

1987
BEN

UNIVERSITE PARIS 7
Département de Recherches Linguistiques

LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE DOCUMENTAIRE ET LINGUISTIQUE

THESE DE DOCTORAT
(LINGUISTIQUE)

PRESENTEE PAR

BENKADDOUR BENYOUNES

LES EXPRESSIONS FIGEES EN ARABE

VOL-1

SOUS LA DIRECTION DE M. LE PROFESSEUR M. GROSS

1987

4

UNIVERSITE PARIS 7
Département de Recherches Linguistiques

LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE DOCUMENTAIRE ET LINGUISTIQUE

THESE DE DOCTORAT
(LINGUISTIQUE)

PRESENTEE PAR

BENKADDOUR BENYOUNES

LES EXPRESSIONS FIGEES EN ARABE

VOL-1

SOUS LA DIRECTION DE M. LE PROFESSEUR M. GROSS

1987



Qu'il me soit permis de remercier Monsieur le Professeur M. GROSS de son bienveillant accueil au Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL), à Paris 7; dont il est le Directeur. Il m'a inspiré le choix de ce sujet et m'a initié à la Recherche Linguistique.

Je remercie Monsieur le Professeur J.C.CHEVALIER de l'Université Paris qui a bien voulu consacrer une part de son temps pour la lecture du manuscrit. Sa présence dans mon jury témoigne de l'intérêt qu'il a bien voulu me marquer. Je lui suis reconnaissant.

Je dois beaucoup à Monsieur le Professeur G. TROUPEAU, Directeur d'Etudes de Philologie Arabe, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, la Sorbonne, de l'intérêt qu'il a manifesté pour ce travail. Il m'a conseillé avec une sollicitude inlassable, dès les débuts de nos entretiens. Qu'il retrouve, ici toute ma gratitude.

Monsieur le Professeur J. P. BENZECRI, Professeur de Statistique à l'Université Paris 6, a accepté de lire ce travail et de faire partie du jury. Je le remercie de sa constante cordialité, et des conseils qu'il m'a prodigués.

Monsieur D.E.COULOUGHLI, Chargé de Recherche au C.N.R.S., a bien voulu participer au jury; la sympathie et les conseils qu'il me donna me furent des plus précieux. Je le remercie vivement.

Mademoiselle L. CHESNOY, Maître de Conférence en Biologie à Paris 7, a eu la gentillesse de lire et relire ce mémoire. Son esprit critique, et son exactitude m'ont évité bien des erreurs; qu'elle retrouve ici, l'hommage de ma très sincère admiration et de ma gratitude pour sa constante bienveillance.

J'adresse mes remerciements à Monsieur G. BOULAKIA, Responsable du Laboratoire de Phonétique, à Paris 7, pour toute l'aide qu'il m'a fournie.

Enfin, il m'est particulièrement agréable de remercier Mademoiselle R. SERIDI, auprès de laquelle j'ai trouvé un soutien moral constant et une bonne compréhension.

SOMMAIRE.

Présentation

Ressources bibliographiques	8
Plan et organisation du travail.....	10

CHAPITRE I. GENERALITES.

1.1.	Identification des expressions figées.....	12
1.1.1.	Qu'est ce qu'une expression figée?.....	12
1.2.	Les proverbes.....	13
1.2.1.	Particularités des formes proverbiales.....	13
1.2.2.	Les critères formels de la construction proverbiale.....	17
1.2.3.	La métaphore (:le majâz).....	21
1.2.4.	Le sens figuré ou l'emploi par extension(macnâ majâzî).....	22
1.3.	Classification des formes figées.....	26
1.4.	Quelques remarques sur les tables de construction.....	30
1.5.	Typologie des expressions figées.....	38
1.5.1.	Les phrases figées.....	38
1.5.2.	Liste des structures des formes adverbiales.....	48
1.5.3.	Liste des structures des formes adjectivales.....	53
1.6.	Notes au chapitre I.....	55

CHAPITRE II. LES PHRASES FIGEES.

2.1.	Les contraintes sur le temps.....	59
2.2.	Restriction sur la position de C.....	64
2.3.	Les phrases figées avec une négation.....	68
2.4.	Les formes passives dans les phrases figées.....	72
2.4.1.	Omission des positions nominales dans $V_{pass} \text{ Prép } N_1 \text{ } \underline{C}_0$	74
2.4.2.	Omission des positions nominales dans $V_{pass} (\text{ } \underline{C} \text{ } N)$	75
2.4.3.	Application du Pass adj	77
2.4.4.	Restriction sur les formes passives.....	79
2.4.5.	Formes réflexives.....	80

4.2.3.	Table 3.....	146
4.2.4.	Table 4.....	149
4.3.	Extension de l'emploi des formes adj.....	152
4.3.1.	La selection des emplois de la forme adj.....	152
4.4.	Les formes adj.,et les compléments prépositionnels.....	156
4.4.1.	Les agentifs <u>min Tarafi,min jarrâ'i,bi-'al-nisbati</u>	159
4.5.	Formes adj.correspondantes.....	162
4.6.	Opération nominalisation dans des formes adjectivales.....	167
4.7.	Opération restruct dans quelques formes adj.....	170
4.8.	Formes adj.opposées.....	173
4.9.	Notes au chapitre IV.....	177

V. <u>DISCUSSION ET CONCLUSIONS</u>	178
---	-----

SYSTEME DE TRANSCRIPTION

'	=:	•
b	=:	ب
t	=:	ت
th	=:	ث
j	=:	ج
H	=:	ح
x	=:	خ
d	=:	د
dh	=:	ذ
r	=:	ر
z	=:	ز
s	=:	س
sh	=:	ش
S	=:	س (emphatique)
D	=:	د (emphatique)
T	=:	ط (emphatique)
Z	=:	ظ
c	=:	ع (laryngale)
gh	=:	غ
f	=:	ف
q	=:	ق
k	=:	ك
l	=:	ل
m	=:	م
n	=:	ن
h	=:	ه
w	=:	و
y	=:	ي

Voyelles brèves : a, u, i.
Voyelles longues : â, û, î.

Système de notation.

La plupart des symboles et abréviations que nous utilisons, dans notre texte, sont celles du L A D L.

<u>C:</u>	constante, nous parlerons ainsi de \underline{C}_0 , \underline{C}_1 , etc..., successivement sujet complément figés.
<u>Détf:</u>	désigne un déterminant figé.
<u>Détlibre:</u>	désigne un déterminant libre.
<u>E:</u>	désigne une séquence vide.
<u>Forme Adj.:</u>	forme adjectivale.
<u>Forme Adv.:</u>	forme adverbiale.
<u>Interrog.:</u>	interrogation.
<u>Modif.:</u>	modifieur, adjectif, adverbe, article.
<u>N₀:</u>	désigne un groupe nominal sujet (libre).
<u>N₁:</u>	désigne un groupe nominal objet (libre).
<u>Nég:</u>	négation.
<u>Pass. Adj.:</u>	passif adjectival.
<u>P.F.:</u>	phrase figée.
<u>Plur.:</u>	pluriel.
<u>Poss.:</u>	Possessif.
<u>Prép.:</u>	Préposition.
<u>Pron.:</u>	pronom.
<u>QuP.:</u>	une complétive.
<u>Syn.:</u>	synonyme.
<u>V-n.:</u>	Verbe nominalisé.
<u>W.:</u>	les éventuels compléments.
<u>→</u>	symbole de dérivation transformationnelle.
<u>yuRv.:</u>	<u>yu</u> , est le préfixe de 'al-mu \hat{D} aracatu, forme inaccomplie. Dans la forme passive, le préfixe <u>yu</u> se présente de la manière suivante: <u>yu</u> + racine du verbe (R). Par ex: <u>yufcalu</u> .

Présentation.

Parmi les phénomènes non explorés, dans l'ensemble de l'investigation linguistique arabe, nous distinguons la phraséologie et plus particulièrement les expressions figées: 'al-tacâbîru 'al-maskûkatu, dont l'étude nous a semblé d'un intérêt indéniable.

Diverses raisons justifient ce choix. Tout d'abord, l'application de l'intitulé vague: mathal, proverbe à proprement parler, est imposé, à tort, aux expressions figées. Par ailleurs, les quelques travaux, sur les proverbes, restent imprécis et donnent souvent lieu à des fantaisies étymologiques ou anecdotiques peu défendables.

En principe, ceux qui ont traité de la phraséologie arabe, notamment, 'aHmađu 'al-maydâniyyu, 'al-'anbâriyyu, 'al-mufaDDal 'al-Dabbî, 'abû hilâlin 'al-caskariyyu et 'al-zamaxshariyyu, auteurs de plusieurs collections ou regroupements de proverbes ne distinguent pas les expressions figées des formes proverbiales.

Les spéculations, sur les expressions figées, portent exclusivement, sur les thèmes, sur la compréhension des formules magiques, et sur les jeux de mots. Signe d'une certaine médiocrité culturelle, cette tradition n'a cessé de gagner du terrain dès lors que les Ottomans se sont emparés du pouvoir central arabe.

En vertu de ces considérations, les expressions figées, considérées comme des formes proverbiales, sont conçues comme une curiosité littéraire. Il s'agit, sans doute, d'une attitude étrangère à la grammaire. En effet, dans certains cas - non dans tous -, les expressions figées sont liées, énigmatiquement, à une histoire à une anecdote qui sont, parfois, une pure création de l'imaginaire.

Est-il possible, cependant, de distinguer les expressions figées des formes proverbiales, des formes métaphoriques etc...? Telle est la question à laquelle nous nous sommes efforcé de répondre dans la première partie de ce travail.

Mais, avant de l'aborder, il nous a paru utile d'envisager, du moins globalement, les conjonctures dans lesquelles les termes de phraséologie, d'idiome et d'idiotisme sont employés.

Théoriquement, les définitions sont nombreuses et variées, et il serait difficile d'en donner une satisfaisante. De plus, l'abondance des étiquettes terminologiques peut faire, dans de nombreux cas, plus de mal que de bien. Ainsi, l'examen des propriétés terminologiques de phraséologie, idiome et idiotisme nous a montré que, dans de nombreux dictionnaires, les définitions attribuées à ces termes sont susceptibles d'engendrer une chaîne de confusions. Ces définitions apparaissent, souvent, vagues et incomplètes.

Il importe ici, d'avoir, aussi rapidement que possible, une idée générale sur les définitions de phraséologie, d'idiome et d'idiotisme, de manière à prévoir approximativement dans quel groupe de notions se situent les expressions figées.

Littré associe la phraséologie à la grammaire et suggère, dans son dictionnaire, la définition suivante: "La phraséologie est l'étude et la connaissance de la phrase et, par conséquent une partie très-importante de la grammaire"(1).

Dans ce même dictionnaire, l'auteur fait apparaître une autre définition: "...Construction de phrase particulière à une langue ou à un écrivain...Se prend quelquefois en mauvaise part pour exprimer des discours creux et vides de sens. Ce n'est que de la phraséologie...".

J.-Dubois (Dict. Ling. 1973), définit le même terme comme étant une construction propre à un individu, à un groupe ou à une langue.

Ch. Bally (1951), traite des unités et des groupes phraséologiques. Sous le titre de "La langue parlée et l'expression familière", il essaye de déterminer "le degré de familiarité", dans des locutions du type: Etre dans les papiers de qqn; il y'a anguille sous roche ; Saisir l'occasion par les cheveux. Nous reviendrons sur son modèle de classification.

Par ailleurs, l'examen systématique d'un certain nombre de dictionnaires nous montre, nettement, le flottement des définitions attribuées au terme d'idiome: "Ce terme n'est guère en usage que dans la didactique selon LAVEAUX (1820., p.1008.) .

D'autres comme FURETIERE (Dict:Universal., tome II.) pensent qu'un idiome est une langue d'une province particulière, qui est quelque peu différente de la langue générale de la nation. C'est aussi "Un ensemble des moyens d'expression d'une communauté correspondant à un mode de pensée spécifique..", Le Robert (1966).

Le terme d'idiotisme, dans ces mêmes références, prend, également, plusieurs définitions. C'est un "terme de grammaire. Construction, locution propre et particulière à langue (cf. Littré Tome II., p.3084.). Dans le dictionnaire de FURETIERE (Tome II., p. IDI. idiotisme est une "Inflection de quelque verbe, construction particulière de quelque phrase, de quelque particule qui a quelque irrégularité...".

Idiotisme est aussi "Une forme ou locution propre à une langue, impossible à traduire littéralement dans une autre". Le Robert (1966) J.-Dubois (Dict. L., 1973. 250.), avance la définition suivante:

"On appelle idiotisme toute construction qui apparaît propre à une langue donnée et qui ne possède aucun correspondant syntaxique dans une autre langue...".

Dans les précédents paragraphes, les propriétés des termes phraséologie, idiome et idiotisme, se présentent dans des contextes différentes. Cette conséquence entraîne la nécessité de contrôler et de réviser l'usage du vocabulaire terminologique. En effet, l'abondance en matière de définitions (dans la linguistique générale) et l'absence d'une définition exacte (pour désigner des expressions figées dans la linguistique arabe), pouvaient être un indice possible de l'ambiguïté d'un terme donné.

Dans cette étude, le terme phraséologie, prend le maximum d'extension dont il est susceptible. Autrement dit, nous incluons dans l'étude de la phraséologie, l'ensemble des formes proverbiales, des formes figées, des formes métaphoriques, des formules stéréotypées et les noms composés ..etc.

Il ne faudrait pas, toutefois, tirer de ce point de vue un principe général, voire un jugement définitif qui consisterait à statuer ou à trancher pour le terme de phraséologie au détriment de ceux d'idiome et d'idiotisme. Il s'agit, pour nous, de termes semblables.

Une autre problématique, particulièrement intéressante, est celle que posent les expressions figées. En effet, il n'est pas toujours aussi aisé de déterminer, dans plusieurs ouvrages de linguistique, les limites de cette dénomination. Dans le dictionnaire de linguistique (J. Dubois., L., 1973., p. 379); nous relevons: "Un dictionnaire phraséologique s'assigne pour objet le recensement et la présentation des expressions figées spécifiques à une langue". Nous relevons également "le terme d'idiome peut être pris au sens de expressions idiomatiques". (Ibid., p. 250.).

Ce double traitement, selon qu'il représente les expressions idiomatiques ou les expressions figées prête à confusion si l'on s'en tient aux définitions que nous venons d'énumérer. Par conséquent, expression idiomatique ne peut être utilisé, dans ce contexte, sans quelque explication concrète.

En ce qui nous concerne, le terme expressions figées, n'a pu prendre toute sa valeur que lorsque les phrases figées, les formes adverbiales, les formes adjectivales, ont été dégagées de la littérature phraséologique arabe.

Avant de terminer cette mise au point sur la problématique terminologique, il y a lieu de mentionner quelques travaux sur l'idiomaticité.

Nous distinguons plusieurs approches. Tout d'abord, un type de travaux qui, comme celui de M. Walter Mahn(1), propose de classer une expression telle que miser sur le mauvais cheval sous la rubrique "Mammals and birds". Il existe d'autres tentatives qui proposent de classer les expressions figées selon les termes: datation, justesse de renseignement, ou étude systématique de tous les vocables.

Un autre type de modélisation phraséologique distingue entre trois catégories de classes. Il s'agit de deux modèles. Celui de V.V. Vinogradov(1946) et celui de Ch. Bally (1951).

Dans le premier modèle nous avons la distinction suivante:

Collocations phraséologiques,

Unités phraséologiques.

Fusions phraséologiques.

Modèle de V.V. Vinogradov(1946).

Dans le deuxième modèle, nous avons la représentation:

Groupements usuels.

Séries phraséologiques.

Unités phraséologiques.

Modèle de Ch. Bally (1951).

Cette modélisation tripartite a donné lieu à de nombreuses spéculations, notamment dans les approches lexico-sémantiques.

(1) Teaching of Grouped idiomatic expressions in French.

A. Michiels (1977., p. 188) parle de "Froznness", "ill formedness", puis "Lack of literal interprétation". Parmi d'autres travaux qu'on peut citer au passage: Katz et Postal (1963), Weinreich (1969), Fraser (1970). Le principe du modèle de classement, chez Fraser, est basé, essentiellement, sur les niveaux de figement, "froznness hierarchy".

Ainsi, le problème des expressions figées a été traité sous différents points de vue. Rose, J.H. (1978), à partir de:

-run into a stone.

et,

-kick the bucket.

a constaté que les expressions figées forment une classe spéciale dans la linguistique. D'après cet auteur, ce qui importe c'est la distinction entre l'idiomatique et l'ordinaire. Ainsi, suivant un aspect conceptuel, nous nous trouvons en présence de:

-bite the dust.

d'une part, et:

-go crazy.

d'autre part. Ici, la relation entre verbe et objet n'est pas ordinaire, la relation sémantique interne est altérée. Newmeyer (1974), assure qu'il n'y a pas d'idiomes non susceptibles de transformations. Cependant, on ne peut se fier à ce point de vue sans quelque réserve. On peut, pour cela, examiner le paradigme suivant:

-burry the hatchet.

qui autorise le passif:

-the hatchet was burried.

Mais nous avons aussi:

-kick the bucket.

qui n'autorise pas le passif:

~~x~~the bucket was kicked (by John).

A. Michiels (1977., p.188) parle de "Froznness", "ill formedness", puis "Lack of literal interprétation". Parmi d'autres travaux qu'on peut citer au passage: Katz et Postal (1963), Weinreich (1969), Fraser (1970). Le principe du modèle de classement, chez Fraser, est basé, essentiellement, sur les niveaux de figement, "froznness hierarchy".

Ainsi, le problème des expressions figées a été traité sous différents points de vue. Rose, J.H. (1978), à partir de:

-run into a stone.

et,

-kick the bucket.

a constaté que les expressions figées forment une classe spéciale dans la linguistique. D'après cet auteur, ce qui importe c'est la distinction entre l'idiomatique et l'ordinaire. Ainsi, suivant un aspect conceptuel, nous nous trouvons en présence de:

-bite the dust.

d'une part, et:

-go crazy.

d'autre part. Ici, la relation entre verbe et objet n'est pas ordinaire, la relation sémantique interne est altérée. Newmeyer (1974), assure qu'il n'y a pas d'idiomes non susceptibles de transformations. Cependant, on ne peut se fier à ce point de vue sans quelque réserve. On peut, pour cela, examiner le paradigme suivant:

-burry the hatchet.

qui autorise le passif:

-the hatchet was burried.

Mais nous avons aussi:

-kick the bucket.

qui n'autorise pas le passif:

~~x~~the bucket was kicked (by John).

En principe, notre approche ne se greffe pas sur les articulations des recherches, citées dans cette présentation. De même que la matière lexicale, exposée dans cette étude, comme la conception et la façon de sa mise en oeuvre, ne rentrent dans aucun des cadres traditionnels de la grammaire arabe. A cet égard, notons que notre tentative se rattache aux nombreux efforts qui sont poursuivis au L A D L., pour l'établissement d'un lexique grammaire.

Ce travail, qui, en fait, est une introduction à l'étude des expressions figées en arabe, commencera donc par une description syntactico-classificatoire, première partie propice à l'élaboration d'un dictionnaire des expressions figées.. (Nous ne pouvons présentement donner qu'une partie de notre lexique, celle qui figure dans la deuxième partie. En effet, celle-ci, constitue le noyau de ce futur projet.).

Nous espérons avoir contribué à la connaissance des expressions figées arabes qui, du reste, et comme nous le verrons dans la partie descriptive, ne sont ni des exceptions, ni des constructions marginales à l'intérieur de la phraséologie arabe.

Ressources bibliographiques

Notre propos n'est évidemment pas de présenter, ici, dans son détail, l'ensemble de nos éléments bibliographiques. Mais nous voudrions mettre en pleine lumière les ressources qui ont été indispensables pour la réalisation du lexique. (Les ouvrages suivants sont donc indiqués à titre d'exemple.).

Dictionnaires anciens, ex: lisânu 'al-carabi.

Il s'agit d'un dictionnaire très riche en matière lexicale. Son auteur, 'ibnu manZûrin, considère les expressions figées comme un cas à signaler. Les indications étymologiques qu'il donne, ne sont suivies par aucun commentaire syntaxique.

Recueils de proverbes, ex: majmacu 'al-'amthâli.

Ce regroupement de proverbes de 'al-maydânî, compte plus de quatre mille expressions proverbiales parmi lesquelles nous relevons un nombre important d'expressions figées. En général, ces recueils, qui sont nombreux, se présentent sous formes d'inventaires incohérents, regroupant un nombre considérable de formes figées.

Dictionnaires de rhétoriques, ex: 'asâsu 'al-balâghati.

L'analyse adoptée par 'al-zamaxsharî, dans 'asâsu 'al-balâghati (fondement de la rhétorique), consiste à donner une interprétation sémantique aux verbes traités. Ainsi après avoir délimité le champ distributionnel de chaque verbe, il illustre chaque définition par un exemple. L'emploi concret est suivi de la rubrique majâz (admis) autrement dit, tout ce qui est sens figuré, métaphore, ou expression figée.

Dictionnaires bilingues, ex: 'al-farâ'idu, de J. Bellot.

Il s'agit de dictionnaires Arabe-Français, ou Arabe-Anglais. Mis à part la méthode, qui n'est pas pratique - autrement dit, les informations, qu'ils contiennent ne sont pas toujours accessibles ni dépourvues d'ambiguïté - ces dictionnaires ont le mérite de transmettre d'une langue à une autre de nombreux idiomes voire de nombreux calques, c'est le cas, par exemple, de 'al-farâ'idu, ou encore du dictionnaire Arabe-Français, de A. DE BIBERSTEIN KAZIMIRSKI

Ressources bibliographiques variées.

Nous avons également cherché des expressions figées dans le Coran, dans les essais de grammaire, et dans la prose d'une manière générale. L'expression journalistique qu'elle soit orale ou écrite n'a pas été négligée.

Il sied de noter que le dépouillement de notre matériel lexical n'a pas été conduit en nous soumettant aux règles de la grammaire qui font la distinction entre forme éloquente et forme médiocre.

En ce qui nous concerne, toute forme qui respecte le système syntaxique arabe est à prendre en considération.

Plan et organisation du travail

Après avoir exposé, brièvement, ce qui a permis de collecter notre lexique des formes figées, nous tenons à délimiter le cadre théorique de notre étude.

Une première approximation des corpus recueillis, nous a convaincu de la fiabilité des méthodes de classification utilisées au sein du L A D L , notamment, une classification des phrases "figées" (M. Gross 1980) Le principe de cette classification repose sur une typologie des structures syntaxiques des expressions figées. L'application de cette méthodologie au système arabe ne pose aucun problème. Il faut avouer que la taxonomie a été et reste un instrument efficace, et de valeur, pour ainsi dire, universelle.

En effet, ce choix méthodologique relève des initiatives suivantes. Il s'agissait tout d'abord, pour nous, d'assurer l'indépendance des expressions figées à l'intérieur de la phraséologie arabe, cette indépendance - comme nous l'avons déjà dit en présentation - n'existant pas. En d'autres termes, le lexique que nous présentons est la première tentative de recensement et de classification des expressions figées en arabe.

Il était question aussi d'opérer une distinction, dans les expressions figées, entre les phrases figées, les formes adverbiales, les formes adjectivales. Cette distinction faite, nous avons, au chapitre I., tenté de tracer les limites des expressions figées par rapport aux autres parties du discours. La mise en oeuvre d'une typologie des structures syntaxiques justifie, finalement, notre choix de consacrer le deuxième chapitre à la description des phrases figées. Dans ce chapitre nous avons utilisé des méthodes d'application et de vérification, utilisées dans (M. Gross 1975.), pour la description de la phrase libre. Dans le troisième chapitre, nous avons étudié, exemple à l'appui, les différentes classes syntaxiques des formes adverbiales, et nous avons donné, à chaque fois, le détail

Plan et organisation du travail

Après avoir exposé, brièvement, ce qui a permis de collecter notre lexique des formes figées, nous tenons à délimiter le cadre théorique de notre étude.

Une première approximation des corpus recueillis, nous a convaincu de la fiabilité des méthodes de classification utilisées au sein du L A D L, notamment, une classification des phrases "figées" (M. Gross 1980). Le principe de cette classification repose sur une typologie des structures syntaxiques des expressions figées. L'application de cette méthodologie au système arabe ne pose aucun problème. Il faut avouer que la taxonomie a été et reste un instrument efficace, et de valeur, pour ainsi dire, universelle.

En effet, ce choix méthodologique relève des initiatives suivantes. Il s'agissait tout d'abord, pour nous, d'assurer l'indépendance des expressions figées à l'intérieur de la phraséologie arabe, cette indépendance - comme nous l'avons déjà dit en présentation - n'existant pas. En d'autres termes, le lexique que nous présentons est la première tentative de recensement et de classification des expressions figées en arabe.

Il était question aussi d'opérer une distinction, dans les expressions figées, entre les phrases figées, les formes adverbiales, les formes adjectivales. Cette distinction faite, nous avons, au chapitre I., tenté de tracer les limites des expressions figées par rapport aux autres parties du discours. La mise en oeuvre d'une typologie des structures syntaxiques justifie, finalement, notre choix de consacrer le deuxième chapitre à la description des phrases figées. Dans ce chapitre nous avons utilisé des méthodes d'application et de vérification, utilisées dans (M. Gross 1975.), pour la description de la phrase libre. Dans le troisième chapitre, nous avons étudié, exemple à l'appui, les différentes classes syntaxiques des formes adverbiales, et nous avons donné, à chaque fois, le détail

des analyses de plusieurs exemples, ainsi que les éclaircissements qu'ils pouvaient appeler. Dans le quatrième chapitre, nous avons étudié les classes syntaxiques des formes adjectivales. Nous avons également apporté les explications nécessaires à la compréhension des formes adjectivales.

Dans le tome II, nous présentons un lexique, dans lequel, nous avons recensé plus de deux mille (2400) expressions, réparties en trois grandes parties distinctes:

- Les phrases figées.
- Les formes adverbiales.
- Les formes adjectivales.

Soucieux de rendre accessible la lecture du lexique, nous avons adopté la présentation suivante:

Texte arabe.

Transcription.

Analyse linguistique.

Traduction mot à mot.

Equivalence en Français.

Un exemple: . / اي ريح جاءت بك ؟ / -

('ayyu riHin)(jâ'a-t)(bi-ka)?
Interrog C₀ V Pron Prép N₁

Quel vent vient avec vous ?
 (:Quel bon vent vous amène?).

Remarque: Le classement, dans le lexique, adopte l'ordre alphabétique des mots qui introduisent les formes figées. Ce choix découle du fait qu'il n'y a pas d'élément prépondérant ni de renvoi préférentiel permettant de savoir sous quel mot vedette, quel verbe, ou quel substantif il faut entrer, dans un dictionnaire, les expressions figées.

Enfin, nous avons opté pour cette méthode, parcequ'elle rend facile la manipulation; le regroupement des structures identiques, en somme, la compréhension des expressions figées, opérations pour lesquelles il n'existe pas, à notre avis, d'autre méthode.

II HAPITRE I : GENERALITES

CHAPITRE I: Généralités.

1.1. Identification des expressions figées.

1.1.1. Qu'est ce qu'une expression figée ?

Définir les expressions figées ne va pas sans quelques difficultés, du fait qu'il règne à ce sujet tant de confusion qu'il faut s'attacher à bien choisir la terminologie qui les présente crûment.

Ainsi que nous l'avons vu au début (présentation, p: 1), Cette fausse clarté est due au fait que mathal, s'emploie communément pour proverbe, adage, maxime, expressions figées... etc. On voit donc qu'il s'agit ici d'une dénomination abusive, car proverbe et expressions figées, correspondent à des formes réellement distinctes.

Nous avons privilégié, quant à nous, expressions figées et formes figées au détriment de : expressions imagées, formules consacrées, emplois marginaux, ou encore discours répété, etc...

Il importe cependant de mettre en évidence quelque détail nécessaire à la compréhension de la description des formes figées. Pour cela considérons:

Max a cassé sa pipe.

Le sens de cette expression n'est autre que: Max est mort. Nous constatons que cette interprétation ne peut pas être calculée de prime abord. Un raisonnement tout semblable s'applique à:

(qaDâ)(Zeyd)(naHba-hu).
 $\frac{V}{a}$ $\frac{N_Q}{accompli}$ $\frac{C_1}{Zeyd}$ $\frac{Poss^0}{pleur-son}$.
 (Zeyd a rendu l'âme).

Dans ces deux expressions figées, nous ne pouvons substituer ni aux verbes, ni aux C, d'autres verbes ou d'autres C, synonymes ou distributionnellement voisins. De plus, il est difficile d'analyser : Max a cassé sa pipe et qaDâ Zeyd naHba-hu, en combinant leurs éléments simples par des opérations, s'appliquant dans des conditions normales.

Avant de développer les idées que nous venons d'exposer, il y a lieu d'examiner dans quelles limites et dans quelles conditions nous pouvons parler de formes figées?

Il est nécessaire d'étudier la nature du proverbe, de la métaphore, et celle d'un emploi au sens figuré. Nous devons donc considérer un ensemble de structures, et par conséquent faire abstraction de la mosaïque de littérature qu'engendrent la plupart des études traitant du socio-culturel dans les idiotismes. On est ainsi conduit à examiner, en premier lieu, les formes proverbiales.

1.2: Les proverbes.

Le proverbe arabe, comme d'ailleurs le proverbe français est un énoncé exprimé en peu de mots. Il évoque, souvent, une expérience vécue, une mesure de précaution, un conseil, qui sont, parfois, en rapport avec des problèmes moraux.

Nous apporterons, plus loin, une foule d'exemples types de ce que l'on désigne habituellement par la terminologie de mathal, comme dans:

Tout vient à point à qui sait attendre.

On remarque qu'il n'y a aucune substitution possible. L'intuition de proverbe est nette.

1.2.1: Particularités des formes proverbiales.

Les proverbes arabes sont souvent constitués par des ensembles introduits par une interrogative comme par exemple: man, (:Qui); un adverbe, ex: 'idhâ (:Quand), lammâ, (:Lorsque). Il existe cependant, d'autres situations dans lesquelles la forme proverbiale possède d'autres particularités. Le tableau suivant illustre quelques une de ces particularités.

Proverbes Français.	Particularités d'une forme proverbiale
Il ne faut pas dire: fontaine, je ne boirai pas de ton eau.	Phrase générique:
Dis moi qui tu fréquentes je te dirai qui tu es?	Phrase comportant une interrogative:
S'il est riche qu'il dîne deux fois.	Énoncé comportant un adv. de condition:
Un moineau dans la main vaut mieux qu'une grue qui vole.	La comparaison, souvent avec xayrun:
Quand on a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.	Énoncé introduit par l'adv., <u>'idhâ</u> :
Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.	Énoncé introduit par <u>man</u> (:qui), pour <u>sujet conscient</u> (man li 'al-câqil):
Ils sont trop verts, dit-il et bons pour les goujats.	Le récit:
Qui couche avec les chiens se lève avec les puces.	La conséquence dans des formes longues, souvent, introduites par <u>man</u> :
Qui se hate trop se fourvoie.	La conséquence dans des phrases doubles, introduites par <u>man</u> :

Particularités des formes proverbiales.

D'autres détails seront signalés dans la liste illustrant les différentes structures du proverbe arabe.

Une remarque s'impose cependant: le vocabulaire utilisé dans les différentes formes proverbiales, adage, maxime, sentence, dicton ..., n'a rien d'exceptionnel.

Mais, notre sujet étant les expressions figées, nous ne pouvons pas examiner toutes les structures de proverbes figurant sur la liste. Néanmoins, ces structures, dans l'ensemble, peuvent servir de base formelle pour distinguer proverbe et expression figée.

Avant d'entrer dans l'analyse de détail, nous nous proposons d'examiner à des fins de comparaison, quelques proverbes et de dégager les critères de distinction.

Considérons:

"wa Daraba la-nâ mathalan, wa nasiya xalqa-hu, qâla man yuHyî 'al-ciZâma wa hiya ramîmun."

Coran. Sourat, yâsîn, verset 78.

"..et il nous a battu une parabole, et il a oublié sa création, il a dit: qui ravive les os alors qu'ils sont poussière?"

On notera que l'attention est attirée essentiellement sur: man yuHyî 'al-ciZâma wa hiya ramîmun?, qualifiée, dans ce récit Coranique, de mathal (: proverbe). Cependant, si nous considérons la phrase: Daraba la-nâ mathalan, (il nous a battu une parabole); nous constatons que quelques contraintes subsistent. En effet, le substantif, mathalan, en position compl. d'objet direct, ne peut pas se mettre au pluriel:

*Daraba Zeydun 'amthilatan.

$\frac{V}{a}$ battu $\frac{N_0}{Zeyd}$ des $\frac{C_1}{exemples}$.

De plus, nous observons que nous ne pouvons pas adjoindre le Dét 'al à mathalan,

*Daraba Zeyd 'al-mathala.

$\frac{V}{a}$ battu $\frac{N_0}{Zeyd}$ l' $\frac{C_1}{exemple}$

Cependant, nous avons relevé une autre situation où la présence du Dét =: 'al, est obligatoire:

(yuDrabu)(bi-Zeydin)('al-mathalu).

(a) $\frac{V}{se}$ bat par $\frac{Prép N_1}{Zeyd}$ l' $\frac{Détf}{exemple}$ $\frac{C_0}{dans..}$
(Zeyd est un exemple de..., il s'est illustré dans..)

Ici, si on ôte le Dét =: 'al, on obtient:

xyuDrabu bi Zeydin mathalun.
 $\frac{V}{\text{se bat}} \quad \frac{\text{Prép } N_1}{\text{par Zeyd}} \quad \frac{C_0}{\text{exemple.}}$

La forme causative n'est pas possible dans:

xDaraba 'aHadun bi-Zeydin 'al-mathala.
 $\frac{V}{\text{a battu}} \quad \frac{N_0}{\text{qqm}} \quad \frac{\text{Prép } N_1}{\text{par Zeyd}} \quad \frac{\text{Détf. } C_2}{\text{l'exemple.}}$

De même que:

xDaraba Zeyd mathalan fi kadhâ.
 $\frac{V}{\text{a battu}} \quad \frac{N_0}{\text{Zeyd}} \quad \frac{C_1}{\text{exemple}} \quad \frac{\text{Prép } N_2}{\text{dans ceci.}}$

Cependant, nous observons qu'il est possible d'avoir:

(Daraba)(Zeyd)(mathalan).
 $\frac{V}{\text{a battu}} \quad \frac{N_0}{\text{Zeyd}} \quad \frac{C_1}{\text{un exemple.}}$
 (80) (:Zeyd a donné un exemple).

Nous constatons que la phrase:

(P1) man yuHyî 'al-ciZâma wa hiya ramîmun?

est un proverbe. Toute modification est interdite, il s'agit, entre autres, d'une expression Coranique, qui doit conserver son authenticité.

Alors que Daraba la-nâ mathalan.

est une forme figée. Nous avons donné une variété d'emplois de cette expression. Il est possible, par ailleurs, d'insérer un adv., ou une modalité telle que la négation, par exemple, mâ, lam, ou une interrogation:

hal Daraba Zeydun mathalan?
 $\frac{\text{Interrog } V}{\text{a t-il battu}} \quad \frac{N_0}{\text{Zeyd}} \quad \frac{C_1}{\text{un exemple?}}$

Cette phrase est tout à fait naturelle.

1.2.2. Les critères formels de la construction proverbiale.

Si nous examinons (P1), nous constatons que le pronom man pour sujet conscient, se place en tête du proverbe. Cette observation s'applique à plusieurs formes proverbiales. Souvent, man, est suivi d'un verbe à la forme inaccomplie. En effet, il existe un lien étroit entre futur (:forme inaccomplie), et le proverbe, qui décrit souvent un événement futur.

Par ailleurs, nous observons, dans la forme proverbiale, souvent des opérateurs tels que:

man + forme inaccomplie.

lan + forme inaccomplie.

'alladhî + Nég forme inaccomplie.

En général, ces opérateurs introduisent des formes génériques, le proverbe en est une. Nous donnerons des exemples illustrant cette caractéristique .

L'examen de la forme proverbiale suivante, nous donne d'autres indications, qui concernent le proverbe en général. Soit:

'al-'acmashu fî dâri 'al-cumyi 'akHalu 'al-caynayni.

(:l'homme aux yeux chassieux, dans une maison d'aveugles, passe pour avoir de beaux yeux noirs).

Parmi les situations auxquelles on peut appliquer ce proverbe, citons:

-Il est très facile à un homme médiocre de dominer parmi les ignorants.

-Pour ceux qui ne possèdent rien, un homme peu fortuné est un Crésus.

-Un demi lettré pour les ignorants est un savant.

-Aux pays des aveugles, les borgnes sont rois.

D'autres interprétations sont cependant, possibles.

La forme proverbiale peut être, parfois, réduite à un énoncé comme:

('aHibba)'umma-ka thumma 'umma-ka thumma 'abâ-ka.

Ici, l'élément effacé est le verbe: 'aHibba, (:aime), mode impératif, 2eme., pers., masc., sing. Nous avons ainsi la paraphrase que voici:

Vimp (C N) conj Vimp (C N) conj Vimp (C N)

'aHibba 'umma-ka thumma 'aHibba 'umma-ka thumma 'abâ-ka

Dans d'autres situations, l'intuition de proverbe est opératoire:

'al-cabdu yuqracu bi-'al-caSâ

(P4) wa 'al-Hurru takfi-hi 'al-malâmatu.

(:l'esclave ne comprend que par les coups de bâton
mais à l'homme libre, une légère réprimande suffit).

Au point de vue construction, il faut remarquer que le proverbe peut servir de modèle pour la construction de plusieurs clichés. Dans certaines situations, l'intuition de forme figée et de forme proverbiale n'est pas évidente. C'est le cas dans l'exemple suivant:

'al-Sayfa Dayyac-ti 'al-labana.

(b) Adv V Pron_o Détf C₁
l'été tu (Pron. féminin) as gaspillé le lait.

(:s'emploie dans le sens de "louper le coche").

Dans la plupart des manuels de grammaire, la forme (b), est considérée comme un proverbe. Or, il ne s'agit pas d'un proverbe mais d'une expression figée. Cette expression n'entre pas dans l'une des structures propres au proverbe. (cf. liste des structures proverbiales., p.19.).

Observons la différence entre (b) et l'exemple suivant:

man lassacat-hu Hayyatun marratan

tarâ-hu madhcûran min 'al-Habli.

(:celui qui a été mordu une seule fois par un serpent
tu le vois craignant même la corde).

Nous constatons qu'il s'agit d'une forme proverbiale, le sens y est transparent et l'intuition de proverbe est évidente. De plus l'interrogatif man V, n'introduit pas une forme figée.

Il est possible de rapprocher cette forme proverbiale de:

Chat échaudé craint l'eau froide.

Nous observons que la majorité des proverbes arabes, entrent dans les formes suivantes:

Interrog:man V (E,Dét) C conj Pron Adj
C₀ conj Pron Prép Pron^o
Interrog V (E,Détf) C_{0a} conj C_{0b}
Détf C₀ Prép C₁ Adj Détf C
(₁C N) conj (₁C N) conj (₁C N)
Détf C₀ VPass Prép Détf C₁ conj Détf C₀ VPron^o Détf C₀
Iinterrog:man VPron^o C₀ Adv.V N₀ Pron C₁ Prép Détf C₂
C₀ Nég V Détf C₁ conj Nég V Pron^o Pron¹ VRéfl.
Adv.V N₀ (₁C N) VPron V Pron^o C₁ Poss^o Prép Détf C₂
V N₀ Prép Dét C₁ conj V Pron^o Prép C₁
Vimpératif Dét C₁ Prép ce Que P.
Interrog:man V Détf C₁ Nég VPron^o Prép Pron¹ C₂
Vimpératif C₁ conj Nég VPron^o Pron¹.
Nég V N₀ Détf C₁ C₂.
Interrog:man V C₁ VPron^o Prép Pron¹
Nég V Détf C₁ Réstrict., sauf C₀
Interrog Nég V Prép C₁ VPron^o Prép C₁
Interrog:man VPron₁ Quanti:kull, VPron C₀
Interrog:hal V Détf C₀ Pron¹ V Détf C₀
Adv.'idhâ, être C₀ conj Prép Pron₁ V N₀
Détf C₀ VPron^o Prép C₁ Pron VPron^o
Vimpératif Détf C₁ conj Nég VPron^o Détf C₁
C₀ Nég VPass conj Nég VPass Prép Pron^o
Quanti:kull C₀ Prép C₁ VPron^o
Interrog:man V VPron^o
Interrog:man V Prép C₁ Nég V Pron^o C₀ Prép Pron¹
Vimpératif conj VPron^o Prép Détf C₁

Nous ramenons à ces formes les proverbes qui correspondent:

man yuHyî 'al-ciZâma wa hiya ramîmum?

bacûDatun fa-mâ fawqa-hâ.

hal yastawî 'al-'acmâ wa 'al-baSîru?

'al-'acmashu fî dâri 'al-cumyi 'akHalu 'al-caynayni.

'umma-ka thumma 'umma-ka thumma 'abâ-ka.

- (P11) 'al-cabdu yuqracu bi-'al-caSâ wa 'al-Hurru takfi-hi 'al-malâmatu.
- (P12) man lasacat-hu Hayyatun marratan, tarâ-hu madhcûran min 'al-Habli.
- (P13) kalbu-SâHibi-'al-mazracati lâ ya'kulu 'al-kurnuba wa lâ yadacu-hâ tu'kalu.
- (P14) 'idhâ ra'ay-ta liHyata jâri-ka tuntafu, 'ijcal matâca-ka fi 'al-dibâghi.
- (P15) yasriqu maca 'al-sâriqi wa yanûHu maca SâHibi-'al-dâri.
- (P16) xudhi 'al-sâriqa gabra 'an ya'xudha-ka.
- (P17) man yazraci 'al-shawka lâ yaHSud bi-hi cinaban.
- (P18) 'ârsil Hakîman wa lâ tûSi-hi.
- (P19) lâ tucallimi 'al-dubba ramya 'al-Hijâрати.
- (P20) man Hafara li-'axî-hi Hufwatan waqaca fi-hâ.
- (P21) lâ ya'bâ 'al-karâmata 'illâ 'al-Himâru.
- (P22) man lam yarDa bi-Hukmi mûsâ raDiya bi-Hukmi-fircawn.
- (P23) man Talaba-hu kulla-hu fâta-hu jullu-hu.
- (P24) wa hal yuSliHu 'al-caTTâru mâ 'afsada 'al-dahru.
- (P25) 'idhâ kâna 'al-qâDî xaSîma-ka li-man tashtakî?
- (P26) 'al-Himâru yadrî fi wajhi man yaDriTu.
- (P27) 'is'ali 'al-calîla wa lâ tas'ali 'al-Tabîba.
- (P28) shaHmu 'al-qidri lâ yu'kalu wa lâ yudhanu bi-hi.
- (P29) kullu Tariqin li-'al-jâmici yu'addî.
- (P30) man Sabara Zafara.
- (P31) man mâta min shabcatin lâ 'aqâma-hu 'allâhu min-hâ.
- (P32) kuli 'al-baqlata wa lâ tas'al can' 'al-mabqalati.

Nous trouvons en effet un nombre important de formes proverbiales introduites par l'opérateur man V, ou 'alladhî V, ce qui confirme l'interprétation générique du proverbe.

1.2.3. La métaphore (:le majâz):

Notre propos étant la description des expressions figées, nous n'envisagerons pas, ici, une étude du détail de la métaphore en arabe. Des travaux extensifs comme ceux de Qudâmatu bnu jacfari ou ceux de 'al-jurjânî, la langue arabe en est riche et nous disposons d'une impressionnante documentation. Nous constatons, curieusement, que ces travaux sont très poussés dans la théorisation du discours. Ils sont souvent en rapport avec la logique et la jurisprudence.

Nous nous proposons, dans les paragraphes suivants, d'étudier quelques types d'exemples métaphoriques.

(Mf) wa sâla-t bi-'acnâqi 'al-miTiyyi 'al-'abâTiHu.
 (:et coulèrent des cous des montures les plateaux)
 =L'auteur décrit la canicule lors de son pèlerinage à la Mecque.

Cette métaphore est de la forme:

conj V Prép Dét N₁ Dét N₀

Cette métaphore équivaudra à peu près à:

La chaleur était si forte que les montures transpiraient au point que leur sueur se propageait sur les plateaux.

Dans cette paraphrase, le sens a été calculé en fonction des éléments lexicaux, utilisés dans la métaphore. Autrement dit, le sens, ici, ne s'impose pas d'une manière arbitraire et/ou conventionnelle comme c'est le cas, par exemple, dans de nombreuses expressions figées. Il est possible, cependant, de rencontrer des situations complexes. Par exemple:

sâla min shacri-hâ 'al-dhahabu.
 coulait de ses cheveux (:femme) l'or.
 :ses cheveux sont dorés.

Cette métaphore entre dans la forme:

V Prép (N₁ N) Dét N₀

De par sa complexité, cette phrase ne permet pas une éventuelle interprétation claire. Il faut donc imaginer une situation extra-

linguistique, où l'or en tant que matière première, coule dans des récipients, tout en laissant, après refroidissement, des lignes fines que l'on compare aux cheveux longs dorés d'une femme. Il y a donc extension des traits sémantiques de "liquide" aux cheveux selon un rapport d'analogie¹.

I.2.4. Le sens figuré ou l'emploi par extension, ('al-majāz).

La terminologie macnâ majâzî, sens figuré, s'applique, en arabe, à tout ce qui n'est pas sens propre. Si nous considérons, par exemple le verbe qaTaca (couper), nous pouvons constater qu'il entre dans:

a) au sens propre, (macnâ Haqîqî).

(L1) qaTaca Zeyd 'al-shajarata
(a coupé Zeyd l'arbre)

(L1') qaTaca Zeyd 'al-shajarata bi 'al-fa'si.
(a coupé Zeyd l'arbre par une hache).

Nous avons affaire, dans ces constructions, à des classes de substantifs libres. Notons qu'il s'agit d'un N_0 =: Zeyd, épicier, boucher etc.. Dans N_1 =: 'al-shajarata, ces classes, sont ouvertes pour d'autres objets concrets. On notera que l'emploi de qaTaca, en distribution dans ces deux constructions, est un emploi propre. Il entre dans:

$$\frac{V \ N_0 \ N_1}{V \ N_0 \ N_1 \ \text{Prép} \ N_2}$$

Nous distinguons ces formes des formes dites majāziyatun (: figurées):

b) macnâ majâzî (; sens figuré).

Si nous considérons la phrase:

(M3) qaTaca Zeyd 'al-Tarîqa
(a coupé Zeyd la rue).

Dans cette construction nous observons que le verbe qaTaca, n'est pas contraint par le temps: qaTaca, forme acc., yaqTacu, forme inacc., et 'qTac, forme impérative. Elle autorise l'application du [passif en yu]. Le déterminant: 'al, n'est pas obligatoire. Nous pouvons avoir:

qaTaca Zeyd Trîqan
(: a coupé Zeyd une rue).

1) la métaphore chez Aristote se définit par le transfert d'une chose à un nom qui en désigne une autre, transfert ou du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre, ou de l'espèce à l'espèce ou d'après le rapport d'analogie.

Nous rencontrons le verbe qaTaca, dans d'autres situations. Observons :
 les distributions possibles :

- | | | |
|------|---|-------------------|
| (M4) | <u>qaTaca Zeyd 'al-Hadûda.</u>
(a coupé Zeyd les frontières) |] : a traversé... |
| (M5) | <u>qaTaca Zeyd 'al-nahra.</u>
(a coupé Zeyd la rivière). | |
| (M6) | <u>qaTaca Zeyd 'al-masâfata.</u>
(a coupé Zeyd le trajet). | |
| (M7) | <u>qaTaca Zeyd 'al-ziyârata.</u>
(a coupé Zeyd la visite). |] : a cessé... |
| (M8) | <u>qaTaca Zeyd 'al-dawâ'a.</u>
(a coupé Zeyd le médicament). | |

Toutes ces constructions entrent dans la forme :

$$\underline{V \ N_0 \ (E, \text{Dét}) \ N_1}$$

prolongeable à :

$$\underline{V \ N_0 \ (E, \text{Dét}) \ N_1 \ \text{Prép} \ (E, \text{Dét}) \ N_2}$$

Nous observons que ces phrases ne sont pas interprétables de la même manière que la phrase (L1). En effet, les exemples donnés sont exprimables de plusieurs manières. Dans : qaTaca Zeyd 'al-ziyârata, par exemple, nous pouvons envisager l'analyse qui consiste à faire intervenir des variantes synonymiques du type :

- (M7a) taxallâ Zeyd can bâdirati 'al-tafaqqudi.
 (:Zeyd a laissé l'idée de redre visite).
- (M7b) mâ câda Zeyd yazûru 'aHadan.
 (:Zeyd ne visite plus personne).
- (M7c) mâ câda-t 'al-ziyâratu 'al-shughla 'al-shâghila li-Zeyd
 (:la visite n'est plus l'affaire qui préoccupe Z).
- (M7d) mâ câda Zeyd yazharu.
 (:Zeyd ne se voit plus).

Il est possible aussi d'envisager dans qaTaca, la forme réfléchie :
'inqaTaca :

- (M7e) 'inqaTaca-t ziyâratu-Zeydin
 (:s'est coupée la visite de Zeyd).

Nous observons de plus que $N_1 =$: 'al-ziyârata, fem. sing. accepte le pluriel, 'al-ziyârâti :

- (M7f) qaTaca Zeyd ziyârâti-hi.
 (:a coupé Zeyd ses visites).

Parmi les possibilités envisageables dans cet exemple, nous avons encore le prolongement au moyen d'une relative:

(M7g) qaTaca Zeyd 'al-ziyârata 'allatî kâna yaqûmu bi-hâ
 (:a coupé Z. la visite qu'il devait faire).

Dans cette relative, notons l'apparition du verbe support: kâna (être). Nous reconstruisons, dans le texte, d'autres opérations où, souvent des verbes supports sont mis en jeu.

Les transformations que nous venons d'opérer, dans (M7), ne laissent apparaître aucune anomalie. En effet, l'absence de contraintes sur les distributions de (M7), obéit aux règles de sélection. Par ailleurs, il serait intéressant d'effectuer une étude des différentes distributions possibles du verbe qaTaca. Les exemples suivants illustrent une autre distribution, particulière, du verbe qaTaca:

(211) yaqTacu Zeyd 'al-Tariqa
 $\frac{V}{\text{coupera}}$ $\frac{N_o}{\text{Zeyd}}$ $\frac{\text{Détf } C_1}{\text{la rue}}$
 (:Zeyd est un brigand), table 2.

(a) 'al-HawâmiDu taqTacu 'al-Tariqa fî Bel-Abes
 $\frac{N_o}{\text{les agrumes}}$ $\frac{V}{\text{couperont}}$ $\frac{\text{Détf } C_1}{\text{la rue}}$ $\frac{\text{Prép } N_2}{\text{à Bel-Abes}}$
 (:la récolte des agrumes est abondante à Sidi-Bel-Abes).

Nous observons que l'interprétation de ces deux formes:

$\frac{V}{\text{coupera}}$ $\frac{N_o}{\text{Zeyd}}$ $\frac{\text{Détf } C_1}{\text{la rue}}$
 $\frac{N_o}{\text{les agrumes}}$ $\frac{V}{\text{couperont}}$ $\frac{\text{Détf } C_1}{\text{la rue}}$ $\frac{\text{Prép } N_2}{\text{à Bel-Abes}}$

ne s'obtient pas à partir de l'analyse envisagée dans (M7), qui consiste à déplacer le sens₁, au moyen de tournures de phrases 1, 2, 3.. Les interprétations de (211) et de (a), obéissent aux contraintes que voici:

-Le verbe qTaca est contraint par le temps, seule la forme inacc. est autorisée, dans (211), comme dans (a):

* qaTaca Zeyd 'al-Tariqa.

* qaTaca-t 'al-HawâmiDu 'al-Tariqa fî Bel-Abes.

Les conditions d'interdiction, dans ces formes, sont différentes. Dans

la première interdiction, il s'agit d'une forme libre, donc nous n'avons pas conservation du sens de (211).

Dans la deuxième interdiction, il est un moyen de rendre compte de l'ambiguïté qui y subsiste. Ici, $N_0 = : 'al-HawâmiDu$, est inactif. Cependant, si nous remplaçons 'al-HawâmiDu, par un autre substantif de la même classe, par exemple: 'al-miyâhu (:les eaux), dans:

qaTaca-t 'al-miyâhu 'al-Tariqa fi Bel-Abes.
(ont coupé les eaux la rue à Sidi Bel-Abes)

nous observons que cette phrase ne peut avoir que l'interprétation:

=les rues de Sidi Bel-Abes sont coupées du fait des inondations.

de même que:

qaTaca-t 'al-HawâmiDu 'al-Tariqa fi Bel-Abes.
(ont coupé les agrumes la rue à Sidi Bel-Abes)

ne peut avoir que l'interprétation:

=les rues de Sidi Bel-Abes sont barrées par des agrumes.

De plus, les conditions qui interviennent dans l'analyse de (211) et de (a), le déterminant $= : 'al$, est figé:

* yaqTacu Zeyd Tariqan.

* taqTacu 'al-HawâmiDu Tariqan fi Bel-Abes.

Ici, encore l'effacement du Détf $= : 'al$, conduit à des interprétations différentes:

(M9) yaqTacu Zeyd Tariqan min Turuqi 'al-madînatî.
(Zeyd traverse une rue des rues de la ville).

(M10) taqTacu 'al-HawâmiDu Tariqan shâqqan fi Bel-Abes.
(les agrumes traversent une rue difficile à Bel-Abes).

Cette phrase peut être améliorée de marHalatan:

(M10') taqTacu 'al-HawâmiDu marHalatan shâqqatan fi Bel-Abes.
(les agrumes traversent une étape difficile à Bel-Abes)
=la culture des agrumes est en difficulté à Bel-Abes.

Dans (M9) le $N_1 = : Tariqan$, devient N de N Dét N.
Dans (M10), c'est l'adjectif, shâqqatan (:difficile) qui intervient dans l'interprétation de la forme interdite.

1.3. Classification des formes figées.

Dans la grammaire traditionaliste arabe, les compléments d'un verbe sont, généralement, classés en objets et en circonstanciels. Par exemple, mafcûlun bi-hi, mafcûlun fi-hi, mafcûlun la-hu et/ou mafcûlun li-'ajli-hi, etc...

La classification que nous proposons pour les expressions figées n'adopte pas ce principe de distinction entre les différents mafâcîl (les compléments). On peut citer, parmi les principes généraux sur lesquels repose notre classification aux hiérarchies définies selon les classes syntaxiques, le nombre des arguments. Par exemple pour les phrases figées, nous avons:

- (Co) : V Co W (Sujet figé, compl., quelconque).
 (C1) : V No C1 (Sujet libre. Compl., direct figé.).
 (CP1) : V No Prép C1 (Sujet libre. C.O. Ind., figé.).
 (C1PN) : V No C1 Prép N2 (Sujet et 2°. Compl., libres, 1°
 (Compl., figé.).
 (CNP2) : V No N1 Prép C2 (Sujet et 1° compl., libres. 2°
 compl., figé.).
 (C1P2) : V C1 Prép C2 (Les deux compl., sont figés).

Le sigle placé à gauche de chaque structure est celui de la classe lexicale.

Nous avons également les distinctions morphologiques pour séparer entre les différentes formes adverbiales.

Prép Détf Ca Conj Détf Cb.

Ca Conj Cb

Prép Adjf Détf Ca, etc...

Pour séparer entre les différentes formes adjectivales:

Ca Détf Cb.

Passif Adj Détf Ca, etc...

Les trois tableaux qui suivent illustrent, respectivement, les phrases figées, les les formes adverbiales et les formes adjectivale

Les tables de la phrase figée.

<u>Table 1.</u>	(Co):	<u>V C₀W</u>	Hamiya 'al-waTisu.
<u>Table 2.</u>	(CDétf1):	<u>V N₀Détf C₁</u>	rafaca Zeyd 'al-caqîrata.
<u>Table 3.</u>	(C1):	<u>V N₀C₁</u>	tafâ'ala Zeyd xayran.
<u>Table 4.</u>	(CP1):	<u>V N₀Prép C₁</u>	rajaca Zeyd bi-xuffay-Ilunaynin.
<u>Table 5.</u>	(PCN):	<u>V N₀Prép (<u>C₁ N</u>)</u>	nafatha Zeyd fî dhu'âbati-Amr.
<u>Table 6.</u>	(CDN):	<u>V N₀ (<u>C₁ N</u>)</u>	'aqâla Zeyd cathrata-Hind.
<u>Table 7.</u>	(C1PN):	<u>V N₀C₁Prép N₂</u>	shadda Zeyd 'al-rillâla 'ilâ sijilmâsata
<u>Table 8.</u>	(CNP2):	<u>V N₀N₁Prép C₂</u>	bada'a-hâ bi-dhikri-suhaylin.
<u>Table 9.</u>	(C1P2):	<u>V N₀C₁Prép C₂</u>	caraka Zeyd 'al-'adhâ bi-janbi-hi.
<u>Table 10.</u>	(CN2):	<u>V N₀N₁C₂</u>	kallafa Zeyd Hindan muxxa-'al-bacûDi.
<u>Table 11.</u>	(PNC2):	<u>V N₀Prép N₁C₂</u>	Hajâ Zeyd bi-Hindin xayran.
<u>Table 12.</u>	(PWCO):	<u>Prép N₁C₀Modif.</u>	li-Zeydin xâtamun jâ'izun.
<u>Table 13.</u>	(PC1):	<u>N₀Prép C₁</u>	hum(:'al-qawmu)calâ SayHati-'al-Hublâ.
<u>Table 14.</u>	(CPNP2):	<u>V N₀Prép C₁Prép C₂</u>	nasha'a Z.maca nûHin fî 'al-safînati.

Les tables de la forme adv.

<u>Table 1.</u>	<u>Prép:Hattâ V C_o W</u>	Hattâ ya'ûba 'al-qâriDu 'al-cunzâ
<u>Table 2.</u>	<u>Prép C Adj.</u>	can maSâdirin muTTalicatin. can Tîbi xâTirin.
<u>Table 3.</u>	<u>Prép C conj Prép C</u>	bi-'al-durbati wa 'al-mumârasati.
<u>Table 4.</u>	<u>Prép C.</u>	bayna yaday 'al-sâcati.
<u>Table 5.</u>	<u>C_a Détf C_b ; C_a C_b .</u> <u>C_a conj C_b</u>	câma 'al-fîli/ layla nahâra. barran wa jawwan.
<u>Table 6.</u>	<u>C_a Prép C_b</u> <u>Détf C_a Prép Détf C_b</u>	yadan fî yadin. 'al-sinnu bi 'al-sinni.
<u>Table 7.</u>	<u>Prép:ka V C .</u> <u>Prép:ka C Adj.</u> <u>Prép:ka C Prép C.</u> <u>Prép:ka C.</u>	ka-mâ jara-t 'al-câdatu. ka-bayDin maknûnin. ka-nârin calâ calamin. ka-julmûdi-Saxrin.

Les tables de la forme adj.

<u>Table 1.</u>	<u>C Adj.</u> <u>Dét C Dét Adj.</u>	shaxSiyatun bârizatun 'al-dhirâcu 'al-'aymanu.
<u>Table 2.</u>	<u>Adj Détf C.</u> <u>Adj-C.</u> <u>Adj-C_a conj C_b</u> <u>Adj-Détf C_a conj Détf C_b</u>	munqaTicu 'al-naZîri. Tarâ'idu-suyûfin. mâDighu shîHîn wa qaySûmin. SâHibu 'al-Halli wa 'al-caqdi.
<u>Table 3.</u>	<u>C_a Prép Détf C_b .</u> <u>C_a Prép C_b Poss°.</u> <u>C_a Prép C_b.</u>	nicmatun min 'allâhi. sâbiqun li 'awâni-hi. quSûrun min dhahabin.
<u>Table 4.</u>	<u>C_a C_b.</u> <u>C_a Détf C_b</u>	saHâbatu-Sayfin. bayDatu 'al-dîki.

1.4. Quelques remarques sur les tables de construction.

Avant d'établir une typologie des différentes structures figées, nous remarquerons qu'il existe deux types de formes figées.

a) Le type de formes n'autorisant aucune modification:

Expf (1), table 1.

'anfiq Bilâlu.

Expf(23), table 1.

'awdâ câtibu !

Ces expressions dont les éléments ne sont ni remplaçables ni recombinaisons, signifient en bloc. De plus ils n'acceptent aucune modification, mode du temps invariable, présence de noms propres (Npr), comme dans:

Tu parles, Charles.

A la tienne, Etienne.

Pour sûr, Arthur, etc...

b) Le type de formes qui acceptent des modifications:

Expf(60), table 1.

Hamiya 'al-waTîsu.

Expf(479), table 1.

cala-t kalimatu-hu.

Nous constatons que (60), autorise un adverbe, par exemple: 'al-'âna:

Hamiya 'al-waTîsu 'al-'âna.

(devint chaude la fournaise maintenant).

Ici, l'adverbe est la fin de la phrase. Cependant, il peut être en tête de la phrase comme dans :

'al-'âna Hamiya 'al-waTîsu.

(Maintenant devint chaude la fournaise).

Il peut également s'insérer au milieu de la phrase :

Hamiya 'al-'âna 'al-waTîsu.

(devint chaude maintenant la fournaise).

Il existe encore une autre possibilité pour cette phrase :

Hamiya waTîsu 'al-Harbi.

(devint chaude la fournaise de la guerre).

Cette transformation est de la forme :

V (oC Dét N)

Nous indiquons cette propriété dans les colonnes de la table i. Dans (479), nous observons que le complément de nom de C =: kalima, est libre :

cala-t kalimatu-Zeydin, Hindin, hishâmin etc...

(est devenue haute la parole de Z, Hind, Hishâm ..).

Tous les substantifs humains sont possibles.

Il existe d'autres situations, dans lesquelles il est possible d'opérer des modifications :

Expf(i19), table 4.

'inTawâ Zeydun calâ nafsi-hi.

Ici, les possibilités sont les suivantes :

-Le verbe 'inTawâ, n'est pas contraint par le temps.

-La classe des substantifs en position sujet n'est pas restreinte, (N_ohum, N_o-hum, N_{nr}).

-Il est possible d'insérer un adv.tps.

Parmi les remarques générales qu'on peut faire encore, notons la constitution de la constante C.

Elle se présente soit sous forme simple:

'al-waTisu.

'al-caqirata,

'al-mâ'i.

que nous rencontrons respectivement dans:

Hamiya 'al-waTisu., table 1.

rafaca Z.'al-caqirata., table 2.

yarqumu Z. fi 'al-mâ'i., table 4.

ou soit sous une forme complexe, comme par exemple:

Zahru 'al-mijanni.

SaHifatu 'al-mutalammis.

ghanTa jarâdati 'al-cayyâri.

dans:

'inqalaba Zahru-'al-mijanni, table 1.

'axadha Z.SaHifata-'al-mutalammis, table 2

ghanaT Z.H.ghanTa-jarâdati-'al-cayyâri, T.10.

Les positions nominales figées, dans ces derniers exemples, sont de la forme:

C_a Détf C_b

C_a Détf C_b

C_a C_b Détf C_c

Nous reviendrons, dans notre analyse, sur les détails de ces formations.

Avant de quitter ces remarques générales sur les expressions figées, il y a lieu de distinguer une variété de classes de substantifs. La répartition de ces catégories de noms est faite de la manière suivante.

- Les vocables appartenant au commerce en général.
- Les noms propres.
- Les noms d'oiseaux.
- Les noms d'animaux sauvages.
- Les noms des insectes.
- Les noms d'animaux domestiques.
- Les noms de certains animaux imaginaires.
- Les noms de certains animaux, se rattachant à des Nhum.
- Les noms des parties du corps humain.
- Les noms des parties du corps non humain.
- Les Npsy.
- Les noms des lieux.
- Les phénomènes naturels.
- Les noms des catastrophes, et désastres.
- Les noms d'instruments, etc...

Nous avons relevé plusieurs exemples illustrant ces catégories de noms. Les listes suivantes en font foi.

- 'al-waznu.
- 'al-kaylu.
- 'al-tijâratu.
- 'al-sicru.
- 'al-thamanu.
- 'al-biDâcatu.
- 'al-baycu.
- 'al-shirâ'u.
- 'al-bawâru.
- 'al-ribHu.
- 'al-qismatu.
- 'al-nafcu.
- 'al-Hisâbu.
- 'al-daynu.
- 'al-rihânu, etc...

Vocables du commerce.

'al-Sumîlu.	Hayyu.	ciSâmu.
'al-mutalammisu.	Halîmatu.	Sâqicu.
'al-mucîfi.	HafSatu.	Sabucatu.
'al-qârîDu.	Hawmalu.	qacqâcu.
'al-zanâti.	Humayqun.	qâda.
'al-cayyâru.	Tabaqatu.	rayyâ.
'al-walîdu.	yacqûbu.	raqâcu.
'al-cajûlu.	yahûdâ.	shannun.
'al-shayxu.	kilâbu.	shawkatu.
'al-muthallamu.	kaysânu.	xârijatu.
'umâmatu.	lamîsu.	...etc.
'ayyûbu.	luqmânu	
'iyyâsu.	luqaymu.	
'ummu câmirin.	mûsâ.	
'abû kacbin.	mâriyatu.	
'ibrâhîmu.	macnun.	
'abû saccin.	mucâwiyatu.	
'abû Hibâlin.	murru.	
banû cawfin.	manshamm.	
Bilâlu.	nashîtu.	
banû saccin.	sacûn.	
bayTâru.	sacîdun.	
juwwaynu.	salmâ.	
jahîzatu.	sulaymu.	
dacû.	sinimâru.	
dahrun.	suhaylu.	
dârimu.	curqûbu.	
Hind.	câtibu.	
zâ'idatu.	cabdu 'allîi.	

Liste des noms propres.

Nous avons également des listes de noms d'animaux sauvages. Nous les rencontrons dans plusieurs types de formes figées. Nous pouvons en indiquer, ici, quelques uns qui sont souvent source de frayeur et de perte:

Tayru 'al-shamâli
 'al-duraySu
 ghurâbu 'al-shamâli.
 'al-Daribânu.
 'al-namiru.
 'al-Dabucu.
 'al-dhi'bu.
 'al-sirHânu.
 'al-cankabûtu.

...etc.

Nous rencontrons encore quelques autres noms, parfois, imaginaires:

'al-canqâ'u.
 'al-muHalliqu.
 'al-sabcu 'al-micarru,

ou encore des surnoms donnés à certains animaux:

'al-zabbâ'u.
 'um jundubin.
 'ummu 'al-rubayqi.
 'al-ruqacu 'al-raqmâ'u.

Nous avons relevé, par ailleurs, des noms d'animaux domestiques:

'al-Himâratu.
 'al-baqaratu.
 'al-jamalu.
 'al-kalbu.
 'al-sinnawru.
 'al-canzatu.
 'al-tûfatu.

Parfois, il est question de noms propres donnés à des animaux:

carâri.	dubas.
kaHlu.	'al-'ablaqu 'al-caqûqu.
'al-yaghfûru.	

Parmi, les noms d'animaux qui se distinguent, dans le lexique, nous citons:

Himâru 'al-shayxi.
 Himâru qâda.
 Himâru yahûdâ.
 thawru kilâbin.
 sinnawru cabdi 'allâhi.

Les compléments de noms sont des noms propres.

Parmi les classes de noms qui interviennent dans le traitement de la phrase figée nous relevons les Npc:

farîs.	'al-dhawâ'ibu.	'al-salâ.
fam.	'al-baSaru.	'al-baṬnu.
cayn.	'al-jabînu.	'al-jildu.
'afṬas.	'al-nafsu.	'al-xuffu.
'udhnâni.	'allisânu.	'al-Hâfiru.
'al-dâbiru.	'al-nâbu.	'al-kurâcu.
'istun.	'al-dhanabu.	'al-raḤimu.
kulâ.	'al-damu.	'al-rijlu.
jânib.	'al-macidatu.	'al-dhiqnu.
rûḤun.	'al-'anjalayni.	'al-cunuqu.
'al-jafnu.	'al-'anâmilu.	'al-sinnu.
'al-wajhu.	'al-TiHâlu.	'al-'uSbucu.
'al-masâmicu.	'al-qafâ.	'al-shafatu.
'al-yadu.	'al-kashḤu.	'al-shiqqatu.
'al-xawâSiru.	'al-nâZiru.	'al-sibâlu.
'al-maSârînu.	'al-mirwatu.	'al-'ashfâru.
'al-Tibyayni.	'al-'axdacu.	'al-lillyatu.
'al-caDmu.	'al-kabidu.	'al-radcu.
'al-nâSiyatu.	'al-rawqu.	'al-dhirâcu.
'al-zi'mu.	'al-kaffu.	'al-Hadaqatu.
'al-wustâ.	'al-xinSaru.	'al-ra'su.

Nous notons aussi les Npsy:

nawâyâ.	'iHsâsun.
ghayZun.	shucûr.
maDaDun.	Taybûbatun.
xâTirun.	Dayqun.
mizâjun.	râḤiatun.
Hâlun.	wacyun.
hawan.	'al-ya'su.
Hubbu daccin.	'al-rajâ'u.
jacdu.	'al-waSlu.
kazzu.	'al-cadâwatu.
jardu.	'al-miḤnatu.
xâlin.	'al-majhûdu.
fatiyyun.	'al-jadîlatu.
xafîfun.	'al-cumaru.
manḤûkun.	'al- tafâ'ulu.
salîlu.	'al-bashâshatu.
mushriqun.	'al-'inTiwâ'u.
rashîqun.	'al-caṬfu.
masmûcûn.	'al-cazîmatu.

Nous pouvons observer d'autres Npsy, en distribution, dans les différentes tables, notamment, les tables de la forme adj. D'autres classes de noms sont observées. Nous indiquons pour certaines d'entre elles quelques exemples.

-Les noms des lieux:

'al-rubcu 'al-xâli.
 thâbiru(:montagne).
 mixxatu curqûbin.
 wâdî jadabâtin.
 Tariqu 'al-cunSulayni.
 dhî ramrâmin.
 'al-baSratu(:ville).
 wâdî qayyin.
 Tariqu 'al-mithqabi.
 'al-cunzâ.
 marwu.

-Les phénomènes naturels:

'al-ghaythu.
 'al-saylu.
 'al-samâ'u.
 'al-'arDu.
 'al-mâ'u.
 'al-dabûru.
 hayfu.

Nous associons à ces phénomènes naturels quelques autres noms de catastrophes:

'ummu qashcamin.
 'al-sinûnu.
 'al-dahru.
 'al-yahyarru.
 dhû 'atâ.
 'ummu 'al-rubayqi.
 taHûTu.
 tuHîTu.
 'umm Sabbûr.
 'umm cubaydin.
 'umm xannûrin.
 'ashrasu 'al-dahri.
 'umm 'al-rubaySi.
 turrahâtu-'al-basâbisi.
 'al-DaHû wa 'al-rîHi.
 'al-racdu-wa-'al-Salîlu.
 'allatî lâ shawâ'a la-hâ.
 'al-summahâ.
 'al-xamDu.
 'al-sharru.
 'al-Harbu.

-Les noms d'instruments:

mâcûnun.	'al-lijâmu.	'al-rumHu.
'al-shawkatu.	'al-caSâtu.	'al-nablu.
'al-rasanu.	'al-riHâlu.	'al-sayfu.
'al-qidru.	'al-misHalu.	'al-xiyâTu.
'al-matârîsu.	'al-mijannu.	'al-sindânu.

1.5. Typologie des expressions figées.

Nous présenterons, dans ce qui suit, une organisation générale des tables de construction. De nombreuses dispositions permettent cependant, de spécifier les relations qui sont mises en jeu dans chaque table. Nous rappellerons qu'il y a quatorze (14) tables de phrases figées, sept (7) tables de formes adverbiales et quatre (4) tables de formes adjectivales.

Nous indiquerons, dans de nombreuses situations, les propriétés et les possibilités supplémentaires de chaque table.

1.5.1. Les phrases figées.

Table 1.

<u>Vimpératif C₀</u>	Expf(12) : <u>'anfiq Bilâlu.</u>
<u>V Détf C₀</u>	Expf(3) : <u>farraxa-t 'aabayDatu.</u>
<u>V (C₀a Détf C₀)</u>	Expf(5) : <u>'ingalaba Zahru 'al-mijanni.</u>
<u>V C₀ conj V C₀</u>	Expf(10) : <u>'unju sacdun fa-qad halaka sacidun.</u>
<u>Adv V C₀</u>	Expf(16) : <u>'in shâ'a 'allâhu.</u>
<u>V C₀ Conj VPron°</u>	Expf(20) : <u>'izla'amma 'al-mucîdî wa nafara.</u>
<u>V C₀ Adjf</u>	Expf(29) : <u>Sadaqa 'allâhu 'al-caZîmu.</u>
<u>C₀ Adv VPron°</u>	Expf(32) : <u>canzatun wa law Târa-t.</u>
<u>V C₀ Prép C₁</u>	Expf(74) : <u>laqiHa-t Harbu-wâ'ilin can Hiyâlin.</u>
<u>V Prép C₁ Poss° C₀</u>	Expf(77) : <u>câda-t li-citri-hâ lamîsu.</u>
<u>V (C₀ N) Prép C₁</u>	Expf(92) : <u>jâ'a-t furSatu-ka min farîsin.</u>
<u>C₀ VPrépDétfC₁ Adj</u>	Expf(94) : <u>wâHidatun jâ'a-t min' 'al-sabci...</u>
<u>C₀ PrépC₁ VPron°</u>	Expf(97) : <u>faDlun min 'abî kacbin dara-ka.</u>
<u>V C₀ Prép Détf C₁</u>	Expf(110) : <u>shabba camrun can 'al-Tawqi.</u>
<u>V Prép C₁ Détf C₀</u>	Expf(119) : <u>cajila-t bi-xârijata 'al-cajûlu.</u>
<u>VDétfC₀ PrépC₁ Adj</u>	Expf(126) : <u>câda 'al-waDcu 'ilâ majrâ-hu 'al-...</u>
<u>V C₀ (C₁ N)</u>	Expf(127) : <u>qaTaca 'allâhu dâbira-hum.</u>
<u>V Détf C₀ Prép N₁</u>	Expf(149) : <u>Daraba 'al-dahru bayna-hum.</u>
<u>interrogC₀ VPrépN₁</u>	Expf(154) : <u>'ayyu rîllin jâ'a-t bi-ka?.</u>
<u>VPass PrépN₁ C₀</u>	Expf(164) : <u>yuHsabu la-hu 'alfu Hisâbin.</u>
<u>VPrépN₁ Détf C₀</u>	Expf(180) : <u>tuthnâ calâ Z. 'al-xawâSiru.</u>
<u>Nég VPass (C₀ N)</u>	Expf(184) : <u>lâ yunâdâ walîdu-hu.</u>
<u>V N₁ C₀</u>	Expf(193) : <u>'istaghwâ Z. 'al-shayTânu.</u>
<u>V N₁ Détf (C₀a conj Détf C₀)</u>	Expf(230) : <u>ra'â-hu 'al-Sâdiru wa 'al-...</u>
<u>V (C₀) Pron₁</u>	Expf(247) : <u>yunajjî-ka ('allâhu).</u>
<u>V (C₀) (C₁ N)</u>	Expf(249) : <u>yaHmadu ('allâhu) ra'ya-ka.</u>
<u>qad V C₀ Détf C₁</u>	Expf(258) : <u>qad cabara mûsâ 'al-baHra.</u>
<u>C₁ V C₀</u>	Expf(260) : <u>kârihan yaTHanu kaysânu.</u>
<u>V Prép N₁ Détf C₀</u>	Expf(293) : <u>taqshacirru la-hu 'al-dhawâ'ibu.</u>
<u>V (C₀ N)</u>	Expf(348) : <u>ghalâ mirjalu-hu.</u>

Table 2.

V N_o Détf C₁
V N_o Détf (₁ C_a conj C_b)
V N_o (₁ C_a Détf C_b)
V N Détf C Adjf
V N_o (₁ V-n_a Détf C_b)
V N_o (₁ Détf C_a Pron^a_b V_c Pron^o_d Pron^a_e)
V N_o (₁ C_a Détf C_b conj Détf C_c)

Parmi les exemples qui entrent dans ces formes, nous citons:

Expf(81), table 2.
rafaca Zeyd 'al-caqîrata.
 Expf(11), table 2.
camila Zeyd 'al-Hâmi'a wa 'al-bârida.
 Expf(14), table 2.
caqada Zeyd Habla-'al-niTâqi.
 Expf(23), table 2.
Talaba Zeyd 'al-'ablaqa 'al-caqûqa.
 Expf(127), table 2.
jarâ 'al-shay'u majrâ 'al-mathali.
 Expf(163), table 2.
nasiya Zeyd 'al-yada 'allatî Sanaca-hâ.
 Expf(179), table 2.
laqiya Zeyd wafday 'al-xayri wa 'al-sharri.

Table 3.

V N_o (E, Détf) C₁
Nég V N_o C₁
V N_o C₁ conj V Pron^o C₁
Vimp N_o (₁ ce Que V Pron^o)
Vinacc N_o C₁

Nous avons comme exemples:

Expf(2), table 3.
faDDa Zeyd 'al-nizâca.
 Expf(12), table 3.
la yafuttu Zeyd bacratan.

Expf(18), table 3.
yuqaddimu Zeyd rijlan wa yu'axxiru 'uxrâ.

Expf(27), table 3.
'al-Him Zeyd mâ 'asday-ta.

Expf(34), table 3.
mâ yamliku Zeyd xurSan.

Table 4.

Expf(3), table 4.
rajaca Zeyd 'ilâ nafsi-hi.

Expf(6), table 4.
yataHarraku Zeyd dâxila 'iTârin Dayyiqin.

Expf(8), table 4.
yahubbu Zeyd maca kulli riîHin.

Expf(11), table 4.
'acTâ Zeyd can Zahri-yadin.

Expf(16), table 4.
kashafa 'al-'amru can sâqin.

Expf(68), table 4.
Iam yanbas Zeyd bi-binti-shafatin.

Ces phrases entrent dans:

V N_o Prép C₁ Poss?

V N_o Prép C₁ Adjf.

V N_o Prép Quanti C₁.

V N_o Prép (₁C_a-C_b).

V N_o Prép C₁

Nég V N_o Prép (₁C_a-C_b).

Table 5.

Expf(12), table 5.
tabarra'a Zeyd min dhimmati-hi.

Expf(27), table 5.
qâma Zeyd fî rakâ'ibi-hâ wa qacada.

Expf(26), table 5.
mâ yaqûmu Zeyd bi-rawbati-'ahli-hi.

Expf (64) , table 5.
tacaththara Zeyd fi 'adhyâli-hâ.

Pour lesquelles nous observons:

V N_oPrép (1 C N)

V N_oPrép (1 C Pron¹conj V Pron^o)

Nég V N_oPrép (1 C_a C_b Poss)

V N_oPrép (1 C Pron¹)

Table 6.

Expf (10) , table 6.
caSaba Zeyd salamata-hu.

Expf (5) , table 6.
lâ yaTa'u 'aHadun 'athara-Zeydin.

Expf (49) , table 6.
jucila fidâ-ka.

On observe:

V N_o (1 C N)

Nég V N_o (1 C N)

VPass N_o (1 C N)

Table 7.

Expf (1) , table 7.
'aqirra Zeydun caynan bi-Danâ-ka.

Expf (8) , table 7.
Daraba Zeyd 'al-bactha calâ kadhâ.

Expf (15) , table 7.
gallaba Zeyd kaffay-hi calâ 'al-shay'i.

Expf (41) , table 7.
qaTaca Zeyd shacrata mucâwiyata bayna-hu wa bayna kadhâ.

Expf (50) , table 7.
balagha Zeyd 'al-ghâyata 'al-quSwâ fi kadhâ.

On observe:

$$\begin{array}{l} \underline{V N_0 C_1 \text{Prép} N_2} \\ \underline{V N_0 \text{Détf} C_1 \text{Prép} N_2} \\ \underline{V N_0 C_1 \text{Poss} \text{Prép} N_2} \\ \underline{V N_0 (C_a C_b) \text{Prép} \text{Pron}^0 \text{conj} \text{Prép} N_2 \text{Poss}^0} \\ \underline{V N_0 \text{Détf} C_1 \text{Adjf} \text{Prép} N_2} \end{array}$$

Table 8.

Expf (1) . . , table 8.
bada'a-hâ bi-dhikri-suhaylin.

Expf (2) . . , table 8.
laqiya-hu bi-dhihni 'abî 'ayyûbin.

Expf (6) . . , table 8.
'axadha Zeyd Hind bi-dhanabi-'al-Dabbi.

Expf (12) . . , table 8.
Halaba-hâ bi-'al-sâcidi 'al-'ashadî.

Expf (30) . . , table 8.
'axadha-hu bi-'abdaHa wa dubayHa.

Expf (42) . . , table 8.
Hakkama-hu fî muhjami-hi.

Expf (55) . . , table 8.
'axadha-hu bi-laghabi-raqabati-hi.

On observe:

$$\begin{array}{l} \underline{V N_0 \text{Pron}_1 \text{Prép} (C_a C_b)} \\ \underline{V N_0 N_1 \text{Prép} (C_a C_b)} \\ \underline{V N_0 N_1 \text{Prép} (C_a \text{Détf} C_b)} \\ \underline{V N_0 N_1 \text{Prép} \text{Détf} C_2 \text{Adjf}} \\ \underline{V N_0 N_1 \text{Prép} (C_a \text{conj} C_b)} \\ \underline{V N_0 N_1 \text{Prép} C_2 \text{Poss}^0} \\ \underline{V N_0 N_1 \text{Prép} (C_a C_b \text{Poss}^1)} \end{array}$$

Table 9.

Expf (1) , table 9.
gharaza Zeyd ra'sa-hu fî sinni-hi.

Expf (10) , table 9.
'adxala Zeyd ra'sa-hu fî 'al-qirâbi.

Expf (20) , table 9.
lam yadhkur Zeyd 'al-baghla bi-'asmâ'i-hi.

Expf (23) , table 9.
'alqâ Zeyd 'al-Habla calâ 'al-ghâribi.

Expf (40) , table 9.
Talâ Zeyd can fayqati-hi 'al-cajiyya.

Expf (45) , table 9.
zâda Zeyd fî 'al-Tîni ballatan.

Expf (55) , table 9.
Talaba Zeyd 'atharan bacda caynin.

On notera pour cette table les propriétés:

$\underline{V N_0 C_1} \underline{Poss^0 Prép C_2} \underline{Poss^0}.$

$\underline{V N_0 C_1} \underline{Poss^0 Prép Détf C_2}$

$\underline{Nég V N_0 Détf C_1} \underline{Prép C_2} \underline{Poss^1}.$

$\underline{V N_0} \underline{Prép C_1} \underline{Poss^2 Détf C_2}$

$\underline{V N_0} \underline{Prép Détf C_1} \underline{Prép C_2}$

$\underline{V N_0 C_1} \underline{Prép C_2}$

Table 10.

Expf (1) , table 10.
Daraba-hu Darba gharîbati 'al-'ibili.

Expf (4) , table 10.
nashaqa-hu nushûqan mucTisan.

Expf (7) , table 10.
qatala-hu sharra qitlatin.

Expf (8) ; table 10.
câmala-hu mucâmalata-'al-calûqi.

Expf (10) , table 10.
'axadha-hu 'axdha 'al-Dabbi li-waladi-hi.

Expf (30) , table 10.
hadâ-hu 'al-najdayni.

Table 9.

Expf (1) , table 9.
gharaza Zeyd ra'sa-hu fi sinni-hi.

Expf (10) , table 9.
'adxala Zeyd ra'sa-hu fi 'al-qirâbi.

Expf (20) , table 9.
lam yadhkur Zeyd 'al-baghla bi-'asmâ'i-hi.

Expf (23) , table 9.
'alqâ Zeyd 'al-Habla calâ 'al-ghâribi.

Expf (40) , table 9.
Talâ Zeyd can fayqati-hi 'al-cajiyya.

Expf (45) , table 9.
zâda Zeyd fî 'al-Tîni ballatan.

Expf (55) , table 9.
Talaba Zeyd 'atharan bacda caynin.

On notera pour cette table les propriétés:

V N₀ C₁ Poss°Prép C₂ Poss°.

V N₀ C₁ Poss°Prép Détf C₂

Nég V N₀ Détf C₁ Prép C₂ Poss¹.

V N₀ Prép C₁ Poss² Détf C₂

V N₀ Prép Détf C₁ Prép C₂

V N₀ C₁ Prép C₂

Table 10.

Expf (1) , table 10.
Daraba-hu Darba gharîbati 'al-'ibili.

Expf (4) , table 10.
nashaqa-hu nushûqan mucTisan.

Expf (7) , table 10.
gatala-hu sharra qitlatin.

Expf (8) ; table 10.
câmala-hu mucâmalata-'al-calûqi.

Expf (10) , table 10.
'axadha-hu 'axdha 'al-Dabbi li-waladi-hi.

Expf (30) , table 10.
hadâ-hu 'al-najdayni.

Expf (41) , table 10.
na.jâ wa 'arhana-hum mâlikan.

Expf (43) , table 10.
laqqana-hu darsan.

Nous notons:

$\underline{V N_0 N_1} (\underline{2 V-n Adif Détf C})$
 $\underline{V N_0 N_1 C_2 Adif_2}$
 $\underline{V N_0 N_1 Adif_2 C_2}$
 $\underline{V N_0 N_1} (\underline{2 V-n Détf C})$
 $\underline{V N_0 N_1} (\underline{2 V-n Détf C_a Prép C_b Poss^a})$
 $\underline{V N_0 N_1 Détf C_2}$
 $\underline{V N_0 conj V Pron^o N_1 C_2}$
 $\underline{V N_0 N_1 C_2}$

Table 11.

Expf (1) , table 11.
sharaHa la-hu Sadra-hu.

Expf (2) , table 11.
Sabba Zeyd calay-him Sawta-cadhâbin.

Expf (3) , table 11.
callaqa Zeyd calâ Hind 'âmâlan kibâran.

Expf (4) , table 11.
calâ Zeyd bi-Hind kulla markabin.

Expf (12) , table 11.
sâ'a Zeyd bi-Hindin Zannan.

Expf (19) , table 11.
'afraqha calay-hi 'al-Sabra wa 'al-sulwâna.

Expf (20) , table 11.
fatala Zeyd li-Hindin 'al-Habâ'ila.

Expf (36) , table 11.
laqiya Zeyd min Hind 'allatî wa 'allatayyâ.

Expf (60) , table 11.
caraDa Zeyd calâ Hindin xuSlatay 'al-Dabuci.

Nous notons pour cette table les propriétés suivantes:

$$\begin{array}{l} \underline{V N_0 \text{Prép } N_1 C_2 \text{Poss}^1} \\ \underline{V N_0 \text{Prép } N_1 ({}_2 C_a C_b)} \\ \underline{V N_0 \text{Prép } N_1 C_2 \text{Adjif}_2} \\ \underline{V N_0 \text{Prép } N_1 C_2} \\ \underline{V N_0 \text{Prép } N_1 ({}_2 \text{Dét } C_a \text{ conj } \text{Dét } C_b)} \\ \underline{V N_0 \text{Prép } N_1 \text{Détf } C_2} \\ \underline{V N_0 \text{Prép } N_1 ({}_2 \text{Pron}_a \text{ conj } \text{Pron}_b)} \\ \underline{V N_0 \text{Prép } N_1 ({}_2 C_a \text{Détf } C_b)} \end{array}$$

Table 12.

Parmi les exemples de cette table nous avons:

Expf (1) , table 12.
fî Zeydin zakanu-'iyyâsin.

Expf (2) , table 12.
fî Zeydin rucûdun wa burûqun.

Expf (5) , table 12.
fî-him ribâTu 'al-câri.

Expf (14) , table 12.
bi-hi jûcu kalbati-Hawmalin.

Expf (16) , table 12.
li-Zeydin xâtamun jâ'izun.

Expf (19) , table 12.
li-Zeydin shafatun Hasanatun fî 'al-nâsi.

Expf (23) , table 12.
li-Zeydin 'al-yadu 'al-Tûlâ fî kadhâ .

Expf (29) , table 12.
li 'allâhi darru-hu.

Expf (36) , table 12.
mâ bi-'al-yadi Hîlatun.

Expf (51) , table 12.
mâ cinda Zeydin shawbun wa lâ rawbun.

Expf (90) , table 12.
bayna-hum Harbu 'al-basûsi.

Nous avons:

- Prép:fi N₁ (_oC_aC_b)
Prép:fi N₁ (_oC_aconj C_b)
Prép:fi N₁ (_oC_aDétf C_b)
Prép:bi N₁ (_oC_aC_bC_c)
Prép:li N₁C_oAdif_o
Prép:li N₁C_oAdif Prép N₂
Prép:li N₁Détf C_oAdif Prép N₂
Prép:li C₁ (_oC N)
Nég:mâ Prép:bi Détf C₁C_o
Nég:mâ Prép:cinda N₁ (_oC_aconj nég C_b)
Prép:bayna N₁ (_oC_aDétf C_b)

Table 13.

Parmi les exemples types de cette table nous indiquons:

Expf (1) . . . , table 13.
hum calâ SayHati-'al-Hublâ.

Expf (2) . . . , table 13.
huwa min shajarati 'al-nubuwwati.

Expf (8) . . . , table 13.
Zeyd calâ kacbi-Hadharin.

Expf (9) . . . , table 13.
Zeyd calâ Haddi-minkabin maca Hindin.

Expf (11) . . . , table 13.
Zeyd fî bayti-'unsi-hi.

Expf (18) . . . , table 13.
laysa hâdhâ bi-nâri-'ibrâhîma.

Nous avons:

- N_oPrép:calâ (₁C_aDétf C_b)
N_oPrép:min C₁Adif₁
N_oPrép:calâ (₁C_aC_b)
N_oPrép:calâ (₁C_aC_b) Prép:maca N₂
N_oPrép:fî (₁C_aC_b Poss_o)

Vnég:laysa N₀Prép (C₁C₂)

Table 14.

Soient:

Expf (1) , table 14.
lâ yamuttu Zeyd 'ilay-hi bi-Silatin.

Expf (10) , table 14.
Daraba Zeyd li-Hindin bi-'awfâ sahmin.

Expf (12) , table 14.
kashshara Zeyd li-Hindin can 'anyâbi-hi.

Expf (16) , table 14.
nasha'a Zeyd maca nûHin fî 'al-safîinati.

pour lesquels nous observons:

Nég V N₀Prép N₁Prép C₂

V N₀Prép N₁Prép Adjf₂C₂

V N₀Prép N₁Prép C₂Poss°

V N₀Prép C₁Prép Détf C₂

Il existe encore un certain nombre de propriétés que nous pouvons observer dans notre traitement des phrases figées. Certaines d'entre elles seront signalées dans l'annexe des tables.

Cependant, nous donnerons, en chap.2, de nombreuses informations sur le comportement syntaxique des différentes classes de phrases figées.

1.5.2, Liste des structures de la forme adv.

Nous avons observé plusieurs cas où la nature de certains constituants de la forme adv., déterminait les relations dans lesquelles elle entrait.

Table 1.

Expf(1), table 1.
Hattâ ya'ûba 'al-qâriDu 'al-cunzâ.

Expf(2), table 1.
Hattâ ya'ûba 'al-muthallamu.

Expf(4), table 1.
Hattâ yaliJa 'al-jamalu fî sarîmi-'al-xiyâTi.

Expf(6), table 1.
li-Hikmatin yaclamu-hâ 'allâhu.

Expf(10), table 1.
calâ 'allâhi 'itmâmu 'al-munâ.

Expf(24), table 1.
wa fâza bi-'alladHdhati 'al-jasûru.

Expf(28), table 1.
mâ fâHa 'al-cûdu wa 'al-zahru.

Nous observons pour ces formes adv.:

Prép:Hattâ V Détf C₀ Détf C₁

Prép:Hattâ V Détf C₀

Prép:Hattâ V Détf C₀ Prép (₁ C_a Détf C_b)

Prép:li C₁ V Pron¹ C₀

Prép:calâ C₀ (₁ V-n Détf C_b)

Conj V Prép Détf C₁ Détf C₀

Adv:mâ V (₀ Détf C_a conj Détf C_b)

Table 2.

Dans cette table nous rencontrons les relations:

Expf(11), table 2.
can Tibi xâTirin.

Expf(15), table 2.
can maSâdira muTTalicatin.

Expf(17), table 2.
'ilâ mâ lâ nihâyata.

Expf(27), table 2.
calâ kulli Hâlin.

Expf(37), table 2.
bi-'aHlâ min 'al-ciTri.

On notera les formes:

Prép:can Adjf C

Prép:can C Adjf

Prép:'ilâ Pron nég C

Prép:calâ Quanti C

Prép:bi Adj Prép Détf C

Table 3.

Des exemples types, de cette table, nous avons:

Expf(8), table 3.
bi-'al-durbati wa 'al-mumârasati.

Expf(9), table 3.
bayna samci 'al-'arDi wa baSari-hâ.

Expf(27), table 3.
fî Halli-hi wa tirHâli-hi.

Les exemples donnés entrent dans les formes :

Prép:bi (Détf C_a conj Détf C_b)

Prép:bayna (C_a Détf C_b conj C_c Poss^b)

Prép:fi (C_a Poss^o conj C_b Poss^o)

Table 4.

Nous avons :

Expf(19), table 4.
calâ 'al-hâmishi.

Expf(11), table 4.
bayna yaday 'al-sâcati .

Expf(12), table 4.
bayna 'al-'awqâti.

Expf(21), table 4.
calâ cahdi-hi.

Expf(38), table 4.
calâ mar'â min 'al-ciyâni.

Expf(52), table 4.
mundhu nucûmati 'azfâri-hi.

Expf(69), table 4.
can Zahri qalbin.

qui entrent dans :

Prép:calâ Détf C

Prép:bayna (C_a Détf C_b)

Prép:bayna Détf C

Prép:calâ (C N)

Prép:calâ (C_a Prép Détf C_b)

Prép.Adv.:mundhu (C_a C_b Poss)

Prép:can (C_a C_b)

Table 5.

Soient:

Expf(2), table 5.
câma 'al-fîli.

Expf(3), table 5.
mathnâ mathnâ.

Expf(4), table 5.
zarâfâtin wa wiHdânan.

Nous observons, pour ces exemples, les formes:

$$\underline{C_a \text{ Détf } C_b}$$

$$\underline{C_a C_b}$$

$$\underline{C_a \text{ conj } C_b}$$
Table 6.

Nous avons dans cette table:

Expf(1), table 6.
yadan fî yadin.

Expf(6), table 6.
'al-sinnu bi 'al-sinni.

Expf(17), table 6.
naZaran li 'al-Zurûfi.

Elles entrent dans les formes:

$$\underline{C_a \text{ Prép } C_b}$$

$$\underline{\text{Détf } C_a \text{ Prép } \text{Détf } C_b}$$

$$\underline{C_a \text{ Prép:li } \text{Détf } C_b}$$
Table 7.

Parmi les constructions qui entrent dans cette table:

Expf(10'), table 7.
ka-mâ jara-t 'al-câdatu.

Expf(11), table 7.
ka-'al-curjûni 'al-qadîmi.

Expf(12), table 7.
ka-'al-Hada'ati.

Expf(19), table 7.
ka-julmûdi Saxrin.

Expf(1), table 7.
ka-nârin calâ calamin.

Nous notons pour ces exemples les formes:

Prép:ka Pron V Détf C_o

Prép:ka Détf C Adjf

Prép:ka Détf C

Prép:ka (C_aC_b)

Prép:ka (C_aPrép C_b)

Cette représentation des différentes formations de la forme adv., soulève divers problèmes. Nous traiterons, en chap. III, de quelques propriétés les plus typiques, et nous donnerons également quelques indications sur chaque table, en particulier, sur les contraintes qui sont mises en jeu.

1.5.3. Liste des structures de la forme adj.

Le dépouillement du corpus, nous permet de distinguer, au moyen de diverses distributions, les formes adj., que voici:

Table 1.

Dans cette table, les relations mises en jeu sont du type:

Expf(1), table 1.
mawqifun musharrifun.

Expf(14), table 1.
caqabatun ka'ûdun.

Expf(36), table 1.
'al-dhirâcu 'al-'aymanu.

Nous observons pour ces formes adj.:

C Adj:mufaccil.

C Adj:facûlun.

Détf C Détf Adj:'afcalu.

Il s'agit dans: mufaccil, facûlun, 'afcalu de formes participiales.

Table 2.

Les formes qui apparaissent dans cette table sont:

Expf(49), table 2.
râbiTu 'al-ja'shi.

Expf(59), table 2.
Tarâ'idu suyûfin.

Expf(70), table 2.
mâDighu shîHin wa qaySûmin.

Expf(77), table 2.
salîlu 'al-dawHati 'al-nabawiyati.

Expf(89), table 2.
SâHibu 'al-Halli wa 'al-caqdi.

Nous notons:

Adj:fâcîlu Détf C
Adj:facâ'ilu (plur) C,(plur).
Adj:fâcilun (C_a conj C_b).
Adj:facîlu Détf C Adjf.
Adj:fâcîlu(Détf C_a conj Détf C_b).

Table 3.

Nous rencontrons, ici, les relations:

Expf(1), table 3.
nicmatun min 'allâhi.

Expf(30), table 3.
qâbilun li 'al-niqâshi.

Expf(34), table 3.
qabasun min nûrin.

C_aPrép Détf C_b

C_a:fâcilun Prép:li Détf C_b

C_aPrép C_b

Table 4.

Soient les exemples:

Expf(1), table 4.
saHâbatu Sayfin.

Expf(9), table 4.
bayDatu 'al-dîki.

Nous observons:

C_aC_b

C_aDétf C_b

Le processus de formation, mis en jeu dans cette table, consiste à lier deux substantifs, au moyen zero, dans le premier exemple; et au moyen d'un déterminant comme dans le deuxième exemple.

1.6. Notes au chapitre I.

De la description qui vient d'être faite, on peut conclure que la systématisation des formes proverbiales, des formes métaphoriques et des formes figées, laisse apparaître un ensemble de valeurs erronées qui sont dues, sans doute, au manque de recherches avancées, notamment les recherches qui se servent de la taxonomie comme instrument de base pour la systématisation des données.

L'établissement du passage de la forme simple à la taxonomie formelle du proverbe, est une idée développée dans les recherches de Permiakov (1968). Indépendamment de cette remarque, les auteurs des glossaires et regroupements de proverbes (cf., p.1.), classent les proverbes selon les notions:

- 1) faSîH, (éloquent).
- 2) câmmî, (vulgaire).
- 3) muwallad, (transformé, ce type de proverbe a le faSîH comme prototype.).

D'après l'entité des puristes, le muwallad regroupe toutes les formes faites par transposition, qu'elle soit de nature rigoureuse, ou approximative. Ce classement prête, néanmoins, le flanc à la critique, notamment, dans des cas litigieux. Par exemple:

- a) 'asac̣dun 'am sac̣îdun?
(est-ce) Saad ou Saîd?
(:de quoi s'agit-il ?).
- b) 'a'âsun 'am Halfâ'u ?
(est-ce) la plante dite 'âs ou l'alfa (plante)?
(:de quoi s'agit-il ?).

Ici, rien ne permet de dire que (a), appartient au faSîH, et (b), au câmmî (familier); pourtant, 'bû hilâl 'al-caskariyyu (mort, 395 de l'hégir.), accueille, dans sa jamharatu 'al-'amthâli, (a) parmi les formes éloquentes (faSîH), et considère (b), comme une forme du style familier (câmmî).

L'argument sur lequel s'appuie 'abû hilâl 'al-caskariyyu, est celui de la notion sémantique d'ancienneté, principe fondé par les premiers grammairiens arabes, selon lequel les formes du faSîH doivent, historiquement, remonter loin. Les rhétoriciens arabes n'ont pas hésité à user de cette notion, avec talent, pour en faire le paramètre dont dépend la modélisation de l'ensemble des formes proverbiales du faSîH.

Toutefois, ce paramètre a contribué, outre mesure, à la marginalisation si ce n'est à l'étouffement de l'aspect productif des formes proverbiales au sein de la phraséologie arabe.

Nous avons mentionné, par ailleurs, l'existence d'une tradition encore fort vivace, en l'occurrence, l'anecdote qui concerne aussi bien les expressions figées que les formes proverbiales. Elle est si ancrée dans les esprits que toute phrase semble en tirer son origine(1).

1) Nous indiquons, ici, un exemple tiré de proverbes inédits P.32, proverbe 18. On trouve "'ismac yâ tallis yâ Hzîn yâ 'al-matghaTTi b'tbânda (:écoute, ô tapis chagriné, ô toi qu'on a recouvert de tbânda (:tablier de cuir que mettent les moissonneurs)). On cite ce proverbe quand on veut faire allusion à une personne ou une chose sans la citer. Ce proverbe tire son origine de l'anecdote suivante: On raconte qu'un homme se vantait d'avoir pour épouse une femme aussi pieuse que chaste. Il fut convaincu de sa vertu le jour où rentrant chez lui, un coq à la main, il vit sa femme se voiler le visage pour se dérober au regard discret du coq; lorsque le mari demanda à sa femme les motifs de ce geste pudique, elle lui répondit que la décence lui interdisait de se montrer dévoilée devant un mâle, fut-il un oiseau. Or cette prétendue vertueuse, ne manquait pas de profiter des absences assez fréquentes de son mari, pour se dissiper chez des compagnons de plaisir. Il advint qu'un certain jour, le mari qui ignorait toujours les infidélités de son épouse se mit, comme à l'ordinaire à faire son éloge. En l'entendant parler ainsi, l'un des amants de celle-ci voulut le convaincre du contraire. Il s'approcha alors du mari, et lui dit à brûle pourpoint: "Que me donnerais-tu si je te faisais voir ta femme chantant et riant dans une compagnie galante?". Le mari ne doutant pas de la fidélité de son épouse, jura de céder la propriété de sa maison à celui qui serait capable de lui donner la preuve de l'infidélité de sa conjointe. Ils prirent

Nous n'avons pas entendu, dans ce chapitre, broser un tableau de tous les détails des formes proverbiales, des formes métaphoriques, des emplois au sens figuré. Par contre, il convient de noter que la comparaison entre ces différents volets de la phraséologie arabe, est particulièrement intéressante en ce qu'elle nous a permis de saisir les particularités des formes proverbiales, les caractéristiques des formes métaphoriques et celles des emplois au sens figuré.

Pour ce qui est des formes proverbiales, leurs particularités s'observent sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, les structures dans lesquelles entrent les proverbes (cf., liste des proverbes., p. 13 .), il s'agit, d'une façon générale, de formes générales.

Les man Vaccompl., inaccompl., 'idhâ Vaccompl., inaccompl., comportent une généralisation, ils contribuent, dans une large mesure, à la construction des proverbes.

Le vocabulaire du proverbe n'a rien d'exceptionnel.

L'emploi d'un proverbe ne se plie pas aux considérations contextuelles.

Ces distinctions établies, nous avons abordé le sujet des formes métaphoriques. Les grammairiens classiques arabes distinguent avec beaucoup d'intérêt, à ce sujet, la procédure par comparaison: 'al-tashbîhu. Celle-ci s'effectue, souvent, au moyen de la Prép =: ka, et puis la procédure par emprunt: 'al-'isticâratu.
Par exemple:

'alâ sirba 'al-qaTâ hal min mucîrin janâHa-hu,
lacalliya 'ilâ man qad hawîtu 'aTîru.

(Oh! essaim de tourterelles qui pourrait m'emprunter son aile afin que je puisse, vers celle que j'aime, voler.)

alors rendez-vous pour le lendemain soir, dans une maison, où l'épouse infidèle avait l'habitude de se rendre. Effectivement, le lendemain soir, et avant que la femme ne vint, on prit soin de cacher son mari dans un coin de la chambre, en le couvrant d'un sac grossier (tellis), et d'un tablier de cuir (tbanda). A l'heure convenue, l'épouse infidèle, se croyant à l'abri de tout regard indiscret, entra joyeusement, dans la chambre où tous les amants étaient réunis. Elle commença déjà à donner libre cours à ses frivolités, lorsque l'un de ses compagnons de joie, prenant une guitare, l'invita à exécuter une danse au rythme d'une chanson improvisée pour la circonstance. Celui-ci, convaincu alors de l'infidélité de son épouse, céda la propriété de sa maison, selon sa promesse, et répudia irrévocablement sa femme en jurant qu'il ne remarierait plus jamais.

On aperçoit aisément qu'il ne s'agit pas d'une expression figée, mais bien au contraire, d'une tournure semblable aux tournures métaphoriques, que nous avons étudiées dans les paragraphes précédents et dans lesquelles il n'y a pas de spécialisation sémantique.

En ce qui concerne les emplois au sens figuré, nous avons pris comme exemple le verbe qaTaca, (couper). Nous avons démontré que la différence des emplois de ce verbe, était celle qui résulte des différentes distributions possibles, du verbe qaTaca, dans le lexique en général.

Il est donc acquis que le sens d'un verbe donné dépend des différentes distributions possibles. Les dictionnaires actuels négligent cette distinction, ils se contentent de donner quelques emplois, généralement quatre ou cinq, or le nombre réel du sens d'un verbe, peut dépasser, parfois, les dizaines (1).

Comme nous l'avons laissé pressentir, au début de ce chapitre, la comparaison entre les formes proverbiales, les formes métaphoriques; les emplois au sens figuré d'une part, et les expressions figées d'autre part, avait pour but l'établissement d'une typologie des expressions figées. Pour cela les indications fournies par les quelques exemples de proverbes, de métaphores et des emplois au sens figuré, nous ont été utiles, car elles nous ont permis de tracer les limites des expressions figées.

Il ressort de cette typologie trois grandes parties.
Les phrases figées, les formes adverbiales, les formes adjectivales

Nous nous proposons d'étudier, dans le chapitre qui suit, les différentes classes syntaxiques des phrases figées.

(1). Nous rappellerons ici un exercice fait sur les différents sens du verbe manger, en Français, et dont le résultat était surprenant. On a recensé plus de quatre vingt unités de sens.

II CHAPITRE II : LES PHRASES FIGEES.

Chapitre II. Les phrases figées.

Dans ce ce chapitre, nous étudierons, en détail, les tables des phrases figées. Nous essayerons également d'apporter des solutions aux problèmes soulevés dans le précédent chapitre.

Pour cela, nous mettrons en évidence, dans les premiers paragraphes qui suivent, quelques contraintes qui pèsent sur un certain nombre de verbes, contraintes de temps, contraintes du nombre, contraintes du genre etc...

2.1. Les contraintes sur le temps.

Les vérifications que nous avons effectuées montrent que dans de nombreuses situations, le verbe de la phrase figée est contraint par le temps. Considérons:

Expf(74), table 1.

laqiHa-t Harbu wâ'ilin can Hiyâlin.

Ici, le verbe laqiHa-t, qui est à la forme accomplie, n'autorise pas la forme inaccomplie.

* talqaHu Harbu wâ'ilin can Hiyâlin.

Il s'agit d'une forme inacceptable.

En général, le test de la forme accomplie, inaccomplie, sur une variété d'exemple, fournit des interdictions du type:

Expf (171), table 2.

'axadha Zeyd SaHifata 'al-mutalammis, V.F. acc.

* ya'xudhu Zeyd SaHifata 'al-mutalammis, V.F. inacc.

Expf (12) , table 3.

lâ yafuttu Zeyd bacratân, V.F. inacc.

* mâ fatta Zeyd bacratân.

Dans les exemples qui suivent, des restrictions sur le temps des verbes sont observées. Considérons les formes inaccomplies dans :

Expf(1), table 1.
yafthaHu 'allâhu.

L'application de la forme accomplie, dans cette phrase, conduit à :

Expf(64), table 1.
fataHa 'allâhu.

Autrement dit, à un sens nouveau. Cette remarque s'applique à plusieurs exemples. Dans d'autres situations, le changement du temps d'un verbe, n'introduit pas un sens nouveau, mais bien au contraire, il donne lieu à une forme non interprétable. Par ex :

Expf(13), table 2.
yactalithu Zeyd 'al-zinâda.

Nous observons que l'application de la forme accomplie, dans cette phrase, fournit :

*ictalatha Zeyd 'al-zinâda.

Il s'agit d'un emploi impossible.

Remarquons qu'il existe des phrases, introduites par une négation, auxquelles la forme accomplie ne s'applique pas sans que cela entraîne un changement de sens, ou un emploi interdit. Nous avons :

Expf(60), table 3.
lâ yuHarriku Zeyd sâkinan.

Dans :

mâ Harraka Zeyd sâkinan.
n'a pas bougé Zeyd un figé (:membre figé),

nous avons l'interprétation nouvelle que voici :

(:il n'a pas fait le moindre geste, il n'est pas intervenu).

Nous constatons qu'il n'y a pas déplacement du sens de (60) vers cette nouvelle transformation. Par ailleurs, les restrictions sur le temps du verbe, dans les formes au mode impératif, sont d'une nature voisine de celles que nous venons de voir.

Dans:

Expf(12), table 1.
'anfiq Bilâlun!

Forme accomplie:

*'anfaqa Bilâlun
a dépensé Bilal.

C'est une phrase libre.

Expf(139), table 4.
lâ taqsiT calâ 'abî Hibâlin.

Forme accomplie:

*mâ qasaTa calâ 'abî Hibâlin.
il n'a pas été juste envers Abi Hibal.

Cette forme n'a pas d'interprétation idiomatique.

Certaines phrases figées mettent en jeu des verbes qui ne s'emploient qu'au mode impératif, tels halumma, hâti, dans:

Expf(40), table 3.
halumma jarran.

Expf(19), table 8.
hâti-hâ min dhî tubuddi'a-t.

Nous n'observons pas de verbes synonymes pour halumma et hâti.

Il est donc naturel d'affirmer que, dans ces formes, le mode impératif est indispensable pour l'interprétation idiomatique. De même que, les formes accomplies et inaccomplies, déterminent, dans de nombreuses situations, le sens idiomatique des phrases dans lesquelles elles s'imposent.

Les verbes que nous venons de tester refusent en bloc le changement du temps. Par ailleurs, soulignons deux autres types de phrases figées, dont l'interprétation est déterminée par le temps du verbe.

a) phrase a verbe possédant quelques restrictions de temps.

Soient:

Expf(57), table 1.

HaSala 'al-sharafu, forme accomplie.

*sa yaHSulu 'al-sharafu, forme inaccomplie.

*li-yaHSuli 'al-sharafu, mode impératif.

Expf(86), table 1.

tajashsha'a luqmânu min ghayri shabacin, forme accomplie.

*yatajashsha'u luqmânu min ghayri shabacin, forme inaccomplie.

*tajashsha' luqmânu min ghayri shabacin, mode impératif.

Expf(23), table 2.

Talaba Zeyd 'al-'ablaqa 'al-caqûqa, forme accomplie.

*yaTlubu Zeyd 'al-'ablaqa 'al-caqûqa, forme inaccomplie.

*'uTlub Zeyd 'al-'ablaqa 'al-caqûqa, mode impératif.

Expf(79), table 3.

Sanaca, camila Zeyd macrûfan, forme accomplie.

'icmal, 'iSnac Zeyd macrûfan, mode impératif.

Nous observons que cette forme est tout à fait naturelle. De plus, elle autorise la forme inaccomplie, lorsqu'elle est prolongée au moyen d'une préposition adv., comme dans:

sa yaSnacu Zeyd macrûfan 'idhâ mâ qâma bi-kadhâ wa kadhâ.

(certes Zeyd rendra un grand service s'il procédait à..)

Il s'agit, ici, d'une forme régulière.

Cette analyse, par prolongement de la construction de base, n'est pas envisageable dans (86). Nous rencontrons d'autres variétés:

Expf(11), table 4.

'acTâ Zeyd can Zahri yadin, forme accomplie.

Il est possible d'avoir:

yucTî Zeyd can Zahri yadin, forme inaccomplie.

alors que:

* 'icTî Zeyd can Zahri yadin, mode impératif.

est non acceptable.

L'examen du lexique montre une variété de restrictions sur le temps, notamment dans les formes où le verbe est au mode impératif. Nous reviendrons sur ces situations.

Phrase à verbe non restreint par le temps.

Expf(84), table 1.

'allâhu yujâzi-ka bixayrin, forme innac.

jâzi-hi 'allâhumma bi-xayrin, mode impératif.

Au point de vue construction, il faut remarquer que 'allâhu, dans la forme inacc., devient 'allâhumma, forme adaptable aux phrases appellatives. Ajoutons que la présence de mmâ, est obligatoire. L'omission de cette particule entraîne l'interdiction que voici:

*jâzi-hi 'allâhu bi-xayrin.

Nous avons noté par ailleurs une possibilité avec le vocatif: yâ jâzi-hi yâ 'allâhu bi-xayrin.

Cette forme est naturelle.

Expf (159) , table.2.

tanaffasa N_ohum 'al-Sucadâ'a: forme accomplie

yatanaffasu N_ohum 'al-Sucadâ'a: forme inaccomplie.

li-yatanaffas N_ohum 'al-Sucadâ'a: impératif.

Dans certains cas, il est nécessaire de procéder à des améliorations comme dans:

Expf (430), table.1.

dhahaba-t riHu-hum: forme accomplie.

sa-tâdhhabu riHu-hum yawman mâ: forme inaccomplie.

L'intervention de la particule sa (certes), et l'adverbe de temps yawman mâ, dans la phrase où le verbe est à la forme inacc., est indispensable. Ainsi:

*tadhhabu riHu-hum.

a un caractère ambigu. Cette forme nécessite un adverbe ou un argument qui complète l'énoncé.

Les formes accomplies et inaccomplies, ainsi que le mode impératif déclenchent, souvent, des interprétations mettant en jeu des extensions de sens dans les situations où ils opèrent.

2.2. Restriction sur la position de C

L'ordre des mots dans les relations suivantes est inchangeable. Soient:

Expf (16), table.1

Si V C₀

Expf (29), table.1

V C₀ Adjf

Expf (74), table.1

V C₀ Prép C₁

Observons les interdictions:

* 'allâhu 'in shâ'a
C₀ Si V Pron°

* 'allâhu 'al-caZîmu Sadaqa.
C₀ adj V Pron°

* Harbu wâ'ilin can Hiyâlin laqiHa-t.
C₀ Prép C₁ V Pron°

L'interdiction de [permut], explique la part que la place (d'un mot) prend à la détermination du sens idiomatique.

Il est constant, en effet, d'observer que dans de nombreuses situations l'échange du verbe et du sujet, ou celui du sujet et du complément, entraîne une modification de sens. L'exemple suivant confirme cette hypothèse. On admet:

Expf(19), table 4.

yaghrifu Zeydun bi-dalwayni.

La permutation, Prép C₁ -- V N₀:

bi-dalwayni yaghrifu Zeydun.

n'a qu'une signification rationnelle: Zeyd prend de l'eau avec, ou au moyen de...

La transformation,

$$\begin{array}{c} \underline{V \text{ Détf } C_0} \\ \longrightarrow \underline{\text{Détf } C_0 V} \end{array}$$

ne donne pas lieu à une même interprétation, dans:

Expf (a), table 1.

-d'une part,

$$(a) \quad \frac{\underline{TâHa \text{ 'al-laylu}}}{\underline{V \text{ Détf } C_0}}$$

= La nuit est tombée.

-d'autre part,

$$(b) \quad \frac{\underline{'al-laylu \text{ TâHa}}}{\underline{\text{Détf } C_0 \text{ V}}}$$

= il est trop tard.

Apparemment, l'ordre inversé dans plusieurs phrases figées, comme par ex:

Expf(77), table 1.

câda-t li-citri-hâ lamîs.

où l'ordre est: V Pron° Prép C₁ Poss° C₀

au lieu de, V C₀ Prép C₁ Poss°

est lié à des considérations qui, selon les situations, sont plus ou moins déterminantes. Par exemple, dans les phrases suivantes:

Expf(77), table 1.

câda-t li-citri-hâ lamîs.

Expf(94), table 1.

jâ'a-t furSatu-ka min farîsin.

L'ordre des mots est imposé par la sonorité finale dans les membres lamîs et farîsin.

Nous pouvons encore lier ces restrictions, sur l'ordre d'une relation, à des opérations comme la restructuration ou encore l'extraposition. Les exemples suivants rendent compte de ces situations. Soient:

Expf (97), table 1.

faDlun min 'abî-kacbin darak

Expf (94), table 1.

wâHidatun jâ'a-t min 'al-sabci 'al-micarri.

La relation dans (97) est:

C₀Prép C₁V

il existe des restrictions sur cette relation:

-les reformulations suivantes:

* V C₀Prép C₁

* Prép C₁V C₀

* V Prép C₁C₀

* C₀V Prép C₁

sont impossibles. Par ailleurs, la relation dans (94), est :

C₀V Prép Détf C₁Adjf

Ici encore, l'ordre est invariable:

* V C₀Prép Détf C₁Adjf

* Prép Détf C₁Adjf V C₀

* V Prép Détf C₁Adjf C₀

* C₀Prép Détf C₁Adjf V

Dans d'autres situations, l'application des transformations [extrap] et [miroir] donne lieu non pas à des modifications de sens, mais à des structures formellement et sémantiquement voisines.

Dans: expf (1) , table 7; la relation est:

V imp N₀hum C₁Prép N₂

L'application de [miroir] à (1) donne:

Prép N₂V imp N₀hum C₁

Prép N₂V C₁N₀

Les transformées par [miroir]

et

bi-Hindin 'agirra Zeydun caynan

bi-Hindin 'agirra caynan Zeydun

sont acceptables.

Cependant, un certain nombre d'observations se dégagent dans :

Expf (1) , table 8.

bada'a-hâ bi-dhikri-suhaylin.

L'application de la permutation [miroir] n'a pas lieu d'être :
-la relation observée dans (1) est :

V Pron₀Pron₁ lex. Prép C₂

l'application de [Prép N p.] à (1) fournit

[Prép N p.] :→ Prép C₂Pron₀Pron₁V , ce qui donne :

* bi-dhikri-suhaylin huwa, Zeyd hâ bada'a.

Cette modification est impossible.

Nous avons relevé un autre cas :

Expf (45) , table 9.

zâda N₀hum fî 'al-Tîni ballatan.

L'utilisation de [Prép N p.] ne permet pas de décrire cette situation.

[Prép N p.] :→ Prép Dét C₂ C₁N₀hum V

* fî 'al-Tîni ballatan Zeydun zâda.

Il s'agit , ici, d'une forme inacceptable.

Par ailleurs, une modification indépendante de celle-ci peut s'obtenir formellement à partir de (45) par permutation du C₁ et du Prép C₂ :

V N₀C₁Prép C₂

= zâda Zeydun ballatan fî 'al-Tîni.

L'interprétation de (45) est conservée dans cette modification.

2.3. Les phrases figées avec une négation.

Le phénomène des énoncés niés est extrêmement fréquent dans la phraséologie arabe; de très nombreuses situations l'illustrent;

Expf (312), table 1.

fa-mâ baka-t calay-him 'al-samâ'u wa 'al-'arDu

Expf (329), table 1.

lâ tashûku-ka min kadhâ shâ'ikatun.

Expf (353), table 1.

lâ fuDDa fû-ka

Expf (12) , table 3.

lâ yafuttu N₀hum bacratan

Expf (60) , table 3.

lâ yuHarriku N₀hum sâkinan.

Expf (139) , table 4.

lâ tawsit N₀hum calâ 'abi-Hibâlin

Expf (213) , table 4.

lâ yudcâ N₀hum fi 'al-naqarâ wa lâ fi 'al-jafalâ

On notera que (312) et (213) comportent les relations:

Nég V Prép N₁Détf C₀conj C₀

Nég VPass N₀hum Prép Détf C₁conj nég Détf C₁

Nous adoptons pour ces deux structures les reformulations:

Nég V Prép N₁Détf C₀conj nég V Prép N₁C₀

Nég V Prép N₀Détf C₁conj nég V N₀Prép Détf C₁

Il y a reconstruction, dans ces deux modifications des ellipses:

-wa mâ baka-t (312), à droite de la conjonction:wa (et):

fa mâ baka-t calay-him 'al-samâ'u wa mâ baka-t
calay-him 'al-'arDu

-wa lâ yudcâ (213) , apparaît également à droite de la
conjonction, wa (et):

lâ yudcâ N₀hum fi 'al-naqarâ wa lâ yudcâ fi 'al-jafalâ

Les formes figées du type (222), table 4 sont à rapprocher des nombreuses expressions françaises composées sur le modèle ni X ni Y, X et Y constituent les deux pôles extrêmes. Ainsi 'al-samâ'u, wa 'al-'arDu (le ciel et la terre); et 'al-nafalâ, wa 'al-jafalâ (banquet, et diffamation) constituent une négation des extrêmes qui ne renvoie pas à une valeur médiane: Nous avons recensé un nombre important de phrases figées où apparaissent les deux pôles extrêmes:

Expf (44), table 12.

mâ la-hu qiblatun wa lâ dibratun fî kadhâ.

Expf (45), table 12.

mâ la-hu qaddun wa lâ qaHfun.

Expf (46), table 12.

mâ la-hu 'aqaddun wa lâ marîshun.

Expf (48), table 12.

mâ la-hu sabadun wa lâ labadun.

Expf (51), table 12.

mâ cinda-hu shawbun wa lâ rawbun.

Parmi d'autres expressions, illustrant une stratégie constante de l'usage de la négation, nous relevons les cas suivants:

Expf (62), table 12.

mâ bi-hâ Zufrun

Expf (1), table 14.

lâ yamuttu Nohum 'ilay-hi bi-Silatin.

Expf (54), table 12.

mâ bi-hi shufrun

Expf (57), table 12.

mâ bi-hâ Sâfirun

Expf (59), table 12.

mâ bi-hâ miSwâtun.

Il s'agit dans l'ensemble de ces situations, d'un procédé qui consiste à utiliser une extrémité au lieu de deux.

Nous constatons que les extrémités: Zufrun, Silatun, shufrun, Sâfirun, miSwâtun sont, en pratique, au degré pragmatique minimal.

Il existe cependant d'autres situations, qui correspondront plutôt à une quantité maximale niée:

Expf (23) ,table 13.

Laysa hâdhâ min Tirâzi-ka

Expf (61) ,table 12

lâ Tâ'ila taHta-hu.

Expf (173),table 1.

lâ yushaou ghubâru-hu.

Expf (305),table 1.

lâ yantaTiHu fî-hi canzâni.

Expf (304),table 1.

lâ yonDabu la -hu macînun.

Expf (447),table 1.

lâ shulla cashru-ka

On notera que les extrémités Tirâzi-ka (broderies), Tâ'ila (long, grand'chose), ghubâru-hu (ses poussières), canzâni (chevrons), macînu-hu (eau propre et abondante) et cashru-ka (tes dix) expriment un degré plus élevé à celui exprimé dans les cas précédemment discutés.

Par ailleurs, soulignons qu'il existe des situations où la présence d'un équivalent pragmatique:

Expf (18) ,table 13.

Laysa hâdhâ bi-nâri-'ibrâhîma.

signifie non plus une valeur nulle, dans le cas par exemple de (62), (54), (57) et (56), mais un degré orienté différemment:

Ce n'est pas facile!

D'autre part, l'effacement des particules de la négation, qui apparaissent en tête de l'ensemble des phrases discutées jusqu'à présent, ne donne pas souvent lieu à des phrases acceptables.

Lorsqu'on ote lâ dans (148) et dans (222), on constate que

* 'aqsiT N_ohum calâ 'abî-Hibâlin

* yudcâ N_ohum fî 'al-naqarâ wa fî 'al-jafalâ

n'ont aucune interprétation, aussi bien dans l'emploi figé, que dans l'emploi libre. La remarque va aussi pour:

* Tâ'ilun tahta-hu, Expf (61)..

* yushaqqu ghubâru-hu, Expf (173).

* yantaTiHu fî-hi canzâni, Expf (305).

* yanDabu la-hu macînun, Expf (304).

* hâdhâ bi-nâri-'ibrâhîma, Expf (18).

Indépendamment de ces interdictions, il est possible cependant, d'envisager, dans quelques cas, l'effacement de la particule de négation, lâ:

fuDDa fû-ka (353).

shulla cashru-ka (447).

Ces phrases sont naturelles. Dans l'exemple (54), l'effacement de lâ, conduit à la phrase douteuse que voici:

yamuttu N_ohum, ceci 'ilay-hi bi-Silatin.

Ce caractère douteux s'efface avec l'apparition d'un élément de sens nouveau. Ainsi lorsque le Prép C₂ est suivi d'un adjectif comme wathîqatin ou waTîdatin (solide), la phrase apparaît tout à fait naturelle:

yamuttu N_ohum, ceci 'ilay-hi bi-Silatin wathîqatin,
waTîdatin.

2.4. Les formes passives dans la PF.

Nous examinerons ici le cas où la phrase figée est toujours au passif. Nous poserons d'une part quelques problèmes, entre autres, l'omission du Prép:min Tarafi, jarrâ'i, ou encore l'omission d'une relative dans les formes: Vpass (C N).

D'autre part, nous étudierons les changements de sens qu'induit une forme passive lors du passage de la forme passive à la forme active.

Considérons les formes passives dans les exemples suivants:

Expf (164), table 1.

yuHsabu la-hu 'alfu Hisâbin.

Expf (166), table 1.

cîla Sabru-hu.

Expf (167), table 1.

câda 'al-Hîsu yuHâsu.

Expf (168), Table 1.

cuSSa-t tamâ'imu-hu.

Expf (171), table 1.

lâ yuSaddaou 'atharu-hu.

Expf (172), table 1.

Surra calay-hi rijlu-'al-ghurâbi.

Expf (173), table 1.

lâ yushaqqu ghubâru-hu.

Expf (180), table 1.

tuthnâ calay-hi 'al-xawâSiru.

Expf (183), table 1.

nufiDa-t bi-hi 'al-'aHlâsu.

Comme nous pouvons le remarquer ces exemples appartiennent tous à la table 1. Soulignons néanmoins, que nous avons rencontré des formes passives, dans les autres tables.

Dans les exemples que nous venons de donner, il s'agit de Passif sans agent. Observons les formes..

Vpass Prép N₁C₀ , Expf (164).

Vpass(₀C N) , Expf (166).

V C₀Vpass , Expf (167).

Vpass (₀C N) , Expf (168).

Nég Vpass (₀C N) , Expf (171).

Vpass Prép N₁ C₀ , Expf (172).

Nég Vpass (₀C N) , Expf (173).

Vpass Prép N₁Détf C₀ , Expf (180).

Vpass Prép N₁Détf C₀ , Expf (183).

Les phrases auxquelles correspondent ces formes doivent être considérées comme des phrases où l'agent Prép:min N₀ a été omis:

yuHsabu la-hu 'alfu-Hisâbin(min Tarafi kadhâ).

cîla Sabru-hu (min jarrâ'i kadhâ).

Dans (167), le Prép N₀ ne s'applique pas, nous envisagerons alors un autre procédé, celui de: naZaran Prép:li ou 'ictibâran Prép:li

câda 'al-Hîsu yuHâsu (naZaran li kadhâ).

cuSSa-t tamâ'imuh-hu (min Tarafi kadhâ).

lâ yuSaddaqu 'atharu-hu (min Tarafi 'aHadin).

Surra calay-hi rijlu 'al-ghurâbi(min jarrâ'i kadhâ).

lâ yushaqqu ghubâru-hu (min Tarafi 'aHadin).

Dans d'autres cas nous procéderons au moyen de le fait Que P (:li-mâ...), comme dans (180):

tuthnâ calay-hi 'al-xawâSîru (li-mâ la-hu min kadhâ).

Dans (183), nous avons:

nufiDa-t bi-hi 'al-'aHLâsu (min Tarafi kadhâ).

Il s'agit ici d'un passif du type: de la part de...

2.4.1..Omission des positions nominales dans Vpass Prép N₁ C₀

-L'omission de la partie C, en position nâ'ibu. fâcilin, dans les phrases figées de la forme:

Vpass Prép N₁ (E, Détf) C₀

ne donne pas lieu à des transformées, ayant une similarité sémantique avec les exemples du départ. Dans les phrases suivantes nous mettons entre parenthèse les parties omises:

- * yuHsabu la-hu ('alfu-Hisâbin), Expf (164).
- * tuthnâ calay-hi ('al-xawâSiru), Expf (180).
- * nufida-t bi-hi ('al-'aHlâsu), Expf (183).
- * Surra calay-hi (rijlu-'al-ghurâbi), Expf (172).
- * tushadû 'ilay-hi ('al-riHâlu), Expf (174).

-Omission du Prép N₁ dans

Vpass Prép N₁ (E, Détf) C₀

Si nous omettons la partie libre, Prép N₁ dans la relation ci-dessus nous constatons que

- * yuHsabu 'alfu Hisâbin
- * tuthnâ 'al-xawâSiru
- * nufida-t 'al-'aHlâsu
- * Surra-t rijlu-'al-ghurâbi
- * tushadû 'al-riHâlu

ne peuvent pas être liées à (164), (180), (183), (172), (174).

-Contre exemple.

Nous relevons la situation suivante

Duriba calâ 'âdhâni-hâ 'al-mawtu

(i) fut frappée sur oreille de N la mort.

(= pour qqn, ou un endroit où il y a un silence complet

Il est possible d'omettre le Prép C : calâ 'âdhâni-hâ .observons

(ii) Duriba calay-hâ 'al-mawtu

elle a le même sens que (i).

2.4.2. Omission des positions nominales dans Vpass(oC N)

L'omission du C et de son complément de nom libre dans les phrases de forme

Vpass (oC N)

fournit

- * cîla(Sabru-hu), Expf(166).
- * cuSSa-t(tamâ'imu-hu), Expf(168).
- * lâ yushaqqu(ghubâru-hu), Expf(173).
- * judhdha(thadyu-'ummi-hi), Expf(179).
- * lâ yunâdâ(walîdu-hu), Expf(184).
- * Humma(qaDâ'u-hu), Expf(177).

Nous constatons qu'il est impossible de construire des paires analogues en sens, par omission du (oC N) dans ces phrases. Toutefois, il existe des formes passives

Nég Vpass (oC N)

qui sont telles que C peut être omis
Soit:

Expf(171), table i.

lâ yuSaddaçu 'atharu-Zeydin

L'omission de 'atharu (trace) est possible:

lâ yuSaddaçu Zeydun

Cette phrase a le même sens que (171).

-Omission du complément de nom libre

Si nous omettons le complément de nom libre dans les exemples que nous venons de citer, nous constatons que diverses ambiguïtés interviennent dans l'interprétation de ces formes passives

- * cîla Sabrun
- * cuSSa-t tamâ'imun
- * lâ yushaqqu ghubârun
- * judhdha thadyu-'ummin
- * lâ yunâdâ walîdun
- * Humma qaDâ'un

Signalons cependant, que nous observons fréquemment des phrases

de la forme

Vpass Détf C₀

De nombreuses phrases ayant cette relation décrivent un fait accompli. Citons à titre d'exemple

- (177) Humma 'al-qaDâ'u
Vpass Détf C₀
 est accomplie la sentence
 (= c'en est fini de...), table 1.

- (186) quDiya 'al-'amru
Vpass Détf C₀
 est finie l'affaire
 (= le problème est résolu), table 1.

Nous avons repéré une autre utilisation de cette dernière forme dans le Coran: Sourat yûsufu. Verset., 41.

quDiya 'al-'amru 'alladhî fî-hi tastaftiyâni
V Détf C₀ Pron Prép Pron⁰V Pron₀
 est finie l'affaire que dans elle débattiez-vous
 (Voilà résolue la question que vous êtes en train de débattre)

L'apparition de la relative dans cette forme passive, est à rapprocher des situations, rencontrées dans les paragraphes précédents. Nous avons observé qu'à une forme:

Vpass Prép N₁C₀

correspond une forme où apparaît le Prép N₀:

Vpass Prép N₁C₀Prép:min Tarafi, jarrâ'i kadhâ

Il est donc naturel de donner cette analyse à

Vpass Détf C₀

à laquelle correspond la forme de départ

Vpass Détf C₀Pron: 'alladhî, 'allatî P

Nous avons testé de nombreux exemples de la forme Vpass Détf C₀. Ils sont tous paraphrasables par la relative 'alladhî, 'allatî.

2.4.3. Application du [Passif adj.] .

L'application du [Passif adj.] à des formes passives, du type étudié jusqu'à présent, pose quelques problèmes d'analyse. Dans ce qui suit, nous ferons un certain nombre de remarques qui mettent en évidence ces difficultés.

Considérons les formes passives (164), (171), (173), (180) et (183), auxquelles on applique la transformation [Passif adj.]

- * maHsûbun la-hu 'alfu-Hisâbin.
- * ghayru muSaddaqin 'atharu-hu.
- * ghayru mushaqqin ghubâru-hu.
- * mathniyatun calay-hi 'al-xawâSîru.
- * manfûDatun bi-hi 'al-'aHlâsu.

D'une manière générale, nous constatons que certaines phrases passives de la forme $V_{passP} \text{ rép } N_1 C_0$ n'acceptent pas l'application du [Passif adj.]. Cependant, l'étude de certaines formes offrent une possibilité d'application [Pass adj.] :

Expf (182), table 1.

yuhâbu jânibu-Zeydin

[Passif adj.] : → Zeydun mahîbu 'al-jânibi

Ces deux séquences sont identiques. Notons que l'application [Passif adj.] : s'effectue en même temps que [Extrap.]

[Passif en yuRv] : → VPfx:yu (C N)

[Passif adj.] : → N₀Prfx:ma Dét C₁

Il y a extraposition de N, complément de nom, ici, Zeyd et apparition du Dét =: 'al.

Le problème d'omission de la partie: Prép: min Tarafi, jarrâ'i, dans les formes qui ont subi la transformation [Passif adj] se pose de la même manière qu'avec le cas des formes passives du type [Passif en yuRv.]

D'autre part, l'omission du Prép N₁, autrement dit, la partie libre dans les formes

Pass Adj Prép N₁ (E, Dét) C₀

suggère quelques remarques:

Si nous omettons le Prép N₁ dans (164), (180), (183) et (174):

- * maHsûbun 'alfu-Hisâbin.
- * mathniyatun 'al-xawâSiru.
- * manfûDatun 'al-'aHlâsu.
- * mashdûdatun 'al-riHâlu.

nous constatons que ces interdictions sont de même nature que celles observées dans la forme

Vpass Prép N₁ (E, Dét) C₀

Cependant, il existe une possibilité de rendre compte de ces interdictions. En effet, les constructions de la forme

Pass Adj (Prép N₁) (E, Dét) C₀

comme celles du type

Vpass(Prép N₁) Dét C₀

devraient dériver de la forme

V N₀ N₁, paraphrasable comme suit:

V N₀ (E, Dét =: 'al) N₁

V N₀ (E, Poss =: hu) N₁

ce qui nous conduit aux phrases libres suivantes:

Hasaba 'aHadun 'alfa Hisâbin.

thanâ 'aHadun 'al-xawâSira, xawâSira-hu.

nafaDa 'aHadun 'al-'aHlâsa, 'aHlâsa-hu.

shadda 'aHadun 'al-riHâla, riHâla-hu.

2.4.4. Restrictions sur les formes passives.

La plupart des formes passives de la PF, entrant dans les formes

Vpass Prép N₁ (E, Dét =: 'al) C₀

Vpass (₀ C N)

Vpass (E, Dét =: 'al) C₀

ne conservent pas leur propre interprétation lors du passage du passif à l'actif. Aux formes mentionnées ci-dessus, nous appliquons les transformations:

V N₀ (E, Dét =: 'al) C₁ Prép N₂

V N₀ (₁ C N)

V N₀ (E, Dét =: 'al) C₁

Nous observons

* Hasaba N₀hum 'alfa Hisâbin li-kadhâ.

* 'acâla N₀hum, ceci Sabra-fulânin, Expf (166).

* caSSa N₀hum, ceci tamâ'ima fulânin, Expf (168).

* lâ yuSaddiqu N₀hum 'athara fulânin, Expf (171).

* Sarra N₀hum calâ N₁hum rijla-'al-ghurâbi, Expf (172).

* thanâ N₀hum calâ N₁hum, ceci 'al-xawâSira, Expf (180).

* nafaDa N₀hum 'al-'aHlâsa bi-kadhâ, Expf (183).

Ces formes n'autorisent pas la forme active. Toutefois, il existe des cas où la transformation active serait applicable.

Nous avons:

Lâ yashuqqu ghubâra-Zeyd 'aHadun, Expf (173).

Cette phrase est naturelle avec N₀ =: 'aHadun (personne), indéterm alors qu'elle ne l'est pas lorsque N₀: (Zeyd, Boulanger etc..)

Par ailleurs, nous signalerons une autre utilisation de (173).

Soit:

lâ 'aHada yashuqqu ghubâra Zeydin

(nul, personne ne peut traverser la poussière de N)

2.4.5. Formes réflexives.

Nous nous en tiendrons ici à l'observation qui consiste à dégager les formes réflexives du verbe directement observées dans la phrase figée. Nous discuterons, plus loin dans le texte, quelques-unes des extensions de formes réflexives.

Schema faccala:

farraxati 'al-bayDatu, Expf (3), table 1.

" tafâcala:

tafâqama 'al-waDcu, Expf (4), table 1.

" 'infacala:

'inqalaba Zahru 'al-mijanni, Expf (5), table 1.

" 'iftacala:

'iltaqa-t Halaqatâ 'al-biTâni, Expf (8), table 1.

" fâcala:

mâta-t 'al-Himâratu, Expf (9), table 1.

" 'istafcala:

'istanwaga 'al-jamalu, Expf (13), table 1.

Une manière de rendre compte de ces situations consiste à adopter pour chacune d'entre elles les sources suivantes:

Dans (3), nous avons

farraxa-t 'al-bayDatu min tilqâ'i nafsi-hâ
(par elle même)

Dans (4)

tafâqama 'al-waDcu min cindi dhâtiyati-hi
(par lui même)

" (5)

'inqalaba Zahru 'al-mijanni min tilqâ'i dhâti-hi
(par lui même)

" (8)

'iltaqa-t Halaqatâ 'al-biTâni min dhâtiyati-hâ
(par elle même)

Dans(9)

mâta-t 'al-Himâratu min tilqâ'i nafsi-hâ
(toute seule)

" (13)

'istanwaqa 'al-jamalu min cindi dhâtiyati-hi

Nous avons relevé d'autres sources voisines:

Prép: min tilqâ'iyati-hi:Poss

Prép: min cindiyati-hi:Poss

Prép: min dhâti-hi li-dhâti-hi:Poss

Prép: min dhâti-hi li-ra'si-hi:Poss

Prép: min N Prép:li-ra'si-hi:Poss

Prép: min N Prép:li dhâti-ra'si-hi:Poss

Comme nous venons de l'observer, dans les phrases précédentes, l'énorme majorité des formes réflexives peut s'analyser au moyen de ce type des sources. Toutefois, signalons l'existence d'autres sources possibles:

Prép:dûna Que:'an Vinacc Pron⁰ =: hu N₀ =: 'aHadun
(sans que personne ne V. Pron⁰)

Cette source s'applique normalement aux formes réflexives (3), (5), (8) et (9). Cependant, les exemples (4) et (13), sont considérés comme ayant leurs sources uniquement dans les formes du type précédemment discuté. Par ailleurs, il existe quelques autres sources au moyen des Npc rûH et ra's, qui relèvent du langage populaire:

jâ'a Zeyd li-ra'si-hi (:pour tête-sa).
li-rûHi-hi (:pour âme-sen).

nous n'avons pas inclus ces sources dans notre analyse du fait que leur application à des situations différentes laisse apparaître plusieurs interprétations. Ainsi, il est possible d'avoir:

- =Zeyd est venu tout seul (non accompagné)
- =Zeyd est venu tout seul (personne ne lui a dit de venir)
- =Zeyd est venu tout seul (de son bon gré)
- =Zeyd est venu tout seul (de lui même)

Il existe encore des exemples comme

(a) wassaxa 'al-qamîSu
 V Dét No
 salit lè pull
 (= le pull est sale)

(b) callama 'al-shaybu
 V Détf Co
 'al-shaybu n.m(: les cheveux gris) a marqué
 (= en parlant de qqn qui commence à avoir des cheveux
 gris, par extension, il commence à vieillir).

Les analyses précédentes ne sont pas applicables à (a) et (b), car dans

* wassaxa 'al-qamîSu min tilqâ'i nafsi-hi
 * callama 'al-shaybu min tilqâ'i nafsihi
 * wassaxa 'al-qamîSu min cindi dhâti-hi
 * callama 'al-shaybu min dhâti-hi li-ra'sihi

les conditions de l'application des sources min tilqâ' nafsi-hi, min cindi dhâti-hi et min dhâti-hi li-ra'si-hi, dans (a) et (b), ne se présentent pas de la même manière que dans les autres formes réfléchies. Il n'est pas possible aussi de justifier comme sources de (a) et (b) les transformations:

* wassaxa 'al-qamîSu 'al-qamîSa
 salit le pull le pull
 * callama 'al-shaybu 'al-shayba
 ont marqué les cheveux gris les cheveux gris

Par ailleurs, la forme réfléchie, (a), permet la possibilité suivante:

tawassaxa 'al-qamîSu

L'élément nouveau dans cette forme réflexive est le ppv ta dans tawassaxa, qui met en évidence la relation réflexive que présente, en général, le schéma tafaccala. Cependant, si nous adoptons cette solution pour (b) nous remarquons que

* tacallama 'al-shaybu

Cette phrase ne peut avoir que l'interprétation:

Les cheveux gris ont appris

phrase qui n'a pas de sens.

Indépendamment de ces interdictions nous proposons, pour la description de ces formes réflexives, la solution qui consiste à opérer dans (a) au moyen de l'opérateur causatif jacala (mettre) et de l'application se moyen : yufaccalu.

shay'un mâ jacala 'al-qamîsa yu-wassaxu

(: chose indéterminée a fait que la chemise se salisse)

notons que 'al-qamîsu dans cette transformation est en position : objet, obligatoirement extraposé.

Par ailleurs, l'application [se-moyen]: yuwaasaxu, et la source:

N₀ =: shay'un + mâ Vop:jacala (:mettre)

opèrent dans des conditions normales dans (a), ce qui n'est pas le cas dans:

shay'un mâ jacala 'al-shayba yu-callamu

où l'application [se-moyen] → yucallamu n'est pas compatible avec la distribution 'al-shayba. En effet, yu-callamu est aperçue comme une transformation [se-moyen] du verbe callama qui entre dans les constructions:

V N₀ N₁

V N₀ N₁ Prép N₂

or yu-callamu dans (a) entre dans la construction:

V Détf C₀

ce qui revient à dire que nous sommes ici, devant une situation semblable à celles des formes passives déjà rencontrées, pour lesquelles nous avons adopté le type de source avec une relative, ou naZaran Prép:li-'anna (:vu Que P, compte tenu de...).

callama 'al-shaybu ('alladhî huwa calâmatuñ min calâmâti 'al-shayxûxati).

(: ce qui est un signe parmi les signes de la vieillesse).

callama 'al-shaybu (naZaran li-tacaddumi-'al-sinni).

(:vu l'âge avancé).

2.5. Composition de la constante C.

La constante C peut avoir une morphologie simple comme dans

Expf (81) , table 2.

rafaca Zeyd 'al-caqîrata

où le C₁ = 'al-caqîrata se compose d'un seul mot caqîratun; ou alors une composition de mots. Il sera donc nécessaire de procéder à l'étude systématique de C et de comparer ses différentes constitutions. Ainsi, nous observons que C s'organise selon les décompositions suivantes:

C₁
Détf C₁
 (₁C_aDétf C_b)
 (₁C_a C_b)
 (₁C_aPrép C_b)
 (₁C_a C_bDétf C_c)

Les exemples suivants illustrent ces situations

Expf (12), table 3.

lâ yafuttu Zeydun bacratan

Expf (81), table 2

rafaca Zeydun 'al-caqîrata.

Expf (171) , table 2

'axadha Zeyd SaHifata 'al-mutalammis

Expf (235) , table 2

'axadha Zeydun rumayHa 'abî saccin

Expf (233) , table 2

'ingalaba Zeydun Zahran li-baTnin

Expf (16) , table 10

ghanata Zeydun Hindan ghanTa jarâdati 'al-cayyâri

D'autres types de formations de C pourraient être étudiés d'une manière analogue

Expf (82) , table 2

rajaca Zeydun xâlî 'al-wifâDi

Expf (17) , table 10

'ashraba-hu mâ lam yashrab

Expf (165) , table 2

yamliku Zeydun 'al-xuffa wa 'al-Hâfira

Dans ces phrases le C correspond aux relations suivantes

- (1 Adjf Détf C)
 (2 ce Que nég V Pron)
 (1 Détf C_a conj Détf C_b)

2.5.1. C_a Détf C_b

La relation qui relie une partie a à une partie b, dans C, au moyen d'un déterminant fixe noté Détf, s'observe dans de nombreux exemples appartenant à différentes tables :

Expf (5), table i
'ingalaba Zahru 'al-mijanni

ici encore le C =: Zahru 'al-mijanni se décompose en partie a et en partie b; les deux parties sont reliées par le Détf =: 'al, qui ne peut pas être omis.

*'ingalaba Zahru mijannin

Ce type d'interdiction s'observe dans d'autres situations:

Expf (170) , table 2
marra Zeydun murûra 'al-kirâmi

Expf (17) , table 8
'aTcama-hu min kulyati 'al-'arnabi

Expf (15) , table 10
fashsha-hu fashsha 'al-waTbi

Expf (50) , table 11
tarabbaSa bi-hi rayba 'al-manûni

Expf (201) , table 4
Daraba fî sabîli 'allâhi

si nous omettons le Détf =: 'al, dans ces séquences, nous obtenons les interdictions:

- * marra murûra kirâmin
- * 'aTcama-hu min kulyati 'arnabin
- * fashsha-hu fashsha waTbin
- * tarabbaSa bi-hi rayba manûnin
- * Daraba fî sabîli 'ilâhin

-Omission de la partie C_b

Nous ne pouvons pas associer les phrases:

(170), (17), (15), (50) et (201) aux modifications suivantes:

- * marra murûran
- * 'aTcama-hu min kulyatin
- * fashsha-hu fashshan
- * tarabbaSa bi-hi rayban
- * Daraba fî sabîlin

-Omission de la partie C_a

Le même type d'interdiction s'observe dans les phrases que nous venons d'énumérer, lorsque nous omettons la partie C_b

- * marra kirâmin
- * 'aTcama-hu min 'al-'arnabi
- * fashsha-hu 'al-waTba
- * tarabbaSa bi-hi 'al-manûna
- * Daraba fî 'allâhi

A propos de l'exemple *(15), soulignons qu'il correspond à la forme:

$$\underline{V N_0 N_1 (2V-n)}$$

dans laquelle entrent de nombreux exemples,

ghasala Zeydun Hindan ghasîlan
 $\begin{matrix} V & N_0 & N_1 & (2V-n) \\ a \text{ lavé } Zeyd \text{ Hind } \text{ un lavage} \\ (:Zeyd \text{ a passé un savon à Hind}) \end{matrix}$

Notons cependant, que nous n'avons pas d'argument nous permettant de rapprocher entre elles, ces constructions qui sont telles que le C_2 est indéterminé, et les constructions discutées auparavant du type:

fashsha-hu fashsha 'al-waTbi

pour lesquelles nous observons

$$C_2 =: \begin{matrix} (\underline{V-n} \text{ Détf } C) \\ (\underline{V-n} \text{ Adj Détf } C) \\ (\underline{V-n} \text{ Adj}) \\ (\underline{Adj} \text{ V-n}) \end{matrix}$$

-Permutation du C_a Détf C_b

L'étude systématique de nombreux exemples montre que la restriction sur la permutation des parties C_a et C_b est particulièrement nette.

- * marra Zeydun 'al-kirâma murûra
- * 'aTcama Zeydun Hindan 'al-'arnabi min kulyati
- * fashsha Zeydun Hindan 'al-waTbi fashsha
- * Daraba Zeydun 'allâhi fî sabîli

2.5.2. C_a-C_b

Nous avons relevé encore des situations dans lesquelles les parties a et b ne sont pas liées par une conj =: wa, une préposition, ou un Détf =: 'al.

Dans les exemples qui suivent, le C a la forme

C_a-C_b

Expf (74), table 1.
laciHa-t Harbu-wâ'ilin can Hiyâlin
 Expf (234), table 2
nâma Zeydun nawmata-cabwadin
 Expf (231), table 2
garaca Zeydun sinna-nâdimin
 Expf (53), table 4
jâ'a Zeydun bi-'udhunay-canâqin
 Expf (94), table 4
wacaca Zeydun fî HaySa-baySa

Nous observons qu'il n'est pas possible, de remplacer le trait d'union, dans Harbu-wâ'ilin, nawmata-cabwadin, sinna-nâdimin, 'udhunay-canâqin et HaySa-baySa par

-un déterminant:

* Harbu 'al wâili
 * nawmata 'al cabwadi
 * sinna 'al nâdimi
 * 'udhunay 'al canâqi
 * HaySa 'al baySa

-une préposition:

* Harbun li wâ'ilin
 * nawmatun li cabwadin
 * sinnan li nâdimin
 * 'udhunayni li canâqin
 * HaySa li baySa

Par ailleurs, soulignons que la plupart des exemples examinés, ne permettent pas la possibilité de permuter C_a et C_b:

* wâ'ilan-Harba-hu
 * cabwadan-nawmata-hu
 * nâdiman-sinna-hu
 * canâqan-'udhuna-hâ
 * baySa-HaySa

Nous observons de la même manière que [pronominalisation] ne s'applique pas à C_b :

Pronominalisation. : * laqiHa-t Harbu-hu
 * nâma Zeydun nawmata-hu
 * qaraca Zeydun sinna-hu
 * jâ'a Zeydun bi-'udhunay-hâ
 * waqaca Zeydun fî-hâ

A propos de l'application [pronominalisation] en hâ dans (234), nous avons relevé le type d'exemple que voici:

(a) waqaca Zeydun fî-hâ
 HaSala
 est tombé Zeyd dans elle
 (: Zeyd est piégé)

Cette phrase est analogue en sens et en forme à (94). Cependant, nous ne pouvons pas confirmer l'hypothèse qui consiste à dire que (a) dérive de (94) par pronominalisation de HaySa baySa:

-Omission de la partie C_b

Si nous omettons la partie C_b , dans les phrases précédentes nous observons des interdictions comme

* laqiHa-t Harbun
 * nâma Zeydun nawmatan
 * qaraca Zeydun sinnan
 * jâ'a Zeydun bi-'udhunayni
 * waqaca Zeydun fî HaySa

2.5.3. C_a Prép C_b

Les situations où le C a la forme C_a Prép C_b sont moins nombreuses par rapport aux autres cas. Parmi les exemples qui illustrent cette situation, examinons:

Expf (233) ,table 2
 'inçalaba 'al-shay'u Zahran-li-baTnin

Expf (31) ,table 8
 ramâ-hu bi-rîshi-hi calâ ghâribi-hi

Expf (10) ,table 10
 'axadha-hu 'axdha-'al-Dabbi-li-walada-hi

L'application permut s'impose ici comme un véritable critère de séparation entre les constructions appartenant à la table 9, pour lesquelles nous observons que permut opère dans les parties C_1 et C_2 ; et les parties C_a et C_b , qui ne sont pas permutable.

Nous observons

- * 'ingalaba 'al-shay'u li-baTnin Zahran
- * ramâ-hu calâ ra'si-hi bi-ghâribi-hi
- * 'axadha-hu 'axdha li-waladi-hi 'al-Dabbi

De la même manière que dans les autres cas discutés jusqu'à présent, l'omission d'une partie, par exemple C_b, donne lieu aux interdictions suivantes:

- * 'ingalaba 'al-shay'u Zahran
- * ramâ-hu bi-ra'si-hi
- * 'axadha-hu 'axdha 'al-Dabbi

2.5.4. Détf C_a conj Détf C_b

Nous proposons des exemples qui permettent d'envisager la caractérisation de C, qui se décompose en

$$\underline{C} =: \underline{\text{Détf } C_a \text{ conj Détf } C_b}$$

- Nous avons:
- Expf (135), table 2
badhala Zeydun 'al-ghâli wa 'al-nafisa
 - Expf (165), table 2
yamliku Zeydun 'al-xuffa wa 'al-Hâfira
 - Expf (179), table 2
laciya wafday 'al-xayri wa 'al-sharri
 - Expf (157), table 4
yucaddu Zeydun bi-'al-wustâ wa 'al-xinSari
 - Expf (213), table 4
lâ yudcâ fî 'al-naqarâ wa lâ fî 'al-jafalâ
 - Expf (260), table 4
iamaca bayna 'al-'arwâ wa 'al-nacâmi
 - Expf (20), table 8
fadâ-hu bi-'al-rûHi wa 'al-dami
 - Expf (33), table 10
kallafa-hu 'al-ghâli wa 'al-nafisa

Ces exemples soulèvent un certain nombre de problèmes. Ainsi, l'une des observations les plus aisément perceptibles que présentent ces phrases semble être la partie effacée entre la conjonction: wa, et le C_b.

Nous constatons, en fait, que ces phrases pour lesquelles nous adoptons les relations:

V N₀(₁Détf C_aconj Détf C_b)

pour les exemples (135) et (165), table 2

V N₀(₁C_aDétf C_bconj Détf C_b)

pour (179), table 2

VPass N₀Prép (₁Détf C_aconj Détf C_b)

pour (157), table 4

Nég V N₀Prép (₁Détf C_aconj nég Prép Détf C_b)

pour (213), table 4

V N₀Prép (₁Détf C_aconj Détf C_b)

pour (260), table 4

V N₀N₁Prép (₂Détf C_aconj Détf C_b)

pour (20), table 8

V N₀N₁(₂Détf C_aconj Détf C_b)

pour (33), table 10,

dérivent des constructions sources que voici :

V N₀Détf C₁conj VPron⁰Détf C₁

V N₀(₁C_aDétf C_b) conj VPron⁰(₁C_aDétf C_b)

VPass N₀Prép Détf C₁conj VPron⁰Prép Détf C₁

Nég V N₀Prép Détf C₁conj nég VPron⁰Prép Détf C₁

V N₀Prép Détf C₁conj VPron⁰Prép Détf C₁

V N₀N₁Prép Détf C₂conj VPron⁰N₁Prép Détf C₂

V N₀N₁Détf C₂conj VPron N₁Détf C₂

Ces constructions, composées d'une double séquence, ont été réduites, par mesure d'économie, aux phrases simples données au départ. l'opération [réduction] s'applique à diverses formes; nous reviendrons sur quelques exemples dans la partie consacrée aux formes pronominalisées.

Mentionnons quelques contraintes sur ces formes réduites

-Omission de C_a

- * badhala Zeydun 'al-nafîsa
- * yamliku Zeydun 'al-Hâfira
- * laqiya Zeydun wafda 'al-sharri
- * yucaddu Zeydun bi-'al-xinSari
- * lâ yudcâ Zeydun fî 'al-jafalâ
- * jamaca Zeydun bayna 'al-nacâmi
- * fadâ Zeydun Hindan bi-'al-dami
- * kallafa Zeydun Hindan 'al-nafîsa

-Omission de C_b

- * badhala Zeydun 'al-ghâlî
- * yamliku Zeydun 'al-xuffa
- * laqiya Zeydun wafda 'al-xayri
- * yucaddu Zeydun bi-'al-wustâ
- * lâ yudcâ Zeydun fî 'al-naqarâ
- * jamaca Zeydun bayna 'al-'arwâ
- * fadâ Zeydun Hindan bi-'al-dami
- * kallafa Zeydun Hindan 'al-ghâlî

-Permutation de C_a conj C_b

- * badhala Zeydun 'al-nafîsa wa 'al-ghâlî
- * yamliku Zeydun 'al-Hâfira wa 'al-xuffa
- * laqiya Zeydun wafday 'al-sharri wa 'al-xayri
- * yucaddu Zeydun bi-'al-xinSari wa 'al-wustâ
- * lâ yudcâ Z fî 'al-jafalâ wa lâ fî 'al-naqarâ
- * jamaca Z bayna 'al-nacâmi wa 'al-'arwâ
- * fadâ-hu bi-'al-dami wa 'al-rûHi
- * kallafa-hu 'al-nafîsa wa 'al-ghâlî

Les raisons d'interdictions lors de l'application [permut] à C_a conj C_b ne sont pas toujours d'ordre purement syntaxique. En effet, dans certain nombre de cas, le * qui accompagne les séquences indiquées comme inacceptables, peut être démontré par des moyens extra-linguistiques:

Par exemple dans (179), la tradition veut que la notion de bien 'al-xayri, précède celle du mal: 'al-sharri. Dans d'autres exemples la restriction sur la position des parties C_a conj C_b , est due à la valeur et au degré d'importance que peut avoir une partie C:

(a) (sawwal-t)(calay-ka)('al-cûd wa 'al-nây)
 \underline{V} \underline{N}_0 $\underline{Prép}$ \underline{M}_1 \underline{M}_2
 j'ai demandé après toi le luth et la flûte

ici, luth et flûte, comme l'âme et le sang dans (20), se classent par ordre décroissant. Dans quelques cas, le rythme s'impose, et alors l'application [permut] à C_a conj C_b devient impossible:

Dans (135), table 2, et (33), table 10, 'al-ghâlî wa 'al-nafîs est plus perceptible que 'al-nafîs wa 'al-ghâlî.

Il existe d'autres situations, dans lesquelles [permut] n'opère pas. Les raisons d'interdiction sont diverses. Dans

min 'al-mahdi 'ilâ 'al-laHdi

(du berceau au tombeau), Expf(44), table 3., forme adv.

nous sommes devant une situation semblable à celle des extrêmes rencontrées dans les formes négatives, notamment, les exemples, du type ni X ni Y. Nous observons:

* min 'al-laHdi 'ilâ 'al-mahdi
 (du tombeau au berceau)

2.5.5. Compléments de noms en cascade.

Dans certaines phrases, la constante C , peut être composée d'une succession de compléments de noms. Ces compléments sont, en général, de l'ordre de trois éléments. Par exemple:

(219) ('ishtarâ)(Zeyd)(cuqûbata-banî-Kâhilin)
 \underline{V} \underline{N}_0 \underline{C}_1
 A acheté Zeyd le châtiment des fils de Kahel (Npr)
 (:Zeyd a été sévèrement puni), table 2.

Ici, cuqûbata-banî-kâhilin, en position complément d'objet direct, se compose d'un C_a =: cuqûbata, associée à C_b =: banî et C_c =: kâhil, les trois parties forment un bloc.

Dans d'autres situations, il se présente le cas suivant. Soient:

Expf (1) , table 10
Daraba-hu Darba gharîbati 'al-'ibili
 Expf (2) , table 10
Daraba-hu Darba 'awâbî 'al-'ibili

Le C en position complément d'objet₂, dans ces exemples, entre dans une relation du type:

C₂ =: (2V-n Adj Détf C)

Nous observons que la distribution des adjectifs gharîbati (:étrangère) et 'awâbî (:désobéissantes), est indispensable pour l'interprétation des exemples (1) et (2). Si nous omettons ces adjectifs nous aurons les interdictions

* Daraba Zeydun Hindan Darba 'al-'ibili
 * Daraba Zeydun camran Darba 'al-'ibili

D'autres C ont la forme

C₂ =: (V-n Détf C_bPrép: li C_cPoss^c)

Expf (10) , table 10
'axadha Zeydun kadhâ 'axdha 'al-Dabbi li waladi-hi

Dans cette forme de C, en cascade, la présence de la préposition li, (pour), peut faire l'objet d'un effacement. Par exemple dans:

'axadha Zeydun kadhâ 'axdha 'al-Dabbi-walada-hu

Il n'y a aucune modification de sens.

Nous signalons encore les situations suivantes, soient:

Expf (16) , table 10
ghanata-hu ghanTa jarâdati 'al-cayyâri
 Expf (14) , table 12
hi-Zeydin jûcu kalbati Hawmalin

pour lesquelles nous adoptons respectivement

V N_oN (2V-n C_ab Détf C_c)

et

Prép N₁ (o C_a C_b C_c)

Les parties C_c, dans ces exemples, sont des noms propres: Al-ayyar dans (16) , et Hawmal dans (14).

2.6. Problème de coréférence.2.6.1. Le possessif:hu.

Nous avons mentionné en I,1.4.1. quelques conditions restrictives dans lesquelles opèrent le hu. Nous examinerons ici, quelques exemples qui mettent en jeu le possessif hu.

Considérons les phrases figées:

Expf (1) , table 11.

sharaHa la-hu Sadra-hu.

Expf (7) , table 11.

'alqâ calay-hi sharâshira-hu.

Expf (11) , table 13.

Zeyd fi bayti-'unsi-hi.

Expf (28) , table 7.

rafaca Zeyd yada-hu can 'al-shay'i.

Nous observons que le possessif dans (7) , se réfère obligatoirement au complément indirect N₁hum:

V N₀ Prép N₁Hum C₂ Poss¹

Ici, la relation à N₁hum (Prép:li N), qui précède le C₂ ≈: Npc, Sadr es du même type que:

Expf (13) , table 11.

'istaTâca 'ilay-hi sabîlan.

Expf (11) , table 11.

rafaca bi-hi ra'san.

Nous observons sur les exemples donnés que le spécifieur C₂, n'autorise pas la relation:

V N₀ C₁ Prép N₂

*istaTâca Zeyd sabîlan 'ilâ kadhâ.

*rafaca Zeyd ra'san bi-fulânin.

*sharaHa Zeyd Sadra-hu li Amrin.

La dernière interdiction ne peut avoir que l'interprétation

insharaHa Sadru-Zeydin li-Amrin.

(;s'est ouvert le coeur de Zeyd pour Amr).

Dans (7) , le possessif hu, est obligatoirement coréférent à N_ohum.

V N_oPrép N₁C₂Poss^o

L'interdiction: :

*'alqâ Zeyd calâ Amr sharâshira-Amr.

est de la forme:

V N_oPrép N₁C₂Poss¹

Une manière de rendre compte de la relation de coréférence, mise en jeu dans (7) , consiste à remplacer le hu possessif par N_ohum:Zeyd,

*'alqâ Zeyd calâ Amr sharâshira Zeyd.

(;a jeté Zeyd sur Amr esprits de Zeyd).

Cette forme source est impossible. Il y a présence de deux occurrences

La coréférence à N_ohum, s'observe dans d'autres exemples:

Expf(11) , table 13.

Zeyd fî bayti-'unsi-hi.

Expf(28) , table 7.

rafaca Zeyd yada-hu can 'al-shay'i.

Dans ces exemples, le possessif hi et hu, se réfère obligatoirement à N_ohum:

N_oPrép C₁Poss^o

V N_oC₁Poss^oPrép N₂

Observons les interdictions:

*Zeyd fî bayti 'unsi-ka.

*rafaca Zeyd yada-ka can 'al-shay'i.

Les relations mises en jeu, ici, sont:

N_oPrép (C N)

V N_o(₁C N) Prép N₂

Dans les exemples précédents, nous avons affaire à une relation de coréférence, mettant en jeu deux positions nominales. L'une étant figée, l'autre libre. Dans l'exemple suivant:

Expf(99), table 1.

dhahaba-t hayfun li-'adyâni-hâ.

nous remarquons que le possessif hâ, se réfère obligatoirement à N_o-hum, hayfun. Observons la source interdite:

*dhahaba-t hayfun li-'adyâni-ka.

Il en va de même pour:

Expf(96), table 1.

'aHassa 'al-xâ'inu fî Sadri-hi.

*'aHassa 'al-xâ'inu fî Sadri-ka.

Dans l'exemple suivant:

Expf(98), table 1.

dhalla bacda shimâxi-hi 'al-yaghfûru.

Nous constatons que le hu, possessif se réfère obligatoirement à 'al-yaghfûru. Ici, le C_o, occupe la position postérieure:

V Prép C₁ Poss° Détf C_o

En effet, nous ne pouvons pas avoir:

V Détf C_o Prép C₂ Poss°

*dhalla 'al-yaghfûru bacda shimâxi-hi.

Nous observons la même interdiction dans:

Expf(101), table 1.

fî naZmi-sayfi-ka mâ tarâ yâ luqaymu!

de la forme:

Prép C₁ Poss° Pron V vocatif: yâ C_o

Nous notons l'interdiction:

Vocatif: yâ C₀ Prép C₁ Poss° Pron V

*yâ luqaymu fî nazmi-sayfika mâ tarâ.

IL existe d'autres cas où le possessif se réfère obligatoirement à une position nominale figée. Dans l'exemple suivant, le hâ se réfère comme dans l'exemple précédent, à un nom propre.

Soit:

Expf(77), table 1.

câda-t licitri-hâ lamîsu.

de la forme:

V Pron° Prép C₁ Poss° C₀

Ici encore nous ne pouvons pas permuter les positions nominales

figées:

V Pron° C₀ Prép C₁ Poss°

*câda-t lamîsu li-citri-hâ.

D'autres situations sont observées, nous renvoyons le lecteur au lexique pour les consulter.

Par ailleurs, il est possible de rencontrer des situations où deux éléments référentiels sont mis en jeu:

Expf. (1) , table 9.

gharaza Zeyd ra'sa-hu fî sinni-hi.

On notera pour cette phrase figée, la forme:

V N₀ C₁ Poss° Prép C₂ Poss°

Ici, les deux possessifs sont obligatoirement coréférents à N₀ hum.

Nous ne pouvons pas avoir:

V N₀ C₁ Poss° Prép (C₂ N)

On notera que le possessif hu, ne peut pas avoir une éventuelle source de coréférence, dans un complément de nom.

2.6.2. Le déterminant 'al, porteur de coréférence.

Considérons la phrase figée:

Expf (57), table 9.
nahâ Zeyd 'al-nafsa can 'al-hawâ.

Dans cet exemple, nous constatons qu'il est possible d'envisager:

nahâ Zeyd nafsa-hu can hawâ-hâ,

de la forme:

V N_o C₁ Poss° Prép C₂ Poss¹

en effet, il y a déplacement du sens de (57), dans cette transformation. Nous observons le même phénomène dans:

Expf (7) , table 2.
ghaDDa Zeyd 'al-Tarfa.

Ici encore, le Dét =: 'al, est remplaçable par le hu, possessif:

ghaDDa Zeyd Tarfa-hu.

sans modification de sens.

Cependant, nous avons relevé de nombreux cas où le Dét =: 'al, porteur de coréférence ne peut pas être remplacé par le possessif hu:

Expf (208), table 2.
qaTaca Zeyd 'al-rijla.

Expf (12) , table 8.
Halaba-hâ bi 'al-sâcidi 'al-'ashaddi.

Expf (14) , table 8.
rashaqa-hu bi-'allisâni.

Dans ces exemples, le Détf = : 'al, ne peut pas être remplacé par le possessif hu.

*qaTaca Zeyd rijla-hu.

Ici, l'interprétation ne peut être que libre: Zeyd a coupé son pied.

*Halaba-hâ bi-sâcidi-hi 'al-'ashaddi.

Il n'y a pas conservation du sens de la phrase (14).

*rashaqa-hu bi-lisâni-hi.

Dans cette utilisation, il est difficile de déterminer les raisons d'interdiction. Cependant, il est possible d'associer cette situation à: .

Expf (85) , table 2.

ra'â Zeyd 'al-shacrata.

Expf (56) , table 2.

yastariqu Zeyd 'al-xuTâ.

Dans ces phrases,

*ra'â Zeyd shacrata-hu.

*yastariqu Zeyd xuTâ-hu.

l'application du possessif hu modifie le sens des phrases sur lesquelles il opère. En effet, ces interdictions sont une conséquence du fait que hu, s'interprète, ici, comme ayant sa source dans un complément de nom. Nous avons ainsi:

ra'â Zeyd shacrata-Amr.

(:a vu Zeyd cheveu (de) Amr).

Après application du hu à Amr, on obtient:

ra'â Zeyd shacrata-hu.

(:a vu Zeyd-cheveu-son, lui)..

Dans cette transformation, il se pose un problème d'analyse pour hu. En fait, l'ambiguïté qui en résulte, est due à la présence de deux sources coréférentes.

Zeyd a vu le cheveu de Amr.

Zeyd a vu son cheveu (:cheveu de Zeyd).

Notons que ces deux interprétations sont possibles dans : ra'â Zeyd shacrata-hu. Nous avons recensé, par ailleurs, des situations de phrases avec C, obligatoirement indéterminé :

Expf(63), table 11.
Daraba Zeyd min 'al-qawmi kulla banânin.

Expf(11), table 11.
rafaca Zeyd bi-Amr ra'san.

Dans ces phrases, les Npc, kulla banânin et ra'san n'autorisent pas l'insertion d'un Dét =: 'al :

*Daraba Zeyd min 'al-qawmi kulla 'al-banâni.

*rafaca Zeyd bi-Amr 'al-ra'sa.

Ces deux formes sont impossibles.

Par ailleurs, nous nous ne pouvons pas appliquer le possessif: hu à ces phrases. Dans les interdictions :

*Daraba Zeyd min 'al-qawmi kulla banâni-him.

*rafaca Zeyd bi-camrin ra'sa-hu.

Les deux sources de coréférence sont ambiguës.

Nous trouvons encore un certain nombre de phrases figées, n'autorisant pas l'insertion d'un Dét =: 'al. Par ex :

Expf(4), table 11.

calâ Zeyd bi-Hind kulla markabin.

de la forme :

V N₀ Prép N₁ (2 Quanti:kulla C)

Il n'est pas possible de relier cette forme à :

V N₀ Prép N₁ (2 Quanti:kulla C Poss°)

*calâ Zeyd bi-Hind kulla markabi-hi.

Le Dét =: 'al, est également interdit, dans (4) :

*calâ Zeyd bi-Hind kulla 'al-marâkibi.

Cette forme est inacceptable.

2.7. Notes au chapitre II.

Dans ce chapitre, nous avons décrit de manière systématique les tables de construction des phrases figées, et plus particulièrement les relations des différentes classes syntaxiques avec les propriétés que nous avons présentées. (cf. annexe des tables de construction.).

Les analyses que nous avons effectuées, constituent une première approximation à la description des phrases figées. Comme nous l'avons mentionné en chap. I., 1.5.1. p. 38., les phrases figées entrent dans plusieurs formes.

Nous avons étudié, pour un certain nombre de phrases figées, la possibilité de subir des transformations. Nos tests ont montré que la modification d'une phrase figée donnée, conduit le plus souvent à une forme inacceptable et parfois, à une modification de sens. Cette modification de sens se traduit de trois manières différentes:

- a) la transformée est une phrase libre.
- b) la transformée est une nouvelle forme figée (sens idiomatique nouveau.).
- c) la transformée est une forme impossible.

Par ailleurs, nous constatons que parmi les contraintes, essentielles, qui pèsent sur les phrases figées, nous rencontrons:

- 1) Les contraintes sur le temps du verbe.

La forme accomplie intervient dans de nombreuses phrases figées. Nous avons donné un certain nombre d'exemples qui rendent compte de cette situation. Le changement du temps d'un verbe n'est pas toujours possible:

Expf(60), table 3.

lâ yuHarriku Zeydun sâkinan.

Ici, le verbe yuHarriku (remuer), à la forme inaccomplie n'autorise pas la forme accomplie:

* mâ Harraka Zeydun sâkinan.

Il s'agit d'un nouveau emploi idiomatique.

- 2) Phrase comportant obligatoirement une négation.

Si nous nous reconsidérons l'exemple précédent, nous constatons que la présence de la négation lâ, est quasi obligatoire dans: lâ yuHarriku Zeydun sâkinan. Observons l'interdiction:

* yuHarriku Zeydun sâkinan.

Il s'agit d'une phrase libre.

Dans les formes négatives étudiées en II., 2.3., il n'est pas possible d'oter la particule de négation sans modifier le sens.

3) Phrases négatives autorisant la construction positive.

Il existe des phrases négatives dans lesquelles il est possible d'envisager des formes positives. Par exemple:

Expf(353), table 1.
lâ fuDDa fû-ka!

Il est possible d'avoir, à partir de cette phrase,

fuDDa fû-ka!
(que la bouche de Nhum soit cassée!).

Il s'agit d'un nouveau emploi idiomatique.

4) Phrases interrogatives.

Parmi les types de phrases figées que nous rencontrons, nous avons:

Expf(154), table 1.
'ayyu riHun jâ'a-t bi-ka?

L'interprétation de cette phrase dépend de l'interrogation 'ayyu. Nous notons l'interdiction:

*riHun jâ'a-t bi-ka.

Il s'agit d'une forme non interprétable.

5) Type de phrases figées uniformes.

Nous avons relevé un certain nombre de phrases limitées à un seul emploi:

Expf(172), table 1.
Surra calâ Zeydin rijlu 'al-qhurâbi.

Dans cette phrase, le verbe Surra n'autorise que la forme passive du type fuccila. Dans d'autres cas, seule la forme réfléchie est autorisée:

Expf(11), table 1.
'istansara 'al-bughâthu.

Cette phrase n'autorise pas une causative:

*jacala hâdhâ 'al-bughâtha yastansiru.

6) Phrase figée comportant un pronom lexicalisé.

Nous avons par exemple:

Expf(31), table 4.
Sâba-t bi-qurrin.

Le pronom: t, dans Sâba-t, ne peut pas être remplacé par des substantifs N-hum, Nhum, ou d'autres classes de substantifs:

*Sâba-t 'al-qaDiyatu (l'affaire) bi-qurrin.

Cette phrase est non interprétable.

7) Formes réduites.

Nous avons relevé un certain nombre de formes figées réduites réduites à une ou plusieurs parties. Nous indiquons ici un exemple qui illustre cette situation. Soit:

yusallim ('allâhu) 'îda-ka!
 \underline{V} ($\underline{C_0}$) ($\underline{C_1 N}$)
 (God) keep your hands'

Charles A. Ferguson, qui cite cet exemple(1) parmi les dites "politeness formulas", constate que cette expression à la réponse réduite que voici:

wa 'îda-ka!
 \underline{conj} ($\underline{C_1 N}$)
 and your hands'

Dans cette réponse, les parties réduites sont ALLAH isallam (God keep).

Nous pouvons noter que, d'une manière générale, que les phrases figées obéissent à des conditions d'interprétation variables. Nous donnerons, dans nos tables de construction, une représentation des différentes propriétés mises en jeu dans les paragraphes précédents.

Charles A. Ferguson, the structure and use formulas. Lang. Soc. 5. 137-157.

II CHAPITRE III : LES FORMES ADVERBIALES.

Chapitre III. Les formes adverbiales.

Ce chapitre est consacré à la description des formes adverbiales, notées (forme adv.). Nous entendons par forme adv., l'ensemble des expressions figées introduites par des propositions telles que : Hattâ, can, bi, ka, etc..., comme dans:

Expf(4), table 1.
Hattâ yaliya 'al-jamalu fî sammi 'al-xiyâTi.

Expf(ii), table 2.
can Tibi xâTirin.

Expf(8), table 3.
bi-'al-durbati wa 'al-mumârasati.

Expf(i), table 7.
ka-nârin calâ calamin.

et l'ensemble des expressions figées du type:

Expf(4), table 5.
zarâfâtin wa wiHdânan.

où les deux parties: zarâfâtin et wiHdânan, liées par la conjonction wa (et), ne sont pas introduites par une préposition, ou encore l'ensemble des expressions du type:

Expf(2), table 6.
kâbiran can kâbirin.

pour lesquelles nous observons que les deux parties sont séparées par une préposition qui peut être can, comme c'est le cas dans cet exemple, ou bi, fî, li, min, calâ, etc...

Ces formes adv., échappent à la conceptualité linguistique traditionnelle ainsi que contemporaine. L'approche que nous proposons écarte désormais la catégorie des Zurûf 'al-zamâni, et Zurûfu 'al-makâni, respectivement les adverbes de temps et les adverbes de lieu, qui sont traditionnellement connus.

3.1. Caractéristiques des formes adv.

Si nous examinons ces formes adv., nous constatons qu'elles sont mobiles, elles renforcent le sens général d'un énoncé, elles modifient, parfois intégralement, les phrases auxquelles elles s'appliquent.

3.1.1. Mobilité d'une forme adv.

En règle générale, une forme adv., comme un adverbe, se place en tête, au milieu et à la fin d'un énoncé. Il existe, cependant, des situations, notamment dans la table 1., qui n'obéissent pas à cette règle. Nous relevons, dans la table 1, les exemples suivants:

Expf(4), table 1.
Hattâ yaliġa 'al-jamalu fî sammi 'al-xiyâTi.

Expf(2), table 1.
Hattâ yajġ'a nashîTu min marwa.

Expf(9), table 1.
'ilâ mâ lâ tuHmadu cuqbâ-hu.

Expf(12), table 1.
min dūni hâdhâ qutila 'al-walġdu.

Expf(27), table 1.
wa nicma bil-'allâhi.

A propos de (4), nous avons repéré dans le journal Le Monde (27. Nov. 1982.), l'emploi suivant:

"Il serait aussi difficile à la France de battre les Etats-Unis en finale de la coupe Davis qu'à un chameau de passer par le chas d'une aiguille", (1).

Nous constatons que cette forme adv., n'accepte pas d'être en tête de l'énoncé:

*Hattâ yaliġa 'al-jamalu fî sammi 'al-xiyâTi lan
tataghallaba Faransâ calâ 'al-wilâyâti 'al-muttaHidati
fî 'iqSâ'iyati dâwûda.

Il en est de même pour (2), (9), (12), et (27).

Les formes adv., semblables à (4) et (2), ne sont guère usitées que dans des énoncés introduits par des négations, lan, mâ, etc... Mais il n'est pas de même pour (9), (12) et (27).

Il existe, néanmoins, d'autres situations pour lesquelles nous n'observons pas de contrainte sur la mobilité d'une forme adv.

Expf(6), table 1.
li-Hikmatin yaclamu-hâ 'allâhu.

Cette forme adv., est mobile, elle peut être en tête d'une phrase:

"Au jour le jour", le journal Le Monde du 27. Novembre 1982.

li-Hikmatin yaclamu-hâ 'allâhu, qadâ rabbu-ka kadhâ.

Pour une raison connaît elle ALLAH, a décidé ALLAH ceci.

Il s'agit, ici, d'une forme naturelle.

-Elle peut être aussi à la fin de la phrase:

kân kadhâ li-Hikmatin yaclamu-hâ 'allâhu.

a été ceci, pour une raison connaît elle ALLAH.

Cette forme adv., conserve, à la fin de la phrase, un comportement tout à fait naturel.

3.1.2. Les formes adv. renforcent l'idée générale.

Si nous considérons, à nouveau, les formes adv.,

Hattâ yaliġa 'al-janalu fî sammi 'al-xiyâTi, Expf (4) T.1

Hattâ ya'ûba 'al-muthallamu, Expf (3) , T.1.

Hattâ yajî'a nashîTu min marwa, Expf (2) , T.1.

nous constatons qu'elles appuient l'idée observée dans une phrase libre comme:

<p><u>lan yukallima-hâ</u> il ne lui parlera pas</p>	{	<p><u>Hattâ yaliġa 'al-janalu fî sammi-'al-xiyâTi</u> <u>Hattâ ya'ûba 'al-muthallamu</u> <u>Hattâ yajî'a nashîT min marwa</u></p>
--	---	---

Ici, les trois formes adv. rendent compte de la négation, introduite par la particule lan dans, lan yukallima-hâ, il s'agit d'un nafyun caTciyyun (: négation absolue).

Par ailleurs, avec des formes adv., du type:

wa fâza bi-'alladhhati 'al-jasûru, Expf (24) , T.1

wa nicma bi-'allâhi, Expf (27) , T.1

nous pouvons convenir que leur application à la phrase libre

<p><u>'intaSara 'al-bâzu calâ 'al-ghazâl.</u> a triomphé l'aigle sur le gazel. a triomphé l'équipe "l'aigle" sur l'équipe "G."</p>	{	<p><u>wa nicma bi-'allâhi</u> <u>wa fâza bi-'alladhhati 'al-jasûru</u></p>
--	---	--

produit le même phénomène observé avec (4), (3) et (2). L'idée de la victoire dans 'intiSâru 'al-bâzi calâ 'al-ghazâli, est renforcé par les deux formes adv. Toutefois, (24) a l'avantage d'opérer d'une façon pratiquement semblable à l'expression Française, et que le meilleur gagne, qui s'emploie souvent lors des compétitions; ce qui n'est pas le cas pour (27). En effet, (27) possède quelques restrictions d'usage, on ne peut pas avoir le contexte:

- * qâma-t 'al-Harbu wa nicma bi-'allâhi. .
 * la guerre s'est déclenchée et Dieu merci

Remarquons qu'il existe d'autres exemples, de classes différentes, qui ont cette même propriété d'appuyer l'idée générale, contenue, dans un énoncé. Si nous appliquons la forme adv.:

Expf (1), table 7.

ka-nârin calâ calamin.

à la phrase: Expf(56), table 1.

HaSHaSa 'al-Haqqu.

→ HaSHaSa 'al-Haqqu ka-nârin calâ calamin.

Il s'ensuit une finesse du sens de HaSHaSa, que nous n'observons pas dans (56). Autrement dit, l'application de la forme adv. (1) à (56), permet d'apercevoir aisément une nuance de sens plus forte que celle de la vérité a éclaté (56). Dans la transformée, l'idée de l'éclatement de la vérité est frappante, la vérité a éclaté au grand jour!

Parmi les formes adv., qui amplifient le sens d'un énoncé:

Expf (12), table 7.

ka-'al-Hada'ati

Expf (16), table 7.

ka 'amsi 'al-dâbiri

Ces formes adv., ne modifient pas le sens des phrases auxquelles elles s'appliquent, au contraire elles l'amplifient. Dans l'exemple qui suit, la forme adv.:

Expf (11), table 7.

ka-'al-curjûni 'al-qadîmi,

possède cette possibilité d'amplifier le sens. Observons:

tadallâ 'al-shayxu ka-'al-curjûni 'al-qadîmi
 le vieillard s'est plié...

Ici, encore la forme adv., appuie l'idée que manifeste la phrase libre: tadallâ Zeyd, sans modification de sens.

Cette argumentation est d'application générale, notamment, dans les contextes affectés par des formes adv., des tables 1 et 7

3.1.3. La forme adv. est un argument modifieur.

Certaines formes adv., notamment, quelques constructions en comme C, (Prép:ka), table 7., modifient une phrase. Nous avons rencontré quelques exemples types de cette classe, nous en discuterons d'autres. Soient:

Expf (20), table 7.

ka-Zilli-hi

Expf (22), table 7.

ka-bâsiTi kaffay-hi 'ilâ 'al-mâ'i li-yablugha fâ-hu.

Expf (21), table 7.

ka-'al-'aytâmi fî ma'dubati 'al-li'âmi.

Il s'agit, ici, d'une autre catégorie bien particulière des formes adverbiales, que manifeste la phraséologie arabe. Leur particularité provient du fait qu'elles peuvent être interprétées de manière différentes. Ceci conduit à dire que nous allons adopter pour certaines d'entre elles, en particulier, pour les formes comparatives l'analyse par effacement. Nous reviendrons sur ce problème.

Considérons les phrases libres:

- (a) yatbacu Zeydun camran
-Zeyd poursuit Amr
- (b) yajrî Zeydun warâ'a 'al-shuhrati.
-Zeyd court derrier la réputation.
- (c) Haffa 'al-Ducafâ'u Hawla 'al-mâ'idati.
-les faibles se sont mis autour de la table.

Si nous adaptons les formes adv., (20), (22), (21), aux phrases précédentes, nous pouvons constater que:

- (a) yatbacu Z.A. ka-Zilli-hi.
-Zeyd poursuit Amr comme son ombre.
- (b) yajrî Z. warâ'a 'al-shuhrati ka-bâsiTi kaffay-hi 'ilâ 'al-mâ'i.
- (c) Haffa 'al-Ducafâ'u Hawla 'al-mâ'idati ka-'al-'aytâmi fî ma'dubati 'al-li'âmi.

ces phrases ne peuvent pas être liées aux phrases (a), (b), (c)

En effet, les formulations (d), (e), (f), sont telles qu'elles excluent les éventuelles significations de (a), (b), (c):

(a), Zeyd poursuit Amr (ouverte à plusieurs lectures).

(b), Zeyd veut avoir une réputation (tout court).

(c), les faibles se sont mis, tout simplement, autour de la table.

Naturellement, l'adaptation des formes adv., à ces phrases libres, introduit une modification de sens. Par exemple:

(d) (:Zeyd gêne Amr, parcequ'il le poursuit partout).

(e) (:Zeyd n'aura jamais une (bonne) réputation).

(f) (:Ces faibles sont dans une posture d'humiliés).

Il est clair donc, que nous ne pouvons pas analyser les phrases auxquelles on a appliqué les formes adv., de manière analogue aux précédentes.

3.2. Lexique des formes adverbiales.

La construction d'une forme adv., en arabe, s'opère selon deux types d'unités lexicales:

-Unités lexicales simples,

ka-'al-baghli, Expf (38), table 7.

ka-'al-Dabuci, Expf (24), table 7.

ka-'iyâsin, Expf (23), table 7.

bayna 'al-'awqâti, Expf (12), table 4.

bi-'al-lisâni, Expf (10), table 4.

De nombreux exemples ont cette même représentation. Il s'agit, souvent de formes adv., mettant en jeu des substantifs, des noms de personnes, par exemple, ka-'iyâsin, ou des noms d'animaux, Dabuc baghl, caSâfir etc.

-Unités lexicales complexes,

'ilâ mâ lâ yuHSâ wa lâ yucaddu, Expf (8), table 1.

can Tibi xâTirin, Expf (11), table 2.

bi-'al-ghuduwwi wa 'al'âSâli, Expf (1), table 3.

zarâfâtin wa wiHdânan, Expf (4), table 5.

'al-sinnu bi 'al-sinni, Expf (6), table 6.

ka-mâ qâla 'al-'âxaru, Expf (6), table 7.

Nous observons que l'extension forme adv. s'applique, parfois, à des énoncés, qui sont de véritables phrases, comme dans (24).

En général, le vocabulaire usité dans les formes adv. est un vocabulaire simple, à l'exception de quelques cas isolés, par exemple:

laciya-hu/saHratan baHratan Expf (30), table 5.

(:il l'a rencontré tôt).

où les constituants saHratan et baHratan, mis à part ce contexte ne s'observent nulle part dans le lexique. Il existe d'autres cas nous les donnons dans **table 11**.

3.3. Les tables de construction.

3.3.1. Table 1.

Parmi le type de constructions qui entrent dans cette table, nous avons:

Expf (1), table 1.
hattâ ya'ûba 'al-qâriDu 'al-cunzâ

Expf (6), table 1.
li-Hikmatin yaclamu-hâ 'allâhu.

Expf (8), table 1.
'ilâ mâ lâ yuHSâ wa lâ yucaddu.

Expf (10), table 1.
calâ 'allâhi 'itmâmu 'al-munâ.

Expf (27), table 1
wa nicma bi-'allâhi.

pour lesquelles nous notons

Prép:Hattâ V C₀C₁

Prép:li C₁V Pron¹C₀

Prép:'ilâ Pron₀ nég VPass conj nég VPass

Prép:calâ C₁(être) C₀

Conj V Prép C₁

Dans la majorité des situations, les formes adv, appartenant à cette table, mettent en jeu des phrases entières, souvent introduites par des prépositions, où des locatifs, comme dans les exemples précédents. Il existe cependant, des formes adv. pour lesquelles il n'en va pas de même:

Dans (27), nous remarquons qu'il ne s'agit pas d'une préposition, mais bien au contraire d'une conjonction, wa (: et). Cette remarque est valable pour d'autres cas:

Expf (24), table 1.
wa fâza bi-'al-ladhhati 'al-iasûru.

Expf (36), table 1.
wa bi-'allâhi 'al-tawfiq.

Expf (37), table 1.
fa-bi-hâ wa nicma-t.

Expf (38), table 1.
wa 'ajru-hu calâ 'allâhi.

Expf (33), table 1.
wa salâmun calâ 'al-mursalîna.

Par ailleurs, nous avons conservé, dans cette table le type de formes adv., où le verbe est sous-jacente. Ainsi nous avons inclu des constructions mettant en jeu de nettes intuitions d'ellipse. On observe dans (36), (38) et (39) que des verbes supports yûjadu, yaHSulu, yakûnu existent sans que les éventuelles constructions-sources soient attestées. Nous avons ainsi:

Expf(39), table 1.
wa salâmun calâ 'al-mursalîna.

L'introduction du verbe support yakûnu (être) fournit:

wa salâmun yakûnu calâ 'al-mursalîna.
et paix est sur les envoyés.

Cette forme est impossible.

Certaines constructions, de la table 1, sont identifiables comme étant des formes adv., de temps, notées (forme adv. tps). Si nous examinons les termes qui composent les formes adv.,

Expf (7), table 1.
'ilâ 'an yaritha 'allâhu 'al-'arDa wa man calay-hâ

Expf (14), table 1.
Hattâ taqûma 'al-sâcatu.

Expf (15), table 1.
Hattâ tafnâ 'al-'acmâru.

Expf (17), table 1.
câma jaddatin xarâqa-t 'udhna-hâ.

Expf (18), table 1.
mâ ghabâ ghubaysun.

Expf (28), table 1.
mâ fâHa 'al-cûdu wa 'al-zaharu.

nous pouvons constater qu'elles comportent un segment de durée que l'on peut reconstituer comme suit:

- dans(7) durant toute la période prolongeable jusqu'à l'heure de la resurrection.
- dans(14) pendant la période qui va de cette vie jusqu'au retour de la mort à une autre vie.
- dans(15) durant toute la période de vie jusqu'à la mort des êtres vivants.
- dans(17) pendant l'année devenue célèbre grâce à cet événement de grand'mère.
- dans(18) tant que le loup se dérobe aux regards.
- dans(28) aussi longtemps que le parfum des roses reste pérenne.

Nous observons que par omission ou "mégarde" de la part des chroniqueurs, si ce n'est par manque d'information, la plupart de ces formes adv. tps, ne contiennent pas des éléments de connaissance (date précise, mois, jour, heure) qui localisés sur l'axe du temps, pourraient nous donner des dates précises. On notera que cette imprécision de date est la même dans:

Expf(2), table 5.
câma 'al-fîli.

Il s'agit, dans cette forme adv. tps, d'une période connue dans l'histoire des invasions.

Les raisons d'interdictions dans(3) et (4) sont les mêmes. En effet, les V-n, 'iyâb et wulûj ne rendent pas compte de la notion de temps, qui existe dans les formes inaccomplies ya'ûba et yalija.

Dans la dernière transformation, la nominalisation s'effectue au moyen d'un verbe support, dâma. Cependant, il s'agit d'une forme ambiguë.

- réduction

L'omission d'une partie, dans les formes adv., précédentes fournit:

- * Hattâ 'al-'iyâbi('al-muthallamu).
- * Hattâ yalija 'al-jamalu(fî sammi 'al-xiyâTi).
- * li-Hikmatin yaclamu-hâ('allâhu).
- * 'ilâ mâ lâ yuHSâ(wa lâ yucaddu).
- * 'ilâ mâ lâ tuHmadu(cuqbâ-hu).
- * mâ Hamala-t caynu-hu('al-mâ'a).

Nous constatons que l'application [réduct] modifie dans(3), (4), (5), (9) et (19) l'interprétation des formes adv. Dans (8), par contre, nous observons que réduct ., est applicable. En effet, cette possibilité qu'offre (8) s'observe dans d'autres types de constructions. Celles-ci sont composées de deux parties liées par une conjonction: wa (et). Notons aussi que l'acceptabilité de(8) est due à la condition lexicale(c à d, présence de deux formes identiques: yuHSâ et yucaddu, qui sont voisins en forme et en sens)

Nous retrouvons-d'autres formes adv.tps, dans différentes tables, nous les signalerons de passage.

Nous avons incorporé à la description de ces formes quelques applications de [permut] de [nominalisation] et de [reduct.]

- Permutation;

Considérons les exemples suivants:

- 1. Hattâ ya'ûba 'al-muthallamu, Expf (3), T.1
- Hattâ yaliya 'al-jamalu fî sammi 'al-xiyâTi, Expf (4) T.1
- li-Hikmatin yaclamu-hâ 'allâhu, Expf (6), table 1.
- 'ilâ mâ lâ yuHSâ wa lâ yucaddu, Expf (8), table 1.
- 'ilâ mâ lâ tuHmedu cuqbâ-hu, Expf (9), table 1.
- mâ Hamala-t caynu-hu 'al-mâ'a, Expf (19), table 1.

L'application [permut.] à ces formes adv., fournit:

- * Hattâ 'al-muthallama ya'ûbu.
- * Hattâ 'al-jamala yaliyu fî sammi 'al-xiyâTi.
- li-Hikmatin 'allâhu yaclamu-hâ.
- 'ilâ mâ lâ yucaddu wa lâ yuHSâ.
- * 'ilâ mâ lâ cuqbâ-hu tuHmedu.
- * mâ 'al-mâ'a caynu-hu Hamala-t.

Certaines de ces interdictions sont dues, dans (3) et (4), au rôle qu'à le locatif Hattâ, il marque 'al-ghâyata (le but), dans les formes adv. Alors que Hattâ, dans les formes inacceptables a le rôle d'un adv. De plus, même, encore, comme dans:

Pa-yâ cajaban Hattâ kulaybu tasubbunî...
quel étonnement, même Kulayb(Npr) me traite...

L'application permut dans les deux dernières formes adv., fournit des tournures artificielles qui relèvent du langage poétique plutôt que d'un langage naturel.

D'autre part, si nous appliquons nominalisation aux formes adv. précédentes, nous observons:

- * Hattâ 'iyâbi 'al-muthallami.
- * Hattâ wulûji 'al-jamali fî sammi 'al-xiyâTi.
- li-Hikmatin cilmuca-â cinda 'allâhi.
- 'ilâ mâ lâ 'iHSâ'a wa lâ cadda la-hu.
- 'ilâ mâ lâ Hamda li-cuqbâ-hu.
- * mâ dâma Hamlu cayni-hi li-'al-mâ'i.

3.3.2. Table 2.

Les formes adv. de cette table possèdent un adjectif:

Expf (11), table 2.
can Tibi xâTirin

Expf (14), table 2.
fî Zurûfin ghâmiDatin.

Expf (15), table 2.
can maSâdira muTTalicatin.

Dans(ii), l'adjectif Tayyibun est obligatoirement placé avant
C =: xâTirin. Nous ne pouvons pas avoir le cas inverse:

Prép C Adj.

* can xâTirin Tayyibin.

Nous observons cette impossibilité dans d'autres situations:

Expf (12), table 2.
can sū'i qaSdin

Expf (13), table 2.
can sâbici niyyatin.

Expf (16), table 2.
'ilâ ghayri rijcatin.

Expf (33), table 2.
fî muntahâ 'al-basâTati.

Expf (28), table 2.
can camdi caynin

nous avons les interdictions:

* can qaSdin sū'i.

* can niyyatin sâbiqin.

* 'ilâ rijcatin ghayri.

* fî 'al-basâTati muntahâ.

* can caynin camdi

Il se pose, dans ces formes adv., inacceptables, un problème d'analyse. Nous pourrions, par exemple, envisager que l'interdiction de ces formes adv., est due à la distribution de sū'i, sâbici, ghayri, camdi, muntahâ, qui violent la règle d'accord. Cependant, nous observons que lorsqu'il y a accord de ces adjectifs avec les noms correspondant.

- * can qaSdin sayyi'in.
- * can niyyatin sâbiqatin.
- * 'ilâ rijcatin ghayri ghayri rijcatin.
- * ffî 'al-basâTati 'al-mutanâhiyati.
- * can caynin camadin.

il y a un changement important du sens des formes adv. En effet, pour rendre compte de cette différence de sens, nous pouvons remarquer que les formes adv., sont paraphrasables de la même manière que (ii), pour laquelle il n'existe pas d'adjectif correspondant.

Les paraphrases suivantes sont interdites:

- * can qaSdin, sayyi'i qaSdin.
- * can niyyatin, sâbiqi niyyatin.
- * 'ilâ rijcatin, ghayri rijcatin.
- * ffî 'al-basâTati, muntahâ 'al-basâTati.
- * can caynin, camdi caynin.

Cette analyse rend compte de la soudure qu'il y a entre l'adjectif et le nom auquel il est lié. Il existe d'autres moyens pour mettre en évidence le caractère fixe que nous observons dans: Prép Adj C

Si nous appliquons plur à (13),

- * can sawâbiqi niyyâtin.

Nous obtenons une forme adv., inacceptable. Par ailleurs, ajoutons que les formes adv., pour lesquelles la relation est Prép adj C, ont un comportement semblable aux Siyagh 'al-mubâ-laghati, formes augmentatives, que nous retrouvons dans:

- Expf (37), table 2
bi-'aHlâ min 'al-ciTri.
- Expf (40), table 2
ffî 'aghlabi 'al-'awqâti.
- Expf (41), table 2
bi-'aDcafi 'al-'îmân.

Les formes adv., de cette table, ne sont pas toutes de la forme:

Prép adj C

elles peuvent être de la forme:

Prép C adj

Par exemple:

Expf (14), table 2
fî Zurûfin ghâmiDatin.

Expf (15), table 2.
can maSâdirin muTTalicatîn.

Expf (20), table 2.
calâ Haddin sawâ'in.

Expf (24), table 2.
calâ watîratin wâHidatin.

Expf (5), table 2.
bi-'allatî hiya 'aHsanu.

Ce sont des formes adv., qui n'acceptent pas la relation: Prép adj C que nous avons observée avec les formes adv., précédentes. Notons le caractère déviant dans:

- * fî 'aghmaDi Zurûfin, Expf (14).
- * can muTTalaci 'al-maSâdiri (15).
- * calâ sawâ'i Haddin (20).
- * calâ wâHidi watîratin (24).
- * bi-'aHsani 'allatî hiya (5).

Un certain nombre de ces formes adv., entrent dans les relations suivantes:

soient:

Expf (8), table 2
oi-'aHrûfin min nûrin.

Expf (10), table 2
bi-Hurûfin min dhahabin.

Les adjectifs, mis en jeu dans ces deux exemples, doivent être distingués de ceux que nous venons d'étudier. Nous observons sur les exemples donnés que les adjectifs:

min nûrin.

min dhahabin.

correspondent à

nûrâniyyatin.

dahahabiyatin.

Cette possibilité permet de lier les formes adv., (8) et (10) aux paires analogues:

bi-'aHrûfin nûraâniyyatin.

bi-Hurûfin dahahabiyatin.

qui sont naturelles.

Indépendamment de ces observations, nous avons inclu dans la table 2, le type des formes adv., comportant une négation comme dans l'exemple (16). Nous retrouvons d'autres exemples, qui mettent en jeu mâ et ghayr:

Expf (17), table 2.
'ilâ mâ lâ nihâyata.

Expf (36), table 2.
calâ ghayri 'irâdatin.

L'analyse que nous envisageons, dans ces deux formes adv., consiste à mettre en évidence les parties elliptiques des paraphrases:

'ilâ mâ lâ nihâyata la-hu, Expf (17).

calâ ghayri 'irâdatin min-hu, Expf (36).

La relation qu'introduisent les parties reconstituées la-hu (pour lui) et min-hu, ou min ladun-hi (de lui de sa part), est nettement perçue comme étant une forme passive en min laduni.

3.3.3. Table 3.

Les formes adv., qui entrent dans cette table, sont du type:

Expf (3), table 3
bi-'al-rafâ'i wa 'al-banînin
 Expf (5), table 3
bi-'al-qawli wa 'al-ficli.
 Expf (10), table 3
bayna 'al-'axdhi wa 'al-raddi.
 Expf (19), table 3
calâ qadamin wa sâqin.

ayant la structure:

Prép (E,Dét) C conj (E,Dét) C

Il est question dans cette relation d'une préposition effacée, qui apparaît dans les paraphrases:

bi-'al-rafâ'i wa bi-'al-banînin, Expf (3).
 bi-'al-qawli wa bi-'al-ficli, Expf (5).
 bayni 'al-'axdhi wa bayna 'al-raddi, Expf (10).
 calâ qadamin wa calâ sâqin, Expf (19).

de la forme:

Prép (E,Dét) C conj Prép (E,Dét) C

On soulignera les interdictions du type:

* bi-rafâ'in wa banîn
 * bi-qawlin wa ficlin

dans(3) et (5), dans lesquelles le Dét =: 'al est figé alors que dans(i0), il est possible d'effacer le Dét =: 'al. Observons la forme adv.:

bayna 'axdhin wa raddin.

est naturelle.

Dans(i9), l'introduction d'un Dét =: 'al est interdite:

*calâ 'al-qadami wa 'al-sâqi.

Par ailleurs, la forme adv., (5), offre la possibilité suivante:

qawlan wa ficlan.

Elle s'obtient par effacement de la préposition: bi et application du passif en an. Cette propriété ne se rencontre

pas dans d'autres exemples:

- * rafâ'an wa banîna.
- * 'axdhan wa raddan.
- * qadaman wa sâqan.

Parmi les formes adv., que nous repérons dans cette table, nous avons encore la structure suivante:

Prép (E,Dét) C Prép (E,Dét) C

pour laquelle nous indiquons:

Expf (42), table 3
min Hasanin 'ilâ 'aHsanin.

Expf (43), table 3
min sayyi'in 'ilâ 'aswa'in.

Expf (44), table 3
min 'al-mahdi 'ilâ 'al-laHdi.

Expf (53), table 3
min 'awali-hi 'ilâ 'âxiri-hi.

La majorité de ces formes adv., ont un point de départ et point d'arrivée. Certaines d'entre elles sont à rapprocher des extrêmes rencontrées au chapitre II., ou encore de la forme: de Ndate à Ndate. (M.Gross 1986.)¹ La relation mise en jeu dans ces exemples, est de la forme:

Prép:min C Prép:'ilâ C
(de C à C)

Par ailleurs, certaines formes adv., ne comportent pas cette relation, de C à C. C'est le cas par exemple de:

Expf (56), table 3
min qablu wa min bacdu.

Expf (57), table 3
min taHtin wa min fawqin.

Expf (58), table 3
min fawqi 'aydi-him wa min taHti 'arjuli-him.

Dans ces formes adv., la conjonction waw (et), qui lie les deux Prép C, n'est pas effaçable. Observons le type d'interdiction:

- * min qablu min bacdu
- * min taHtin min fawqin.
- * min fawqi 'aydi-him min taHti 'arjuli-him.

formes impossibles.

¹ M.Gross. ETUDES DE RESOLUTION DE PRONOMS ET DE ELLIPSES
Application à la grammaire des expressions de temps
en français.

3.3.4. Table 4.

Les formes adv., de cette table, sont du type:

Expf (12), table 4
bayna 'al-'awqâti.

Expf (13), table 4
can Tawâciyati nafsin.

Expf (18), table 4
calâ Hadharin

Expf (39), table 4
bi-cayni 'al-'ictibâri.

Les formes que nous trouvons dans ces exemples sont:

Prép: bayna Détf C

Prép: can C_a C_b

Prép: calâ C

Prép: bi C_a Détf C_b

Le déterminant =: 'al, est obligatoirement figé. Dans (12) et (39), l'effacement de 'al dans ces exemples conduit aux formes interdites:

* bayna 'awqâtin.

* bi-cayni 'ictibârin.

de même que l'adjonction d'un Dét =: 'al, dans (13) et (18), donne lieu à:

* can Tawâciyati 'al-nafsi.

* calâ 'al-Hadhari.

ce sont des formes impossibles.

Nous observons, par ailleurs, que certaines de ces formes adv., n'autorisent pas la propriété: Prép Détf C de N. Nous avons:

* bayna 'awqâti Zeydin, Expf(12).

* can Tawâciyati nafsi-Zeydin, Expf(13).

* calâ Hadhari Zeydin, Expf(18).

* bi-cayni 'ictibâri-Zeydin, Expf(39).

Il existe cependant, d'autres situations pour lesquelles nous observons que la propriété: Prép C_a C_b, peut être prolongée à Prép C_a C_b de N, comme dans:

Expf (52), table 4
mundhu nucûmati-'al-'aZfâri.

La forme adv.:

mundhu nucûmati 'aZfâri-Zeydin.

de la forme: Prép C_a C_bN est régulière. Nous retrouvons d'autres exemples du même type que (52). Ils sont prologeables au moyen d'un complément de nom:

Expf (53), table 4
bi-carâqi 'al-jabîni.

Expf (54), table 4
can Haqîqati 'al-'amri.

Expf (57), table 4
fî raycâni 'al-shabâbi.

Expf (56), table 4
fî rabîci 'al-cumri.

L'application de propriété prolongée: Prép C_a C_bN, dans les formes adv., précédentes fournit:

bi-carâqi-jabîni-Zeyd.
can Haqîqati 'amri Zeyd.
fî raycâni shabâbi Zeyd.
fî rabîci cumri Zeyd.

qui sont des formes naturelles.

Dans la forme adv., suivante:

Expf(55), table 4.
fî Haddi dhâti-hi.

de la forme:

Prép C_aC_bPron

Il n'est pas possible d'avoir: Prép C_aDét C_b,

* fî Haddi 'al-dhâti.

Il s'agit d'une forme inacceptable. Notons, de plus, que dhât dans la forme réfléchie(55), a la particularité d'être toujours associé au pronom hu. Il n'est pas possible d'avoir:

* fî Haddi dhâtin.

3.3.5. Table 5.

Dans cette table, sont regroupées des formes comme:

Expf (2), table 5.
câma 'al-fîli.

Expf (4), table 5.
sarâfatin wa wiHdânan.

Expf (3), table 5
mathnâ mathnâ

Ces exemples mettent en jeu les relations:

C_a Détf C_b

C_a conj C_b

C_a C_b

Dans (2), il s'agit d'un C, associé à un complément de nom figé. Les deux parties de cette forme adv., sont liées par le Détf =: 'al., l'effacement de ce déterminant ne donne pas lieu à une forme adv., interprétable:

* câma fîlin.

Est une forme impossible.

Nous trouvons de nombreuses formes adv.tps. Elles sont de la forme: C_a Détf C_b:

Expf (13), table 5.
samana 'al-fîlâli.

Expf (1), table 5.
dâra 'al-bâriHati.

Expf (21), table 5.
yawna 'al-mamâti.

Expf (22), table 5.
shadâta 'al-qiyâmâti.

Expf (23), table 5.
câhdu 'al-Himâyati.

Expf (24), table 5.
câma 'al-thawrati.

Expf (25), table 5.
câma 'al-jûci.

Expf (26), table 5.
câma 'abû Himâratin.

Ces formes adv., sont nettement perçues comme des formes adv. tps. Rappelons que dans table 1., nous avons rencontré quelques formes adv., comportant la notion de temps.

Par ailleurs, nous avons fait apparaître, dans la table 5, le type de relation que nous observons dans (4). Ici, zarâfâtin et wiHdânan, sont lexicalement opposés, groupe et unité. Sur ce modèle, nous pouvons citer:

Expf (6), table 5.
rijâlan wa nisâ'an.

Expf (7), table 5.
shîban wa shubbânan

Expf (8), table 5.
kamman wa kayfan.

Expf (10), table 5.
shaklan wa macnan.

Expf (16), table 5.
dhanâban wa 'iyâban.

On observe, dans ces exemples, des restrictions du type:

* rajulan wa 'imra'atan.

* shâ'iban wa shâbbatan.

Les exemples (6) et (7), sont contraints par le nombre. Seul le pluriel est autorisé. Cependant dans:

Expf (5), table 5
Sulman wa cudwânan.

Expf (12), table 5
samcan wa Tâcatan.

Expf (32), table 5
Hibban wa karâmatan.

Expf (27), table 5.
nifâcan wa zûran.

Expf (28), table 5.
rûhan wa jasadân.

Expf (29), table 5.
sinînan wa sinîna.

le processus de formation des parties C_a conj C_b, à la différence de celui des exemples précédents, ne met pas en évidence deux parties opposables. En effet, la relation observée dans ces

formes adv., se composent de deux parties lexicalement lexicalement identiques. C'est le cas par exemple de (29) ou de:

Expf (33), table 5.
shuhûran wa shuhûran.

Expf (34), table 5.
'ayâman wa 'ayâman.

Expf (35), table 5.
'ajyâlan wa 'ajyâlan.

Ici, encore nous avons affaire à des formes adv.tps. L'ensemble de ces formes adv., expriment une durée longue et indéterminée.

Parmi les formes adv., appartenant à cette table, nous avons encore les formes adv., qui entrent dans:

C_aC_b, Expf(15), table 5.

Dans cette forme, nous constatons que les deux parties C_a et C_b, ne sont pas liées par un déterminant ou une préposition.

Les exemples suivants comportent cette relation:

Expf (15), table 5
SabâHan masâ'a

Expf (17), table 5
layla nahâra

Expf (36), table 5
barran barran

Expf (37), table 5
Saffan Saffan.

Expf (38), table 5
dakkan dakkan.

Expf (39), table 5
'ahlan 'ahlan.

Comme, dans les exemples précédents, certaines de ces formes adv. mettent en jeu deux éléments lexicalement opposables, ex(15) et (17). Dans les autres formes adv., nous observons qu'il y a reprise du premier élément dans la seconde position.

Les exemples (15) et (17), ont une double propriété, ils autorisent l'adjonction de la conjonction wa (et),

SabâHan wa samâ'an.

laylan wa nahâran.

L'apparition du tanwîn : 'an, est une condition obligatoire pour l'interprétation de ces formes adverbiales.

3.3.6. Table 6.

Cette table regroupe les formes adverbiales du type:

Expf (1), table 6.
yadan fi yadin.
 Expf (2), table 6.
kâbiran can kâbirin.
 Expf (6), table 6.
'al-sinnu bi 'al-sinni.
 Expf (14), table 6.
ramyan bi 'al-raSâSi .
 Expf (28), table 6.
xidmatan li 'al-SâliHi 'al-câmmi.

Nous constatons qu'il y a reprise du premier élément dans la seconde position, notamment, dans les exemples (1), (2) et (6). Nous avons ainsi:

yadan fi yadin.
 main dans main.
kâbiran can kâbirin.
 grand en grand
'al-sinnu bi-'al-sinni.
 La dent pour la dent.

Cette même relation s'observe dans quelques autres formes:

Expf (24), table 6.
wajhan li wajhin.
 Expf (29), table 6.
nûrun calâ nûrin.
 Expf (30), table 6.
cawlan calâ cawlin.
 Expf (39), table 6.
sirrun calâ sirrin.

Dans quelques unes des formes adv., données nous observons qu'il s'agit de la relation: C_a Prép Détf C_b , dans l'exemple (14), et de la relation: C_a Pron Prép: 'ilâ C_b , que nous rencontrons dans (10).

Dans (6), seule la forme:

Détf C_aPrép Détf C_b

est acceptable. Il n'est pas possible d'omettre le Détf =: 'al

* sinnun bi-sinnin.

Cependant, les formes adv., les plus fréquentes sont:

-les formes adv., du type:

C_a Prép C_b

que nous rencontrons dans les exemples (1), (2). Ici, les deux parties, coupées par les prépositions: fi et can, sont lexicale-
ment identiques.

-Les formes adv., de la relation:

V-n_aPrép C_b

de nombreuses formes adv., entrent dans cette relation. Nous
pouvons citer par exemple:

Expf (15), table 6
shucûran bi 'al-wâjibi.

Expf (20), table 6
tagaSSiyan li 'al-Hacâ'ici.

Expf (40), table 6
toHaddiyan li 'al-ra'yi 'al-câmmi.

Expf (41), table 6
tedarruban 'ilâ 'allâhi.

Expf (42), table 6
liHtisâben li 'allâhi.

Expf (43), table 6.
fidâ'en li 'al-wafani.

Certaines de ces formes adv., autorisent les propriétés
suivantes:

Expf(20), table 6.
V N_o(E, Dét) C

Expf(40), table 6.
V N_oDétf C

Expf(41), table 6.
V N_oPrép C₁

Expf(43), table 6.
V N_o(Dét, Poss) C

il n'en va pas de même pour (15):

* shacura Zeyd bi-'al-wâjibi,

nous observons, cependant, que le prolongement de cette forme au

moyen d'un argument modifieur, ou d'une relative fournit:

- (a) shacura Zeyd bi-wâjibi-hi naHwa 'al-waḥani.
 $\frac{V}{\quad} \quad \frac{N_0}{\quad} \quad \frac{\text{Prép } C_i}{\quad} \quad \frac{\text{Poss}^\circ}{\quad} \quad \frac{\text{Prép}}{\quad} \quad \frac{N_2}{\quad}$
 a pris conscience Zeyd de devoir-son vis à vis
 de la nation.
- (b) shacura Zeyd bi-'al-wâjibi 'allâdhî yantaZiru-hu
 $\frac{V}{\quad} \quad \frac{N_0}{\quad} \quad \frac{\text{Prép Dét } C_i}{\quad} \quad \frac{\text{Pron}_i}{\quad} \quad \frac{V}{\quad} \quad \frac{\text{Pron}^\circ}{\quad}$
 a pris conscience Zeyd de le devoir qui attend lui.

Ces transformations sont naturelles. Il convient de noter, ici, que dans l'ensemble des formes adv., comportant la relation:

V-n_aPrép C_b.

nous avons affaire à un type de formes passives.

Les prépositions en distribution, dans les formes adv., de cette table, sont souvent invariables. Si nous remplaçons, par exemple la préposition li (pour), dans (5), par la Prép: maca (avec),

Expf(5), table 6.
ra'san li ra'sin.

nous notons:

* ra'san maca ra'sin.

On constate que la présence de la Prép =: maca change entièrement le sens de la forme adv. Le type de cette interdiction est observé dans d'autres cas. Ainsi, lorsque nous remplaçons les prépositions, qui sont en distribution dans (15), (20), (40), (41), par les prépositions li, bi, bi, fî et maca, nous obtenons:

- * shucûran li 'al-wâjibi.
- * taqaSSiyan bi 'al-Haqâ'iqi.
- * taḤaddiyan fî 'al-ra'yi 'al-câmmi.
- * taqarruban maca 'allâhi.

Il s'agit de formes non interprétables.

Nous avons relevé, par ailleurs, quelques cas comportant des adjectifs figés:

Expf(44), table 6.
'istifzâzan bi-'al-ra'yi 'al-câmmi.

Expf(45), table 6.
tafâdiyan + taḤâshiyân + tajannuban li-'al-
'axṬâ'i 'al-mutakarrirati.

3.3.7. Table 7.

Cette table regroupe l'ensemble des constructions comme C, (Prép:ka C), cependant que certaines d'entre elles, peu nombreuses, sont introduites par mithlu, (variante synonymique de la préposition ka, comme).

Nous distinguons les constructions:

Expf (10), table 7
ka-mâ jara-t 'al-câdatu.

Expf (25), table 7
ka-mâ vurâmu.

Expf (26), table 7
ka-mâ yakûnu.

Expf (27), table 7
mathalu-hu ka-mathali 'alladhî 'istawqada nâran.

Expf (28), table 7
ka-'annamâ rashshû calay-hi sukkanan.

Ces formes adv., mettent en jeu des phrases entières. Nous avons ainsi:

Prép:ka V Pron⁰Détf C₀

Prép:ka Pron₀ VPass

Prép:ka Pron₀ Vinacc

Prép:ka-mathali Pron₀V C₁

Prép:ka V Pron₀Prép N_i C₂

D'autres formes adv., de ce type, sont déterminées par la négation:

Expf (8), table 7
ka-'an lam tashna bi-'al-'amsi.

Expf (29), table 7
ka-'alladhî lam yasmac shay'an.

L'effacement de la particule de négation lam n'est pas envisageable dans ces deux formes adv.:

* ka-'an tashna bi-'al-'amsi

* ka-'alladhî yasmacu shay'an.

ces constructions ne sont pas interprétables.

Dans des constructions comme:

Expf (11), table 7
ka-'al-curjûni 'al-qadîmi.

Expf (38), table 7
ka-'al-baghli.

Expf (5), table 7
ka-Tarafay naqîDin.

Expf (2), table 7
ka-SâHibi-'al-bacrati.

Nous observons une variété de propriétés. Par exemple:

Prép:ka Détf C₁adjf.

Ici, la distribution de l'adjectif, noté adjf, est obligatoire. Nous relevons de nombreuses formes adv., dans lesquelles la présence d'un adjectif est obligatoire:

Expf (30), table 7
ka-bayDin maknûnin.

Expf (16), table 7
ka-'ansi 'al-dâbiri.

Expf (31), table 7
ka-nûrin sâTicin.

Expf (32), table 7
ka-sirâjin munîrin.

Expf (33), table 7
ka-'al-rasmi 'al-dârisi.

Quelques autres constructions mettent en jeu des arguments spécifiés du type:

Expf (1), table 7
ka-nûrin calâ calamin.

Ici, le Prép C:calâ calamin (:sur une montagne), a un double rôle, celui d'un localisateur, et celui d'un spécifieur. Cette remarque suggère que dans d'autres situations, l'argument spécifieur peut varier d'une forme adv., à une autre. Considérons par exemple:

Expf (39), table 7
ka-'al-badri laylata tammi-hi calladat-hu nujûma-hâ 'al-jawzâ'u.

Il s'agit souvent, dans ce type d'exemples, de formes adv., appartenant au style littéraire. A propos de cet exemple, nous signalons une forme adv., synonyme:

Expf (9), table 7
ka-laylati cashrâ

Un certain nombre de ces formes adv., longues, sont réductibles. En effet, il est possible d'avoir dans (39):

ka-'al-badri.

elle est voisine, en sens, de (39). Il en va de même pour:

Expf (21), table 7
ka-'al-'aytâmi fî ma'dubati-'al-li'âmi.

nous observons:

ka-'al-'aytâmi, ou ka-'al-yatâmâ.
(:comme les orphelins).

ces deux utilisations sont analogues à (21). Nous observons par ailleurs, que quelques contraintes pèsent sur le nombre dans (21). En effet, il n'est pas possible de remplacer le plur.: 'al-'aytâm, par le sing.: 'al-yatîmî:

* ka-'al-yatîmî fî ma'dubati 'al-li'âmi.

D'autres contraintes subsistent encore dans cet exemple:

fî ma'dubati	'al-li'âmi.
<u>sing</u>	<u>plur</u>
* fî ma'âdibi	'al-la'îmi.
<u>plur</u>	<u>sing</u>

La réduction obéit, cependant, à des contraintes de parallélisme entre les deux membres de la conjonction. Ces contraintes portent, en général, sur le nombre grammatical du terme de la phrase (M. Gross, 1982). L'exemple suivant rend compte de cette situation:

	yatamallaqu	Zeyd	Hindan	ka-'al-kalbi.
	V	N _o	N _i	forme adv.
(a)	flatte	Zeyd	Hind	comme le chien
	(:Zeyd léche les bottes à Hind).			

Nous ne pouvons pas avoir dans cet exemple:

- * yatamallaqu Zeyd Hind ka-'al-kilâbi.
flatte Zeyd Hind comme les chiens.

Il existe éventuellement, encore, d'autres contraintes liées à la conférence. Elles peuvent opérer entre les deux membres de l'adjonction: ka,

- yatbacu Zeyd Amr ka-Zilli-hi.
 (b) $\begin{matrix} \text{V} & \text{Ko} & \text{N}_1 & \text{forme adv.} \\ \text{poursuit} & \text{Zeyd} & \text{Amr} & \text{comme ombre-son.} \\ & (: \text{Zeyd} & \text{poursuit} & \text{Amr} & \text{comme} & \text{son} & \text{ombre}). \end{matrix}$

L'application pronominale fournit:

- yatbacu-hu ka-Zilli-hi.
 (bi) $\begin{matrix} \text{poursuit} & \text{il} & \text{lui} & \text{comme} & \text{ombre} & \text{son.} \\ \text{il} & \text{le} & \text{poursuit} & \text{comme} & \text{son} & \text{ombre.} \end{matrix}$

ici, le pronom hu est source d'ambiguïté. Nous adopterons donc pour cette dernière modification, la forme source suivante:

- (bii) $\begin{matrix} \text{yatbacu} & \text{Z, A} & \text{ka-mâ} & \text{yatbacu} & \text{A} & \text{Zillu-hu.} \\ (: \text{poursuit} & \text{Zeyd} & \text{Amr} & \text{comme} & \text{l'ombre} & \text{de} & \text{Amr} & \text{le} & \text{poursuit}). \end{matrix}$

Ce parallélisme entre les deux membres de l'adjonction existe dans d'autres situations. Considérons la phrase:

- yucâtibu Zeyd ka-mâ yusâmiHu.
 (c) $\begin{matrix} \text{V} & \text{Ko} & \text{Prén} & \text{V} & \text{Pron}^0 \\ \text{réprouve} & \text{Zeyd} & \text{comme il} & \text{pardonne.} \\ & (: \text{Zeyd} & \text{est} & \text{sévère} & \text{mais} & \text{juste}). \end{matrix}$

Nous observons la source impossible:

- * yucâtibu Zeyd ka-mâ yusâmiHu Amr.
réprouve Zeyd comme pardonne Amr

Notons, toutefois, qu'il existe des cas où les deux membres accompagnent, obligatoirement, l'adjonction ka, et en aucun cas l'un de ces deux membres peut faire l'objet d'une réduction. Nous avons:

- 'al-safâhatu ka 'ismi-hâ.
 (P) la sottise comme son nom.
(:la sottise est bien nommée).

Il n'est pas possible d'envisager une analyse, autorisant l'apparition d'éléments ellipsables. Il s'agit, dans cet exemple d'une forme adv., autonome.

Parmi les autres formes adv., que nous rencontrons, dans cette table nous avons les exemples:

Expf (34), table 7
ka-jildi 'al-'ajrabi.

Expf (35), table 7
ka-'asnâni 'al-mushTi.

Expf (4), table 7
ka-sinnawri cabdi-'allâhi.

Ces formes adv., entrent dans la structure:

Prép Ca Dét Cb

dans(4), nous avons un Npr en position complément de nom. Dans d'autres situations, nous relevons des noms d'animaux, en position complément de nom:

Expf (13), table 7
ka-jawfi cayrin.

Expf (17), table 7
ka-'aswi 'al-Tayri.

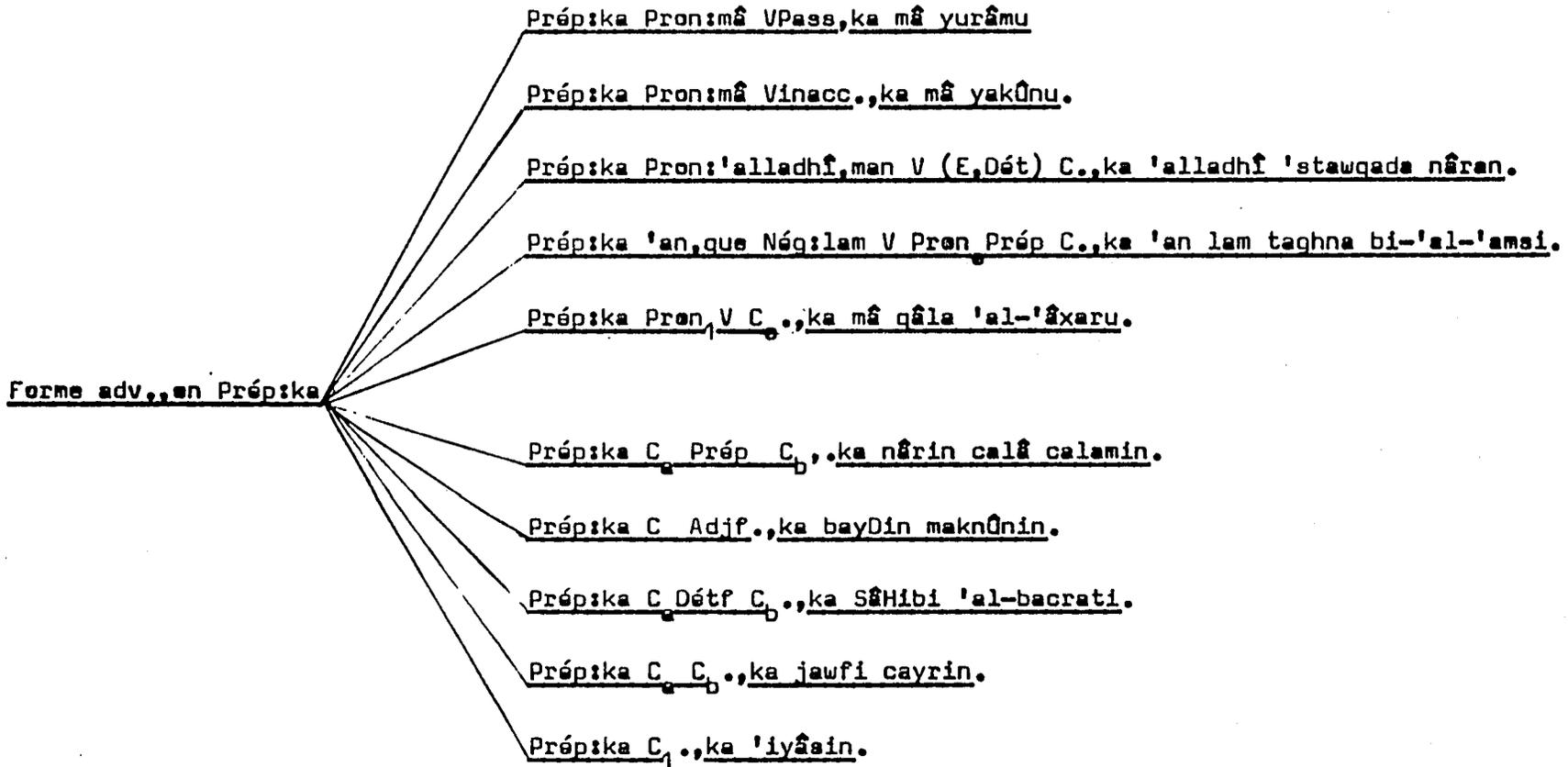
Expf (27), table 7
ka-kurâci 'al-jaHshi.

Cette distribution de noms d'animaux existe aussi dans le type de relation que voici:

{	ka-'al-sabuci	comme le lion.
	ka-'al-Dabuci	comme la hyène.
	ka-'al-mismâr	comme le clou.
	ka-'al-ghurâb	comme le corbeau.
	ka-'al-qirdi	comme le singe.
	ka-'al-mâ'i	comme l'eau.

Le sens est relativement transparent dans ce type de formes adverbiales. Il convient de noter, cependant, qu'un nombre élevé, de ces formes, relève de l'oral. Ceci est dû, vraisemblablement, à leur maniabilité. Autrement dit, l'argument supposé sous-jacent, à droite, de l'adjonction ka, simplifie la forme adv., et dispense le locuteur de formuler un fait aussi évident que celui d'être lion/courageux, la hyène/ idiot, clou/radin ou maigre, corbeau/noir, singe/clown, l'eau/ simple..etc.

TABLE 7



Les types de formes, introduites par la Prép:ka, (:comme).

3.4. Notes au chapitre III.

Dans ce chapitre, nous avons décrit la forme adverbiale. Après avoir exposé les différents types de constructions, nous avons tenté de définir la forme adverbiale à partir de divers exemples. Nous avons ainsi rendu compte de la mobilité d'une forme adv., nous avons également démontré, dans certains cas, que la forme adv., intervient comme un argument modifieur.

En III,3.2., nous avons étudié le lexique des formes adv. Nous avons constaté que la construction d'une forme adv., s'opère selon deux types d'unités lexicales.

-le type d'unités lexicales simples.

-le type d'unités lexicales complexes.

Nous avons remarqué que le vocabulaire de la forme adv., n'a rien d'exceptionnel, si l'on excluait quelques unités, comme par exemple:

saHratan baHratan, table 5.

shadhara madhara, table 5.

Après ces indications, nous avons présenté les tables de construction. En III,3.3.1., nous avons examiné un certain nombre d'exemples de la table 1. Rappelons que les constructions de cette table mettent en jeu un verbe apparent comme dans:

Expf(4), table 1.

Hattâ yaliJa 'al-jamalu fî sammi 'al-xiyâTi

ou sous-jacent comme dans:

Expf(10), table 1.

calâ 'allâhi 'itmâmu 'al-munâ.

Nous retenons, dans cette table l'existence des formes adverbiales de temps, notées: forme adv.tps. En III,3.3.2., nous avons présenté la table 2., notons que les formes adv., que contient cette table, comportent, dans leur majorité, un adjectif qui peut être antéposé comme dans:

Expf(11), table 2.

can Tîbi xâTirin

ou postposé comme dans:

Expf(15), table 2.

can maSâdirin muTTalicatin.

Nous représentons, dans nos tables, l'existence et l'interdiction de certaines possibilités observées lors de l'analyse. En III,3.3.3., nous avons discuté d'un certain

nombre de problèmes que soulèvent les constructions de la table 3., ainsi, nous avons remarqué que plusieurs exemples de cette table comportaient des parties elliptiques. En particulier, une préposition effacée. Nous avons noté aussi, à propos de la constitution de ces formes adv., la mise en jeu de deux parties reliées, souvent, par la conjonction wa:

Expf(3), table 3.
bi-'al-rafâ'i wa 'al-banîni.

Notons, par ailleurs, que nous regroupons dans cette table le type des relations suivantes:

Prép (C_a conj C_b)
Prép (C_a Prép C_b)
Prép (C_a conj Prép C_b)

En III,3.3.4., nous avons donné des exemples types. Nous avons fait un certain nombre d'observations portant, à la fois sur la constitution interne des formes adv. de cette table, et aussi sur quelques problèmes concernant la présence obligatoire du Dét =: 'al. En III,3.3.5., nous avons examiné une variété d'exemples, table 5. Nous avons observé que parmi les relations mises en jeu, il y a:

C_a Détf C_b
C_a conj C_b
C_a C_b

Notons que de nombreuses formes adv. tps, entrent dans la relation: C_a Détf C_b. Nous avons signalé quelques contraintes, telles que l'effacement du déterminant 'al ou encore la restriction sur le nombre. En III,3.3.6., nous avons soulevé de nombreux problèmes, liés à la distribution du Détf, comme dans:

Expf(6), table 6.
'al-sinnu bi 'al-sinni

Le Détf =: 'al, est figé. Nous ne pouvons pas avoir:

*sinnun bi sinnin.

Pour certaines formes adv., de cette table, nous avons observé qu'il y a reprise du premier élément dans la seconde partie, l'exemple précédent illustre cette situation. Notons aussi que les formes adv., de cette table mettent en jeu une variété de prépositions; nous avons indiqué quelques unes: ff, can, bi, li, calâ, min. Nous avons noté également la présence d'un certain nombre de V-n, comme dans:

Expf(14), table 6.
ramyan bi 'al-raSâSi

La relation mise en jeu, dans cette table, est:

C_a Prép C_b

Nous avons observé pour certaines formes adv., de cette table, la présence obligatoire d'un adjectif figé:

Expf(28), table 6.
xidmatan li 'al-SâliHi 'al-câmmi.

En III, 3.3.7., dans la table 7., nous rencontrons toutes les formes adv., introduites par la préposition, ka. La classification que nous avons établie pour les différentes formes adv., de cette table, permet les constatations suivantes:

- Le comme c, sous forme de phrase:

Nous observons, ici, différentes structures:

Prép:ka mâ V Détf C_o

Prép:ka mâ V à la forme réfléchie

Prép ce Qu P

- La relation Prép:ka C Prép C.

Dans cette relation nous avons:

Expf(1), table 7
ka nârin calâ calamin.

- comme c adjf

Cette propriété, contient un adjectif figé:

Expf(40), table 7.
ka caSfin ma'kûlin

- Prép:ka C

Cette propriété s'applique à plusieurs formes adv., simples:

Expf(41), table 7.
ka 'al sabuci

Le C, dans cette forme adv., entre dans une relation simple: Prép:ka C:sabuc. Il est possible cependant, de rencontrer parmi les formes adv., qui ont cette propriété, le C, composé d'un complément de nom figé:

Expf(4), table 7.
ka sinnawri cabdi 'allâhi.

Nous avons étudié, pour les formes adv., de cette table quelques conditions d'analyse nous les représentons dans nos tables.

II HAPITRE II : LES FORMES ADJECTIVALES.

Chapitre IV: Les formes adjectivales.

Ce chapitre présente une classification des formes adjectivales, notées formes adj. Il s'agit d'une partie du discours qui n'est pas étudiée aussi bien dans les grammaires traditionnelles, que dans la pratique linguistique courante.

Les limites de notre recherche découlent, ici, du titre même, donné à cette partie du discours, les formes adj. Il ne sera pas fait allusion aux adjectifs décrits dans l'approche traditionaliste:

'al-Sifatu ou 'al-nactu.

'al-Sifatu 'al-mushabbahatu.

qui s'appliquent aux schémas distributionnels simples:

N Adj

V N Adj

Adj (E, Dét) N

Les formes adj., qui entrent dans notre description, sont du type:

Expf(14), table 1.
caqabatun ka'ûdun.

Expf(57), table 2.
kalflu 'al-nâbi.

Expf(1), table 3.
nicmatun min 'allâhi.

Expf(1), table 4.
saHâbatu Sayfin.

Nous aurions donc à décrire des ensembles de formes comme:

C Adjf(:facûlun).

Adjf(:facûlun) Détf C

C_a Prép C_b

C_a (E, Dét) C_b

4.1. Nature grammaticale des formes adj.

Dans les exemples suivants, substantif et adjectif sont morphologiquement associés :

Expf(14), table 1.
caqabatun ka'ûdun.

Expf(57), table 2.
kalflu 'al-nâbi.

nous observons que les deux substantifs caqabatun et 'al-nâbi forment un bloc avec les adjectifs respectifs: ka'ûdun et kalflu. Cette remarque s'applique également aux Expf(1), table 3 et Expf(1), table 4., pour lesquelles nous observons que les premières parties nicmatun et saĥâbatu, sont attachées, au moyen d'une préposition à la deuxième partie: 'allâhi, dans(1), et sans marque grammaticale à Sayfin, dans(1). Nous reviendrons sur les détails de ces informations.

Par ailleurs, il est remarquable de noter l'existence de nombreuses formes participiales. Nous indiquons, ici, quelques variétés:

-La forme facûlun, ex: ka'ûdun.

-La forme facîlun, ex: kalîlun.

-La forme fâcilun, ex: jârin.

-La forme mafçûlun, ex: marghûbun.

-La forme fuclâ, ex: quSwâ.

Il s'agit, dans un grand nombre de ces formes participiales, de Siyaghu 'al-mubâlaghat formes augmentatives.

Certaines formes adj., peuvent être reliées par des transformations à des formes correspondantes:

Expf(23), table 3.
jadîrun bi 'al-dhikri.

nous pouvons associer à cette forme adj., la forme suivante:

ya jduru bi 'al-dhikri...

(il importe de noter...).

Il est possible d'associer, morphologiquement, jadîrun à ya jduru. Nous revenons, dans le texte, sur l'extension de l'emploi des formes adj.

Parmi les remarques que nous pouvons faire encore, notons l'existence d'un certain nombre de formes adj., pour lesquelles, il n'y a pas de verbes morphologiquement associés. Par exemple:

Expf(36), table 1.
'al-dhirâcu 'al-'aymanu.

Il n'est pas possible d'envisager, dans cette forme adj., un verbe morphologiquement associé à 'al-dhirâcu ou à 'al-'aymanu.

4.2. Les distributions dans les formes adj.

Dans ce qui suit, les différents paradigmes syntaxiques, mis en jeu dans l'ensemble de nos tables de construction, sont mis en valeur.

4.2.1. Table 1.

Si nous examinons les exemples suivants:

Expf(24), table 1.
shaxSiyatun bârizatun.

Expf(39), table 1.
Himlun thaqîlun.

Expf(32), table 1.
qismatun Dîzâ.

nous constatons que les adjectifs: bârizatun, thaqîlun et Dîzâ, sont obligatoirement postposés. Observons les interdictions:

*bârizatun shaxSiyatun.

*thaqîlun Himlun.

*Dîzâ qismatun.

Ces formes ne sont pas interprétables. Cependant, nous avons relevé un certain nombre de formes adj., (table 1), dans lesquelles l'adjectif est antéposable: Considérons les exemples:

Expf(1), table 1.
mawqifun musharrifun.

Expf(4), table 1.
sacyun mashkûrun.

Dans ces exemples, nous pouvons envisager les transformations:

mawqifu Zeyd musharrifun.
(position de Zeyd honorable)

de la forme: C de N Adjf,

nous relient cette transformations à:

musharrifun mawqifu Zeyd.
(honorable position de Zeyd)

les deux formes sont analogues en sens. Dans (1), nous pouvons envisager:

sacyu Zeyd mashkûrun.
(action de Zeyd louable)

reliée à:

mashkûrun sacyu Zeyd.
(louable action de Zeyd)

sans que l'on puisse remarquer une modification de sens. Toutefois, il n'est pas possible de relier entre elles ces formes, sans le prolongement qui s'effectue au moyen d'un complément de nom, ici, Zeyd. En effet, nous ne pouvons pas avoir:

*musharrifun 'al-mawqifi.

*musharrifun mawqifun.

*mashkûrun sacyun.

Il est possible, cependant, d'avoir:

mashkûru 'al-sacyi
(louable l'action)

Cette forme est déterminée par la présence obligatoire du déterminant 'al. Notons que le Dét =: 'al, est porteur de coréférence. Ainsi:

mashkûrun sacyu-hu.
(louable action-son)

Le possessif hu, renvoie à N_o hum.

Dans un certain nombre d'exemples, de cette table, nous avons relevé quelques types d'adjectifs qui n'ont qu'une seule distribution:

Expf(15),
maradun cudâlun

Expf(33), table 1.
'af'idatun hawâ'un

Expf(32), table 1.
qismatun Dizâ

Expf(13), table 1.
qâcan SafSafan

La majorité des adjectifs du lexique arabe ont une variété d'emplois. Cependant, nous observons que les adjectifs: cudâlun, hawâ'un, Dizâ, SafSafan, en distribution dans les exemples donnés, n'ont pas d'autres emplois que dans ce contexte.

Par ailleurs, l'étude de la distribution du Dét =: 'al, dans cette table, permet quelques observations. Par exemple, dans:

Expf(36), table 1.
'al-dhirâcu 'al-'aymanu.

Expf(52), table 1.
'al-curwatu 'al-wuthqâ

Expf(48), table 1.
'al-Tâmmatu 'al-kubrâ

Expf(45), table 1.
'al-kalimatu 'al-'axîratu.

Le déterminant: 'al est contraint par un certain nombre de conditions d'interprétation. En effet, si nous examinons les formes:

*dhirâcun 'aymanun.

*curwatun wuthqâ.

*Tâmmatun kubrâ.

*kalimatun 'axîratun.

Les changements de sens qui ont lieu, dans ces formes, sont dues à l'interprétation qui ne peut être que libre. Cependant, il est possible d'envisager un certain nombre de possibilités. Dans (36), nous constatons qu'il est possible d'envisager la situation suivante:

Hind dhirâcu Zeyd 'al-'aymani.

Hind bras de Zeyd le droit. (:Hind est le bras droit de Zeyd).

Cette extension de l'emploi n'est pas envisageable dans:

*Hind curwatu Zeyd 'al-wuthqâ.

*Hind Tâmmatu Zeyd 'al-kubrâ.

*hâdhi-hi kalimatu Zeyd 'al-'axîratu.

Nous reviendrons sur d'autres extensions, plus loin dans le texte, (cf. 4.3., extension de l'emploi des formes adj.).

4.2.2. Table 2.

Comme nous l'avons mentionné au chapitre I., les constructions qui entrent dans la table 2., sont du type:

Expf(49), table 2.
râbiTu 'al-ja'shi

Expf(102), table 2.
Hadîthu cahdin.

Expf(59), table 2.
Tarâ'idu suyûfin.

Expf(89), table 2.
Sâhibu 'al-Halli wa 'al-caqdi.

Nous observons dans les exemples donnés, les faits suivants:

dans (49), nous avons la relation: Adjf(forme:facil) Dêtf C. Cette relation met en jeu un adjectif antéposé, lié au moyen d'un déterminat figé, à un substantif, ici, il s'agit d'un Npc =: ja'sh (:coeur). Cette relation s'observe dans un nombre important de formes adj., (table 2).

Dans (102), la présence du déterminant 'al, n'est pas obligatoire. En effet, il est possible d'avoir:

Hadîthu 'al-cahdi.

L'insertion du déterminant: 'al, ne modifie pas le sens. Cependant, il n'est pas possible d'insérer le 'al, dans (59):

*Tarâ'idu 'al-suyûfi.

Il s'agit d'une forme impossible.

Dans (89), nous observons la relation suivante:

Adj(forme:fâcil) Détf C_a conj Détf C_b

Il s'agit dans cette forme, d'une double relation que l'on peut paraphraser de la manière suivante:

Adj(forme:fâcil) Détf C_a conj Adj(forme:fâcil) Détf C_b

= SâHibu 'al-Halli wa SâHibu 'al-caqdi.

Nous avons relevé, par ailleurs, un certain nombre de formes adj., introduites par SâHibu. Nous en indiquons quelques unes à titre d'exemples:

Expf(87), table 2.
SâHibu 'al-jalâlati.

Expf(88), table 2.
SâHibu 'al-sumuwwi.

Expf(91), table 2.
SâHibu 'al-faxâmati.

Ces formes adj., sont consacrées à une certaine catégorie d'humains, qui sont: les rois dans les deux premiers exemples, et les présidents, dans le troisième exemple.

Toutefois, une ambiguïté au niveau interprétatif, subsiste dans (87). En effet la cour royale d'Arabie Saoudite, vient de rayer cette expression de son vocabulaire. Le motif de cette décision est clair, la qualité de 'al-jalâlatu incombe à ALLAH seul. D'ailleurs, nous avons relevé une autre variante de cette forme que nous présentons ici:

Expf(109), table 2.
dhû 'al-jalâli wa 'al-'ikrâmi.

Cette forme adj., est consacrée à ALLAH; nous la trouvons dans Sourat: 'al-raHmân, verset: 27 .

Dans de nombreuses situations, dhû est substituable à SâHibu, nous avons rencontré d'autres situations dans lesquelles le paradigme syntaxique est le suivant:

Expf(107), table 2.
'ahlu 'al-nuhâ.

Expf(103), table 2.
'ahlu 'al-tuqâ

Dans(107), nous ne pouvons pas remplacer 'ahlu, par 'aSHâbu:

*'aSHâbu 'al-nuhâ.

Elle possède un caractère ambigu, cette remarque s'applique également à:

*'aSHâbu 'al-taqwâ.

Alors que la forme:

SâHibu taqwâ

est tout à fait naturelle. Dans cette utilisation, nous observons que SâHibu, autorise le pluriel et le singulier. Observons l'emploi au pluriel de SâHibu:

'aSHâbu taqwan.

Il s'agit d'un emploi naturel.

Nous avons encore mawlâ, en distribution dans un certain nombre de formes adj. Considérons:

Expf(85), table 2.
mawlâ Hikmatin

A mawlâ, nous pouvons substituer SâHibu:

SâHibu Hikmatin.

Cette forme est identique à (85).

Alors que:

*mawlâ 'al-jalâlati.

est une forme non attestée. Elle ne peut pas être reliée à (87).



4.2.3. Table 3.

Les constructions de cette table, se caractérisent syntaxiquement, par la présence d'une préposition comme dans:

Expf(1), table 3.
nicmatun min 'allâhi.

Ici, les deux substantifs nicmatun et 'allâhi, sont liés au moyen du partitif: min. La structure globale qui est mise en jeu, dans les formes adj., de la table 3, est donc:

C_a Prép C_b

Si nous examinons les formes adj.,

Expf(3), table 3.
'âyatun fî 'al-jamâli.

Expf(8), table 3.
sâbiqun li 'awâni-hi.

Expf(23), table 3.
jadîrun bi 'al-dhikri

nous constatons que les deux parties des formes adj., (3), (8) et (23) sont liées entre elles au moyen des prépositions respectives, fî (dans), li (pour), bi (par). Notons qu'il n'est pas possible de substituer à ces

*'âyatun min 'al-jamâli.

*sâbiqun fî 'awâni-hi.

*jadîrun li 'al-dhikri.

Il s'agit, ici, de formes non interprétables.

Nous observons aussi que les déterminants 'al, dans (3) et (8), sont figés.

Sont interdites les formes adj.:

*'âyatun fî jamâlin.

*sâbiqun li dhikrin.

De même, il n'est pas possible d'ôter le possessif =:hu, coréférent au sujet:

*sâbiqun li 'awânin.

C'est une forme inacceptable. La même restriction s'observe dans d'autres cas. Soit:

Expf(10), table 3.
mucabbirun can dhâti-hi.

On constate que le possessif hu, est obligatoirement coréférent au sujet. Il n'est pas possible d'envisager une source de coréférence dans un complément de nom:

*mucabbirun can dhâti-Zeyd.
(exprimant l'intérieur de Zeyd).

Nous avons encore:

Expf(15), table 3.
nusxatun min 'abî-hi

Le possessif hi, est obligatoirement coréférent à N_o hum:

*Zeyd nusxatun min 'abî-ka.
(Zeyd extrait, ou copie conforme de ton père).

De nombreuses formes participiales sont utilisées dans la table 3. Nous en avons donné quelques unes, nous en indiquons, ici, quelques autres.

Expf(7), table 3.
musâyirun li 'al-zamani.

Expf(27), table 3.
Dâribun fî 'al-qidami.

Dans ces exemples, nous observons qu'il s'agit, dans les deux premières parties, des participes actifs: musâyirun et Dâribun des verbes respectifs sâyara et Daraba (aller avec, et battre). A propos de ces exemples, il est possible d'envisager dans (7), par transformation:

(71) yusâyiru 'al-zamana.
(il convient avec le temps/qui est dans le vent).

Cette utilisation est analogue en sens à (7), et le verbe yusâyiru est morphologiquement associé à la forme participiale musâyirun. Cette dernière remarque permet quelques suggestions. En effet, nous observons qu'il n'y a pas conservation des propriétés syntaxiques du verbe yusâyiru dans (7). Ici, la forme participiale est accompagnée de la préposition li (pour). La forme:

*yusâyiru li 'al-zamani.

V N_o Prép:li Détf C₁

(il convient pour le temps).

La forme adj., (27), soulève un autre problème. En fait, il n'est pas possible d'envisager:

*Daraba fi 'al-qidami.

de la forme: V Pron_o Prép Détf C₁

Il s'agit d'une forme interdite.

Par ailleurs, un certain nombre de formes: C_a Prép C_b, autorisent la distribution du négatif ghayru. Considérons la forme adj.:

Expf(33), table 3.
xâfin can 'al-ciyâni

Dans cette construction, il est possible d'envisager:

ghayru xâfin can 'al-ciyâni.

Nég:ghayru Adj(forme fácil) Prép:can Détf C

(:connaissable, que tout le monde connaît).

La distribution du négatif ghayru, dans (33), introduit un sens nouveau. Cette possibilité s'observe dans plusieurs autres formes adj. Dans certains cas, le négatif ghayru n'est pas envisageable. Par exemple:

Expf(1), table 3.
nicmatun min 'allâhi

Expf(39), table 3.
furSatun min dhahabin.

Observons les interdictions:

*ghayru nicmatin min 'allâhi.

*ghayru furSatin min dhahabin.

sont des formes non interprétables.

4.2.4. Table 4.

L'ensemble des formes adj., de la table 4., ont une formation régulière. Considérons les formes adj.,

Expf(18), table 4.
baytu 'al-qaSîdi.

Expf(8), table 4.
mawâcîdu curqûbin.

Dans ces exemples, nous observons les formes:

$$\underline{C_a} \text{ Détf } C_b$$

$$\underline{C_a} \text{---} C_b$$

Nous constatons que l'ensemble des formes adj., de la table 4., correspondent à l'une de ces propriétés. Notons que le Détf, qui accompagne la deuxième partie dans (18), ne peut pas faire l'objet d'un effacement:

*baytu qaSîdin.

Il s'agit, ici, d'une forme libre. Nous observons d'autres situations, dans lesquelles la partie C_b , ne peut pas être indéfini. Considérons:

Expf(9), table 4.
bayDatu 'al-dîki

Expf(3), table 4.
'ajsâmu 'al-bighâli.

Expf(14), table 4.
ru'ûsu 'al-fitnati.

Expf(35), table 4.
bayâdiqu 'al-'isticmâri.

Observons les interdictions qui résultent après effacement du Détf =: 'al:

*bayDatu dîkin.

*'ajsâmu bighâlin.

*ru'ûsu fitnatin

*bayâdiqu 'isticmârin.

Ces interdictions ne s'interprètent pas de la même manière que les exemples précédents.

Cependant, si nous examinons les exemples suivants:

Expf(1),table 4.
saHâbatu Sayfin

Expf(17),table 4.
qurratu caynin.

Expf(13),table 4.
zallatu qadamin.

Expf(30),table 4.
baSîSu 'amalin.

nous observons qu'il n'y a pas de marque grammaticale entre les deux parties de la forme adj.: $C_a C_b$, s'appliquent les exemples donnés. L'insertion du Dét =: 'al, dans ces formes adj., donne lieu aux types d'interdictions que voici:

*saHâbatu 'al-Sayfi.

*qurratu 'al-cayni.

*zallatu 'al-qadami.

*baSîSu 'al-'amali.

Il s'agit, dans ces interdictions, de formes libres. L'insertion du partitif min, dans les exemples donnés, fournit:

*saHâbatun min Sayfin.

*qurratun min caynin.

*zallatun min qadamin.

Les raisons d'interdiction, dans ces formes, sont différentes. Dans les trois premières formes, il s'agit de formes non interprétables. Il est possible cependant, d'envisager dans (30):

baSîSun min 'amalin

de la forme:

C_a Prép C_b

Il y a alors déplacement du sens de (30), vers cette nouvelle utili-

sation. Cependant, les exemples qui autorisent cette propriété sont assez peu nombreux. Certains d'entre eux sont à la limite de l'acceptable. Par exemple:

Expf(31), table 4.
mawjatun cunfin.

L'insertion du partitif min, fournit:

mawjatun min cunfin.
(vague de violence.).

Nous avons affaire, dans cette transformation, à la forme C_aPrép C_b, de la table 3. Nous avons repéré, par ailleurs, un certain nombre de formes adj., de la forme C_aDétf C_b, qui peuvent entrer dans la construction: C_aPrép Détf C_b. Par exemple:

Expf(36), table 4.
jundur 'al-fidâ.

Cette forme adj., autorise l'insertion de la préposition li (:pour):

jundun li 'al-fidâ.

Nous constatons que l'insertion de la préposition li, n'introduit aucune modification de sens. Cette utilisation, est identique à (36).

Par contre dans:

Expf(18), table 4.
baytu 'al-qaSidi.

Expf(34), table 4.
Dâllatu 'al-mu'min.

l'insertion du partitif: min, donne lieu aux types d'interdictions:

*baytun min 'al-qaSidi.

*Dâllatun min 'al-mu'min.

Il s'agit de formes non interprétables.

4.3. Extension de l'emploi des formes adj.

4.3.1. La selection des emplois de la forme adj.

Si nous reconsidérons l'exemple:

Expf(36),table 1.
'al-dhirâcu 'al-'aymanu.

Nous pouvons constater que la forme, sous-jacente,

kâna, huwa, hiya, hâdhâ

être lui, elle, ceci ,

existe. De ce fait, nous considérons qu'il y a sélection d'un ou plusieurs emplois de la forme adj., qui est définie par son sujet. Observons la nature du sujet dans les exemples suivants:

Expf(24),table 2.
kâmilatu 'al-'awSâfi.

Expf(81),table 2.
Hâdhiqu 'al-'aTyâri.

Expf(27),table 4.
caynu 'al-Tayri.

Expf(4),table 1.
sacyun mashkûrun.

On notera les contextes suivants:

hiya Hind, +Zeyd kâmilatu, lu, 'al-'awSâfi.

Elle Hind, Zeyd parfait, e les descriptions.

'al-Hamâmu Hâdhiqu 'al-'aTyâri.

Le pigeon le plus le plus doué des oiseaux.

hiya maryamu caynu 'al-Tayri.

Elle Miryam oeil d'oiseau.

hâdhâ sacyun mashkûrun.

Celle-ci (est) une action louable.

Dans ces formes, nous observons un certain nombre de restriction. En effet, les substantifs en position sujet, appartiennent à des classes différentes. Dans (24)

et (27), les positions nominales sujet sont obligatoirement N₀hum. Dans (81) et (4), les sujets en distribution, appartiennent à la classe des non humains.

*Zeydun sacyun mashkûrun.
Zeyd(est) une action louable.

*Zeyd Hâdhiqu 'al-'aTyâri.
Zeyd(est) le plus doué des oiseaux.

Il s'agit de formes non interprétables.

-kâna (être) et forme adj.

Observons le paradigme:

- (36a) kâna Zeyd dhirâca Hindin 'al-'aymana.
était Zeyd bras de Hind le droit
(Zeyd est le bras droit de Hind).
- (24a) kâna-t maryamu kâmilata 'al-'awSâfi.
était Miryam parfaite les descriptions.
(Miryam était parfaitement belle).
- (27a) *kâna-t Hindu cayna 'al-Tayri.
était Hind oeil d'oiseau.
- (4a) kâna sacyu Zeyd sacyan mashkûran.
est action de Zeyd une action louable.
(L'action de Zeyd est une action louable).

Dans le premier emploi de la forme adj., (36), nous constatons que bras droit, caractérise le soutien moral et physique, que peut apporter N₀: (Nhum, N-hum) à N₁:Nhum. Dans (24a), l'emploi de la forme adj., (24) avec le verbe kâna, être, ne pose aucun problème, il s'agit d'une forme régulière. Cependant, la distribution de la forme adj., (27), dans (27a), est incompatible avec le verbe kâna. On pourrait donc considérer que cette forme dérive des formes que voici:

- (27b) kâna-t Hind ka-cayni 'al-Tayri.
était Hind ff jamâli caynay-hâ ka-cayni 'al-Tayri.
V N₀ Prép N de C₁ Poss°Prép:ka forme adj.
Hind était dans la beauté de ses yeux comme oeil de l'oiseau

Nous avons affaire, dans cette transformation à une forme comparative.

L'apparition de la Prép:ka, qui accompagne la forme adj., exige la condition: $N_1 =: N \text{ de } N \text{ Poss}^\circ$, ici, jamâli caynay-hâ. La séquence:

*kâna-t Hind ka-cayni 'al-Tayri.
V N_O Prép:ka forme adj.

était Hind comme oeil de l'oiseau.

n'est pas interprétable. D'autres analyses sont, cependant, possibles. Considérons:

(27c) tushbihu caynu Hind cayna 'al-Tayri.
V C de N_O forme adj.
 ressemble oeil de Hind (à) oeil de l'oiseau.

Il s'agit d'une forme naturelle. Une autre manière de rendre compte des possibilités envisageables, dans cette forme adj., consiste à mettre en valeur les distributions suivantes:

(27d) tusammâ Hind
tudcâ Hind cayna 'al-Tayri.
yuTlaqu calâ Hind
 Hind s'appelle, se qualifie de: oeil de l'oiseau.

Ces formes sont distinctes des précédentes, dans la mesure où les arguments placés à gauche de la forme adj., s'analysent, ici, comme des formes sous-jacentes.

Dans (4a), nous observons la relation:

V C N_O forme adj.

Comme dans l'exemple précédent, nous observons que le C, attaché à un compl., de nom: Zeyd, est le même C, qui apparaît dans la première partie de la forme adj.

Observons:

sacyu Zeyd sacyun mashkûrun.
 (4b) C N_O - C Adjf
 action(de) Zeyd action louable.

Nous constatons que la distribution de cette forme adj., avec le verbe kâna, être, exige la condition: C N_O, en position sujet.

Nous avons par ailleurs

*kâna Zeyd 'al-dhirâca 'al-'aymana.
était Zeyd le bras le droit.

Il s'agit d'une forme agrammaticale. Par contre la phrase:

kâna Zeyd dhirâca Hind 'al-'aymana.
était Zeyd bras de Hind le droit.

est tout à fait naturelle. En effet, l'interprétation de la forme adj., (36), en distribution avec le verbe: kâna, être, s'obtient au moyen de:

kâna: (être) N₀ C N₁ Détf Adj.

Nous constatons, dans cette relation, que la première partie de la forme adj., est obligatoirement associée à un complément de nom: Hind. A propos de la forme adj. (36), nous avons rencontré, dans Libération nouvelle série, N° 1719, l'emploi suivant:

REAGAN TOUCHÉ AU BRAS DROIT (1).

La traduction en arabe de cette forme, donne lieu à la forme:

'uSiba, muSâbun Rîghan fi 'al-dhirâci 'al-'aymani.
touché REAGAN dans le bras le droit.

Nous observons qu'il n'y a pas déplacement du sens de l'emploi de la forme adj., en français, vers la traduction arabe. Celle-ci, ne peut avoir que l'interprétation libre:

REAGAN a été blessé par..., au bras (physique) droit.

D'une manière générale, nous observons que les contraintes qui pèsent sur la forme adj., en distribution avec le verbe être, sont dues à des raisons diverses. L'étude d'un certain nombre de formes adj., nous a permis, cependant, de déterminer quelques raisons d'interdiction.

-La classe des substantifs auquel appartient le N₀: libre, doit être compatible avec la forme adj., mise en jeu dans une phrase avec kâna, être.

-Le complément de N., condition obligatoire pour l'interprétation des formes adj., du type: kâna sacyu Zeyd sacyan mashkûran, ex (4a). Ici, le complément de nom est en position nominale sujet.

-Le complément de N., condition obligatoire pour l'interprétation des formes adj., du type: kâna Zeyd dhirâca Hind 'al-'aymana, ex: (36a). Ici, le compl. de N., sépare la forme adj., en deux parties. Il occupe la position: C.O.D.

(1). Il s'agit de Donald Regan, proche collaborateur du président américain: Reagan, et secrétaire général de la Maison-Blanche.

4.4. Les formes adj. et les compléments prépositionnels.

Considérons la forme suivante:

kâna Zeyd 'al-dhirâca 'al-'aymana li-Hind.
 $\frac{V \quad N_o \quad \text{Dét} \quad C_1 \quad \text{Dét Adjf} \quad \text{Prép} \quad N_2}{\text{était Zeyd le bras le droit pour Hind.}}$

Le rapprochement entre cette construction et les formes précédemment discutées, n'est pas du même type. Ici, le $N_2 =$ Hind, est en position compl.ind. Ce n'est pas le cas, dans les relations précédentes, pour lesquelles nous avons observé que le N_2 , occupait la position de compl.de N, en position C.O.D. Ajoutons que dans cette phrase, la forme adj., possède des propriétés de compl. direct, obligatoirement attaché à son adjectif. En effet, nous ne pouvons pas avoir:

$\frac{V \quad N_o \quad \text{Dét} \quad C_1 \quad \text{Prép} \quad N_2 \quad \text{Détf} \quad \text{Adjf}}{= *kâna Zeyd 'al-dhirâca li-Hind 'al-'aymana.}$

Il s'agit d'une forme agrammaticale.

La forme à N, est envisageable dans d'autres situations:

Expf(15), table 1.
maradun cuDâlun.

Cette forme s'interprète par les transformations suivantes:

'aSâba Zeydan maradun cuDâlun.
 $\frac{V \quad N_1 \quad C_o}{(15a) \quad \text{a atteint Zeyd une maladie chronique.}}$

Et,

'alamma bi-Zeydin maradun cuDâlun.
 $\frac{V \quad \text{Prép} \quad N_1 \quad C_o}{(15b) \quad \text{s'est emparée de Zeyd une maladie chronique.}}$

Dans la première transformation, l'application [passif en bi] fournit:

'uSîba Zeyd bi-maraDin cuDâlin.
 $\frac{V_{\text{Pass}} \quad N_o \quad \text{Prép} \quad C_1}{(15b') \quad \text{a été atteint Zeyd par une maladie chronique.}}$

C'est une phrase naturelle. Cependant, le verbe 'alamma, ou encore Halla, (:s'introduire dans...), n'autorisent pas ce passif.

Notons encore que dans les deux dernières phrases, les verbes respectifs, 'alamna, et 'uSiba, peuvent faire l'objet d'un effacement, sans que cela entraîne une modification de sens. Nous pouvons avoir ainsi:

- bi-Zeyd maraDun cuDâlun.
 Prép N₁ — C₀
- (15c) En Zeyd une maladie chronique.
 (Zeyd est atteint d'une maladie chronique).

Il n'en est pas de même dans:

*Zeyd maraDun cuDâlun.
 Zeyd maladie chronique.

Il s'agit, dans cette interdiction, d'un nouveau sens idiomatique:

= Zeyd est un personnage problématique, nuisible, qui ne cesse de créer des difficultés.

Il est remarquable de noter que les tests effectués sur un échantillon de formes adj. à propos de l'opérateur Prép N, mettent en évidence une variété de prépositions. Considérons la forme adj.,

Expf(35), table 1.
Sibghatun xâSSatun.

L'examen de cet exemple montre que l'application de l'opérateur Prép N₁, met en valeur une seule préposition:

- li-hâdhâ Sibghatun xâSSatun.
- (35a) pour ceci teinte spéciale.
 (:ceci a un caractère spécial).

Ici, la préposition li (:pour), est la seule distribution possible:

*cinda Zeyd Sibghatun xâSSatun.
 chez Zeyd une teinte spéciale.

est difficile à accepter du fait que son caractère est ambigu ..

Nous avons, par ailleurs, rencontré une autre distribution de cette forme adj., elle met en jeu le verbe: 'iktasâ, (:vêtir). Par exemple:

- 'iktasâ hâdhâ Sibghatan xâSSatan.
 V N₀ C₁ Adj_f
- (35b) est vêtu ceci teinte spéciale
 (:ceci a un caractère spécial).

IL existe, cependant, une proportion importante de formes adj., qui n'autorisent pas la construction avec l'opérateur, Prép N₁. considérons la forme adj.,

Expf(24), table 1.
shaxSiyatun bârizatun.

Si nous appliquons, à cette forme, Prép N₁, nous constatons que:

Prép:li N₁ *li-Zeydun shaxSiyatun bârizatun.
pour Zeyd personnalité saillante (:célèbre).

est une forme non interprétable. L'étude de la distribution de Prép N₁ dans d'autres tables permet d'observer les interdictions suivantes:

Expf(42), table 2.
Tawîlu 'al-ni jâdi.

Prép:li N₁ *li-Zeydin Tawîlu-'al-ni jâdi.
pour Zeyd long les tailles, (un généreux, noble).

Expf(7), table 3.
musâyirun li 'al-zamani.

Prép:li N₁ *li-Zeydin musâyirun li-'al-zamani.
pour Zeyd qui convient avec le temps (:adaptable).

Expf(18), table 4.
baytu 'al-qaSîdi.

Prép:li N₁ *li-Zeydin baytu 'al-qaSîdi.
pour Zeyd vers du poème, (:l'essentiel de...);
L'interdiction, dans les exemples (42) et (7), est due au fait que ces deux formes entrent dans les propriétés respectives:

Prép:li N₁N₀ forme adj.

Par exemple:

li-Zeydin 'axun Tawîlu 'al-ni jâdi.
Pour Zeyd un frère long les tailles
(:Zeyd a un frère généreux, noble).

est une forme naturelle.

De même, la forme (7), a la propriété suivante:

Prép:li N₁N₀ forme adj.

(7a) li-Zeydin kitâbun musâyirun li-'al-zamani.
pour Zeyd un livre qui convient avec le temps (:adaptable selon les circonstances).

Dans (10), table 4., nous observons que la forme adj., baytu 'al-qaSîdi, ne possède qu'une seule distribution: N_o forme adj:

hâdhâ baytu 'al-qaSîdi.

Ceci est vers(de)le poème.

(:ceci est l'essentiel de...).

4.4.1. Les agentifs min Tarafi, min jarrâ'i, bi-'al-nisbati.

On considère les exemples:

Expf(20), table 1.
ziyâratun xâtifatun.

Expf(63), table 2.
munqaTicu 'al-naZîri.

Expf(3), table 3.
'âyatun fî 'al-jamâli.

Expf(13), table 4.
zallatu qalamin.

Si nous examinons le premier exemple, nous constatons que la forme neutre: ziyâratun xâtifatun, ne donne pas lieu à une forme interprétable, quand elle est prolongée par les agentifs: min Tarafi, min jarrâ'i, bi-'al-nisbati li..,

min jarrâ'i 'al-Zurûfi.
*ziyâratun xâtifatun min Tarafi Zeyd
bi-'al-nisbati li-Zeyd.

(une visite éclair du fait des circonstances).
de la part de Zeyd).
par rapport à Zeyd).

Il est cependant, possible d'envisager une autre analyse de la formation de cet exemple:

(20a) ziyâratun xâtifatun bi 'l-nisbati li-sâbiqâti-hâ.
Visite éclair par rapport aux précédentes.

Nous observons, l'élément lexical nouveau: li-sâbiqâti-hâ, (:aux précédentes), justifié

la distribution lexicale de l'agentif, bi-'al-nisbati li, (:par rapport à...)
Notons, par ailleurs, que ces agentifs n'opèrent pas dans (63) et (3) :

min Tarafi kadhâ.
*munqaTicu 'al-naZîri min jarrâ'i kadhâ.
bi-'al-nisbati li-kadhâ.

(sans égal de la part de ceci, du fait de..., par rapport à)

min Tarafi kadhâ.
*'âyatun fi 'al-jamâli min jarrâ'i kadhâ.
bi-'al-nisbati li-kadhâ.

alors que cela est possible pour (13) :

(13a) zallatu qa'lamin min Tarafi Zeyd.
Faute de plume de la part de Zeyd.

Il s'agit d'une forme régulière.

D'autres agentifs sont possibles, par exemple naZaran li, vu que.

Expf(52), table 1.
'al-curwatu 'al -wuthqâ.

naZaran li

*'al-curwatu 'al-wuthqâ naZaran li-kadhâ..
l'anse la plus assurée vu que...

Expf(73), table 2.
maftûlu 'al-caDalâti.

naZaran li

*maftûlu 'al-caDâlâti naZaran li-kadhâ.
Tréssé les muscles vu que...

Expf(23), table 3.
jadîrun bi 'al-dhikri.

naZaran li

(23a) jadîrun bi 'al-dhikri naZaran li -kafâ'âti-hi.
digne d'être mentionné vu ses compétences.

Nous observons, dans ce dernier exemple, que la forme adj., (23), est compatible avec l'agentif naZaran li (vu que).

Nous avons relevé, par ailleurs, d'autres formes adj., qui interdisent la distribution des agentifs précédemment discutées:

Expf(34), table 3.
qabasun min nûrin.

naZaran li

*qabasun min nûrin naZaran li-kadhâ.

Expf(7), table 4.
Hajaru cathratin.

naZaran li

*Hajaru cathratin naZaran li-kadhâ.

Il s'agit de formes agrammaticales.

Cependant, nous observons qu'il est possible d'envisager l'agentif bi-'al-nisbati (:par rapport à), dans (7). Considérons:

hâdhâ Hajaru cathratin bi-'al-nisbati li-kadhâ;
(ceci pierre d'achoppement par rapport à cela).

Nous retrouvons également quelques autres distributions, par exemple, l'adverbe: 'amâma (devant), ou encore ff wajhi N., (:dans visage de N). La distribution de ces séquences est compatible avec la forme adj., (7).

Nous observons pour quelques formes adj., un certain nombre de verbes distributionnellement compatibles. Nous avons mentionné pour les exemples (15) et (35), les verbes: 'alamma et 'iktasâ. Il en va de même pour (7). Nous avons ainsi:

yushakkilu hâdhâ Hajara cathratin bi-'al-nisbati li-kadhâ.
(7a) Ceci constitue une pierre d'achoppement par rapport à cela.

yaqifu hâdhâ Hajara cathratin ff wajhi Zeyd.
(7b) Ceci se dresse (comme) une pierre d'achoppement dans visage de Z.

Elles sont de la forme: V N₀ C₁ Prép:bi N₂

A propos de cette dernière utilisation, notons que le Npc : wajhi (:visage), exige la condition, complément de nom, obligatoirement humain. Toutefois, il existe des formes adj., qui ne peuvent pas être liées à des éventuelles paires analogues par une transformation du même type que les exemples ci-dessus.

4.5. Formes adj. correspondantes.

Comme nous l'avons mentionné en IV,4.1., certaines formes adj., peuvent être liées, par transformation, à des paires analogues en sens. C'est le cas, par exemple, d'un certain nombre de formes adj., pour lesquelles l'adjectif peut être associé, morphologiquement, à un verbe.

Considérons les formes adj.,

Expf(43), table 2.
Zeyd Tawîlu 'al-bâci/fî kadhâ /.

Expf(32), table 2.
Zeyd mahîDu 'al-janâHi.

A partir de (43), nous pouvons formuler:

(43a) Tâla bâcu Zeyd /fî kadhâ /.
devint longue la brasse de Zeyd dans ceci.

Cette transformation est identique en sens à (43).

Mais nous observons:

*hâDa janâHu Zeydin.

forme non attestée. Cependant, si on substitue 'al-ruknu (:l'angle), à 'al-janâhu (l'aile), on constate que

hâDa ruknu Zeydin.
s'est déployé l'angle de Zeyd.
(32a) (:Zeyd est démuné de ces forces, réduit à l'impuissance).

cette transformation constitue une paire, analogue en sens, avec la forme adj., (32). D'autres relations de ce type existent entre formes adj., verbes morphologiquement associés à des adjectifs:

Expf(23), table 3.
jadîrun bi 'al-dhikri.

Nous constatons que cette forme adj., peut se traiter de la même manière que les précédentes. Nous avons ainsi:

(23a) yajduru bi-'al-dhikri.
Il importe de noter.

Le sens de (23) est conservé dans cette forme: V Pron_o Prép Détf C₁.

Par ailleurs, il est possible d'associer la forme adj., (23) à une autre forme adj., correspondante, au moyen de la variante lexicale 'al-'ishâрати (:la mention):

jadîrun bi-'al-'ishâрати.
(23b) Digne de la mention.

Cette forme adj., est analogue en sens et en forme à (23). Nous observons aussi que:

yajduru bi 'al-'ishâрати.
(23b') mérite de la mention.

est régulière.

Nous avons relevé, cependant, d'autres emplois des formes adj., (23a) et (23b').
Considérons les phrases:

mimmâ yajduru bi-hi 'al-dhikru.
(23a') de ce qui mérite de lui la mention.

mimmâ tajduru 'al-'ishâратu bi-hi.
(23b'') de ce qui mérite la mention, le signe de lui.

Nous constatons que ces deux formes, analogues en sens, s'obtiennent par relativation mâ (:que), et apparition d'un Prép Pron1, qui découpe, obligatoirement, dans (23a'), le verbe yajduru (:il importe); et le C₀ en deux parties. En effet, nous ne pouvons pas avoir:

*mimmâ yajduru 'al-dhikru bi-hi.
: de ce qui mérite la mention de lui.

Cette forme est ambiguë.

La situation n'est pas la même dans (23b''). Il est possible, ici, de couper le verbe yajduru, de son C₀ =: 'al-'ishâратu (:la mention). Observons:

mimmâ tajduru bi-hi 'al-'ishâратu.
(23b''') de ce qui mérite de lui la mention.

Cette forme est régulière. Il se présente cependant, un paradigme. Observons:

mimmâ yajduru dhikru-hu.
(23a'') de ce qui mérite mention-son.

Cette forme est naturelle. Par contre:

*mimmâ tajduru 'ishâратu-hu.
est une forme agrammaticale.

La raison d'interdiction, dans cette dernière forme, est vraisemblablement due au fait que nous avons affaire, ici, à une relation du type:

de ce Que V Détf C_o Prép: 'ilâ Pron¹

à laquelle nous appliquons la paraphrase:

mimmâ tajduru 'al-'ishâratu 'ilay-hi.

de ce qui s'illustre la mention à lui..

Nous constatons que 'al-dhikri, (:rappel, mention), est le V-n, de dhakara, (:rappeler).

Il correspond à la construction: V N_o N₁, qui peut être prolongée par un Prép N₂.

Par ailleurs, nous observons que: 'al-'ishâratu, (mention, signe, rappel), dérive de

'ashâra, (mentionner), qui entre dans: V N_o Prép N₁, prolongeable par Prép N₂.

Cette hypothèse ne permet pas de confirmer les faits suivants:

la forme adj., (23), dérive de la forme source:

yajduru dhikru 'al-shay'i.

(23i) V (C Détf N)

S'illustre mention de N.

Alors que (23b), devrait correspondre à:

tajduru 'al-'ishâratu bi-'al-shay'i.

(23ii) V Détf C_o Prép N₁

s'illustre la mention par ceci.

Il s'agit donc de deux structures différentes.

Nous signalons l'existence d'une autre préposition, 'ilâ (:à), substituable à bi, dans:

tajduru 'al-'ishâratu 'ilay-hi.

(23iii) V Détf C_o Prép: 'ilâ N₁

s'illustre la mention à lui.

Cette forme est naturelle. Ce n'est pas le cas pour (23), où la préposition bi ne peut pas être remplacée par une autre préposition.

Nous avons rencontré d'autres emplois, qui mettent en jeu la distribution 'al-dhikri nous les indiquons, ici, à titre de comparaison avec les exemples précédents. Nous avons ainsi:

'ashâda Zeyd bi-dhikri-hi.

(23e) V N_o Prép (₁ C N)

a levé Zeyd par la mention de ceci.

(:il a évoqué les mérites de ceci).

Et: nawwaha Zeydun bi-dhikri-hi.
 (23d) $\frac{V}{\text{a cité Zeydun par la mémoire,ou mention de...}}$ $\frac{N}{\text{(:il a évoqué les mérites,la mémoire de...)}}$ $\frac{\text{Prép}}{\text{(:il a évoqué les mérites,la mémoire de...)}}$ ($\frac{1}{\text{C}}$ $\frac{N}{\text{N}}$)

Ces deux dernières phrases, d'une part, et les formes mettant en jeu le verbe yajduru, d'autre part diffèrent d'une manière fondamentale. Dans yajduru, nous avons affaire à un verbe impersonnel. Ceci n'est pas le cas pour nawwaha et 'ashâda. Observons de plus qu'il n'est pas possible, à partir des deux dernières phrases d'obtenir des formes adj., correspondantes.

Il existe un certain nombre de formes adj., autorisant la construction d'une forme correspondante. Par exemple, dans les tables 1 et 4, nous pouvons relever:

Expf(39), table 1.
Himlun thaqîlun.

Nous appliquons cette forme adj., aux situations suivantes:

(39a) Zeydun Himlun thaqîlun calâ 'al-mujtamaci
 Zeyd(est) une charge lourde sur la société.

Elle permet la construction:

(23b) thaqula Himlu Zeydin calâ 'al-mujtamaci.
 s'est alourdie la charge de Zeyd sur la société.

Cette forme est sémantiquement voisine de la forme précédente. Notons cependant, que l'emploi du verbe thaqula, (:s'alourdir), comme d'ailleurs, dans d'autres cas du même type que (39) est limitée à la seule forme facula. Les formes faccala et 'infâcala, respectivement: thaqqala et 'iththâqala sont exclues.

A propos de la forme adj., Himlun thaqîlun, expf(23), nous signalons une variante lexicale de Himlun (:charge), il s'agit de cib'un (:fardeau). Observons:

(23c) cib'un thaqîlun.
 fardeau lourd.

Cette forme est identique à (23). Cependant, il existe d'autres situations pour lesquelles nous n'observons pas des variantes lexicales. Par exemple,

Expf(17), table 4.
qurratu caynin.

Il n'existe pas, pour cette forme adj., une variante lexicale du type rencontré dans l'exemple précédent. Mais il est possible d'envisager, dans cet exemple, les rapprochements suivants:

soit:

- (17a) Hindun gurratu caynin li-Zeydin.
 Hind une garantie. oeil pour Zeyd.
 (Hind rassure Zeyd, c'est sa fierté à lui).

Nous constatons qu'il est possible d'obtenir, à partir de ces distributions la séquence suivante:

- (17b) taqirru caynu Zeydin bi-Hindin.

$$\text{V} \quad (\text{C} \quad \text{N}) \quad \text{Prép} \quad \text{N}_1$$

 est rassuré oeil de Zeyd par Hindin.
 (Zeyd est rassuré par Hind, c'est sa fierté à lui).

On notera que le sens est le même dans ces deux formes.

Nous avons repéré un autre emploi, il met en jeu les distributions lexicales taqirru, (:être rassuré) et caynu, (:oeil). Observons:

- (a) wa radadnâ-hu 'ilâ 'ummi-hi kay taqarra caynu-hâ.
 (Nous l'avons rendu à sa mère afin que soit rassurée son oeil).
Coran, Sourat 20., verset 40.

Nous notons quelques restrictions, à propos de la forme adj., (17).

-Il n'est pas possible de mettre cayn, (:oeil) au muthannâ, duel:

*qurratu caynayni
 garantie(des)deux yeux.

-Il n'est pas possible également d'appliquer à caynin, le pluriel extensif:

*qurratu cuyûnin.
 garantie(des)yeux.

Mais il est possible d'envisager un pluriel du type: 'afculin:

- (171) qurratu 'acyunin.
 garantie(des)yeux

Cette forme est attestée.

Par ailleurs, l'opération [nominalisation] introduit un renversement des actants, Zeyd en position sujet devient un Prép N₁. Si nous considérons les exemples:

(a) Zeydun râbiTu 'al-ja'shi.
Zeyd affermi le coeur.
(Zeyd est bien résolu).

(b) mawqifu Zeydin musharrifun.
la prise de position de Zeyd est honorable.

Les deux exemples mettent en valeur, les formes adj., râbiTu 'al-ja'shi, table 2., et mawqifun musharrifun, table 1.

L'examen de ces formes montre que l'application forme adj-n, est envisageable dans le premier exemple. Nous avons ainsi:

(ai) li-Zeydin rabâTatu-ja'shin.
pour Zeyd affermissement du coeur.

Nous constatons que (a) et (ai) sont de sens extrêmement voisin. Cette analyse ne s'applique pas à (b), pour laquelle nous observons:

*li-Zeydin sharafu 'al-mawqifi.
pour Zeyd l'honneur de la prise de position.

cette transformation n'a pas la même interprétation que (b).

Par ailleurs, nous avons:

Expf(32), table 2.
mahîDu 'al-janâHi.

Expf(23), table 2.
qalîlu -'al-Hayâ'i.

Nous adoptons ces formes adj., aux situations suivantes:

(32a) kâna Zeydun mahîDa 'al-janâHi.
était Zeyd déployé l'aile.
(:Zeyd était sans force).

(23a) kâna Zeydun qalîla 'al-Hayâ'i.
était Zeyd manquant la décence.
(:Zeyd était sans vergogne).

L'application du verbe kâna, s'applique dans des conditions normales à ces formes adj.

Cependant, il n'est pas possible de relier ces formes par une nominalisation du type:

kâna Prép:li N₁ Adj-n Détf C₀

aux séquences:

*kâna li-Zeydin hayDu 'al-janâHi.
était pour Zeyd déploiement de l'aile.

*kâna li-Zeydin qillatu 'al-Hayâ'i.
était pour Zeyd le manque de la décence.

Il s'agit, ici, de formes irrégulières. Il pourrait donc être nécessaire d'envisager un autre type de relation qui devrait mettre en évidence, Adj-n Dét. C. Par exemple

(23b) kâna hâdhâ qillata 'al-Hayâ'i min Tarafi Zeydin.
V:être N₀ Adj-n Dét C₁ Prép:de la part N₂
était ceci manque de décence de la part de Zeyd.

Cette phrase est naturelle. Le déterminant : 'al, qui apparaît dans le bloc figé qillata 'al-Hayâ'i, n'est pas obligatoire. Nous l'observons dans la forme réduite, sans le verbe support kâna, (être):

(23c) hâdhi-hi qillatu-Hayâ'in min Tarafi-Zeydin.
Ceci (est) un manque-décence de la part de Zeyd.

Nous constatons qu'il s'agit, ici, d'une forme régulière.

A propos de l'agentif: min Tarafi, (:de la part de), il n'est pas possible d'avoir,

*hâdhi-hi qillatu Hayâ'in min Zeyd.
Ceci (est) un manque-décence de Zeyd.

Nous constatons que min Tarafi, (:de la part de...), est obligatoire pour l'analyse de cette forme.

Par ailleurs, nous observons que l'apparition de la préposition: li, (:pour) dans:

(45i) li-Zeydin 'al-kalimatu 'al-'axîratu.
pour Zeyd le mot fin, (:le fin mot).

est la seule possible, nous n'avons pas:

*cinda Zeydin 'al-kalimatu 'al-'axîratu.
Chez Zeyd le mot fin., (le fin mot)

*min Zeydin 'al-kalimatu 'al-'axîratu.
de Zeyd le mot fin, le fin mot.

*ilâ Zeydin 'al-kalimatu 'al-'axîratu.
vers, à Zeyd le mot fin, le fin mot.

4.7. Opération restruct dans quelques formes adj.

Si nous considérons les exemples suivants:

(96i) Zeyd caSabiyyu 'al-mizâji.
 N_o Adj Détf C
 Zeyd nerveux le caractère.

(43i) Zeyd Tawîlu 'al-bâci.
 N_o Adj Détf C
 Zeyd long la brasse.

(24i) hâdhi-hi 'al-qaDiyyatu farîdatun min nawci-hâ.
 Dém N_o Adj Prép C Poss^o
 Cette affaire unique en son genre.

Nous observons que restruct opère dans (96i) et (43i):

(96ii) mizâju Zeydin caSabiyyun.
 Le caractère de Zeyd nerveux.

(43ii) bâcu Zeydin Tawîlun.
 la brasse de Zeyd longue.

Mais nous observons:

*hâdhi-hi 'al-qaDiyyatu min nawci-hâ farîdatun.
 Cette affaire en son genre unique.

nous retrouvons ces restrictions dans d'autres cas:

(73i) Zeyd maftûlu 'al-caDalâti.
 Zeyd tréssé les muscles.

Dans cet exemple (table 2.), l'adjectif, obligatoirement antéposé bloque l'opération restruct. La forme:

*caDalâtu Zeyd maftûlatun.
 les muscles de Zeyd tréssés.

est ambiguë. Il en va de même pour:

(3i) hâdhi-hi 'âyatun fî 'al-jamâli.
 Celle-ci un signe dans la beauté.

l'opération **restruct** ne s'applique pas à :

*hâdhi-hi fi 'al-jamâli 'âyatun.

Celle-ci dans la beauté un signe.

Il est possible cependant, d'améliorer cette forme adj., au moyen d'une dérivation du type :

(31i) hâdhi-hi fi 'al-jamâli 'âyatun min 'al-'âyâti.
Celle-ci dans la beauté un signe des signes.

Il s'agit, ici, d'une forme naturelle. Une autre manière de rendre compte de l'application **restruct**, consiste à mettre en jeu la dérivation suivante :

(31ii) hâdhi-hi fi 'al-jamâli 'âyatun laysa ka-mithli-hâ 'âyatun.
Celle-ci dans la beauté un signe, il n'y a pas comme lui signe.

Il s'agit d'une forme tout à fait naturelle.

Dans les formes adj., où l'opération [**restruct**] s'est normalement appliquée, le N_ohum, Zeyd, devient complément du N_{psy} =: mizâj (: caractère), dans (96ii) et complément de N_{pc} =: bâcun (: brasse), dans (43ii).

Dans d'autres situations, l'opération **restruct** introduit un nouveau sens :

(45i) li-Zeydin 'al-kalimatu 'al-'axîratu.
pour Zeyd le mot fin, le maître mot.

Nous observons :

'al-kalimatu 'al-'axîratu li-Zeydin.
le mot dernier pour Zeyd.

Nous constatons que cette forme, ne peut avoir que l'interprétation un dernier mot pour Zeyd, (: le mot de la fin).

Remarquons, par ailleurs, quelques autres restrictions. Par exemple la préposition fi (dans), est mise en jeu dans les constructions qui correspondent à:

Prép: li N₁ forme adj. N₂

- (44i) li-Zeydin 'al-thiqatu 'al-kâmilatu fî Hind.
pour Zeyd la confiance l'entière en Hind.

Ici, fî, (:dans), ne peut pas être remplacé par une autre Prép. Notons, à propos de cette construction qu'elle autorise la propriété:

- (44ii) li-Zeydin kâmilu 'al-thiqati fî Hind.
pour Zeyd entier la confiance en Hind.

Dans cette dernière construction, il n'y a pas accord en genre, entre l'adjectif: kâmilu (:entier), d'une part et le substantif: 'al-thiqati, (:la confiance), d'autre part. En effet, la forme:

*li-Zeydin kâmilatu 'al-thiqati fî Hind.
pour Zeyd entière la confiance en Hind.

est une forme agrammaticale.

Observons l'ambiguïté de la forme suivante:

*hâdhi-hi kâmilu 'al-thiqati.
celle-ci entier la confiance.

alors que:

- (44a) hâdhi-hi 'al-thiqatu 'al-kâmilatu.
celle-ci la confiance l'entière.

est acceptable. Elle peut être améliorée par l'adjonction de hiya

hâdhi-hi hiya 'al-thiqatu 'al-kâmilatu.
celle-ci (elle, est) la confiance l'entière.
(:celle-ci, ex: cette affaire est rassurante).

L'adjectif: 'al-kâmilatu, (:l'entière), possède la variante lexicale: 'al-muTlaqatu, nous avons ainsi:

hâdhi-hi hiya 'al-thiqatu 'al-muTlaqatu.
celle-ci (elle, est) la confiance totale.

Mais non

*hâdhi-hi muTlaqu 'al-thiqati.
celle-ci total la confiance.

Cependant, il est aisé de construire des formes adj., opposées à partir du négatif ghayru:

Expf(26), table 3.
jârin bi-hi 'al-camalu.

Expf(25), table 3.
macSûmun min 'al-xaTa'i.

Expf(32), table 3.
macnin bi 'al-'amri.

Ces formes adj., s'opposent aux formes suivantes:

- ghayru jârin bi-hi 'al-camalu.
(a) non en vigueur par lui l'usage.
(:par ex., en parlant d'une loi, on dit (...), qui n'est pas en vigueur/hors d'usage).
- ghayru macSûmin min 'al-xaTa'i.
(b) non exempte de le défaut.
(:qui peut se tromper/qui a le droit à l'erreur).
- ghayru macnin bi-'al-'amri.
(c) non concerné par l'affaire.
(:qui n'est pas concerné par une affaire).

Cependant, il n'est pas possible d'envisager dans certain cas une forme opposée:

Expf(27), table 3.
Dâribun fî 'al-qidami.

Expf(18), table 4.
baytu 'al-qaSîdi.

L'introduction du négatif ghayru, fournit le type d'interdiction suivant:

*ghayru Dâribin fî 'al-qidami.

*ghayru bayti 'al-qaSîdi.

Ces formes ne sont pas naturelles.

Par ailleurs, nous observons que:

ghayru xâfin can 'al-ciyâni

dans cette forme adj., il est possible d'envisager:

lâ yaxfâ can 'al-ciyâni.

Nég:lâ V Pron Prép:can Détf C₁

ne se cache ceci de les yeux.

(:qui est apparent/qu'on ne peut pas cacher).

Cette transformation est associée à la précédente. Le négatif: lâ, présent dans cette forme, est compatible avec la distribution yaxfâ. Il n'est pas possible d'avoir:

*ghayru yaxfâ can 'al-ciyâni.

Nég:ghayr V Pron Prép Détf C₁

la distribution de ghayru, s'observe dans d'autres parties du discours. Par exemple dans certaines formes du type Pass adj, nous rencontrons souvent:

- (a) ghayru mardûdin.
non refutable.

Mais:

*mardûdun
refutable.

Ce Pass adj., ne peut pas être considéré comme une forme opposée à (a). Par contre: marfûdun, s'impose comme une forme opposée à (a). Nous avons d'autres exemples, pour lesquels la dénégation ne donne pas lieu à des formes opposées.

- (b) ghayru marghûbin fî-hi.
non voulu en lui.
(dans la langue diplomatique, persona nona grata).

Cependant,

marghûbun fî-hi.
voulu en lui.

ne peut pas avoir le sens contraire, personne bienvenue, (persona grata).

Notons, à propos de ces formes Pass adj., qu'elles correspondent aux formes:

Nég:lâ VPass N_c lâ yuraddu Zeyd.

n'a pas été refusé Zeyd.

Nég:lâ VPass Prép N₁, lâ yurghabu fî Zeyd.

On ne veut pas de Zeyd.

Les formes adj., du type:

Nég:ghayru Pass adj.

Nég:ghayru Pass adj.Prép Pron°

Pass Adj. Prép Pron°

ne sont pas décrites dans notre étude. Ces formes devraient, en fait, faire l'objet d'une étude détaillée.

Par ailleurs, on peut noter que de nombreuses formes adj., n'autorisent pas la forme opposée. Dans la forme adj., que voici:

Expf(24), table 1.
shaxSiyatun bârizatun.

nous ne pouvons pas obtenir une forme adj., opposée à partir de l'insertion de ghayru:

*ghayru shaxSiyatin bârizatin.

Cette forme est impossible. Nous ne pouvons pas également avoir:

*shaxSiyatun ghayru bârizatin.

Dans cette dernière interdiction, le négatif ghayru, est entre les deux parties de la forme adj. Cette position médiane est parfois obligatoire pour déterminer le sens d'une forme adj. Par exemple, dans:

Expf(1), table 1.
mawqifun musharrifun.

Si nous appliquons, à cette forme adj., le négatif ghayru:

mawqifun ghayru musharrifin.

prise de position non honorable.

nous constatons que ghayru, ne peut pas être en tête, ni à la fin de la forme adj.

*ghayru mawqifin musharrifin.

*mawqifun musharrifun ghayru.

Ce sont des formes inacceptables.

4.9. Notes au chapitre IV.

Dans ce chapitre, nous avons tenté de donner une classification des formes adjectivales en arabe. Nous avons ainsi, étudié quatre tables de construction. A l'intérieur de ces tables, les formes adj., se définissent de manière formelle au moyen d'un ensemble de critères syntaxiques. La relation: C adjf, table 1, met en jeu, le plus souvent, des adjectifs limités strictement à un emploi et un seul. Par exemple cuDâalun, ka'ûdun, SafSafan, Dizâ... etc. Nous avons relevé un certain nombre de formes adj., qui sont identiques, en sens en forme, en forme et en sens. Nous avons étudié le passage transformationnel de certaines formes adj., par exemple le type: tijâratun râbiHatun à une forme adj-v: rabiHat tijâratu-hu.

Dans l'étude de la propriété adjf Détf C, table 2., nous avons souligné que certaines formes adj., peuvent avoir le schéma simple: C_aC_b, ex: Tarâ'idu suyûfin, expf(59). La table 2. se distingue de la table 1., par le fait que les formes adj., mettent en jeu un adjectif obligatoirement antéposé au substantif. Cependant, les formes adj., table 1., possèdent des adjectifs postposés. Pour la table 3., dont nous avons étudié la propriété: C_a Prép C_b, nous avons rendu compte de la distribution de certaines prépositions. Nous avons observé une variété de restrictions, notamment des restrictions sur le possessif obligatoirement coréférent au sujet comme dans: Zeyd nusxatun min 'abî-hi, (Zeyd (est) un extrait de son père). Des restrictions sur l'application de l'opérateur Prép: li N. Nous avons également étudié la distribution du verbe kâna (être) dans un certain nombre de formes adj. L'application nominalisation à un certain nombre de formes adj., nous a permis de faire quelques remarques à propos de la distribution du Prép: li N₁ avec forme adj-n.

D'autres distributions, par exemple, les agentifs min Tarafi, bi-'al-nisbati, min jarrâ'i, ont permis de nombreuses remarques, notamment, en ce qui concerne le comportement syntaxique des verbes supports. L'ensemble de ces opérations nous a conduit à distinguer divers emplois de la forme adj. Nous indiquons ici:

N₀ forme adj.

Prép N₁ forme adj, Prép N₂

4.9. Notes au chapitre IV.

Dans ce chapitre, nous avons tenté de donner une classification des formes adjectivales en arabe. Nous avons ainsi, étudié quatre tables de construction. A l'intérieur de ces tables, les formes adj., se définissent de manière formelle au moyen d'un ensemble de critères syntaxiques. La relation: C adjf, table 1, met en jeu, le plus souvent, des adjectifs limités strictement à un emploi et un seul. Par exemple cuDâulun, ka'ûdun, SafSafan, Dizâ... etc. Nous avons relevé un certain nombre de formes adj., qui sont identiques, en sens en forme, en forme et en sens. Nous avons étudié le passage transformationnel de certaines formes adj., par exemple le type: tijâratun râbiHatun à une forme adj-v: rabiHat tijâratu-hu.

Dans l'étude de la propriété adjf Détf C, table 2., nous avons souligné que certaines formes adj., peuvent avoir le schéma simple: C_aC_b, ex: Tarâ'idu suyûfin, expf(59). La table 2. se distingue de la table 1., par le fait que les formes adj., mettent en jeu un adjectif obligatoirement antéposé au substantif. Cependant, les formes adj., table 1., possèdent des adjectifs postposés. Pour la table 3., dont nous avons étudié la propriété: C_a Prép C_b, nous avons rendu compte de la distribution de certaines prépositions. Nous avons observé une variété de restrictions, notamment des restrictions sur le possessif obligatoirement coréférent au sujet comme dans: Zeyd nusxatun min 'abî-hi, (Zeyd (est) un extrait de son père). Des restrictions sur l'application de l'opérateur Prép:li N. Nous avons également étudié la distribution du verbe kâna (être) dans un certain nombre de formes adj. L'application nominalisation à un certain nombre de formes adj., nous a permis de faire quelques remarques à propos de la distribution du Prép:li N₁ avec forme adj-n.

D'autres distributions, par exemple, les agentifs min Tarafi, bi-'al-nisbati, min jarrâ'i, ont permis de nombreuses remarques, notamment, en ce qui concerne le comportement syntaxique des verbes supports. L'ensemble de ces opérations nous a conduit à distinguer divers emplois de la forme adj. Nous indiquons ici:

N₀ forme adj.

Prép N₁ forme adj, Prép N₂

V. DISCUSSION ET CONCLUSIONS.

Au terme de ce travail, quelques remarques s'imposent. Comme il a été précisé, dans le chapitre de l'introduction, notre but était double. D'une part, il s'agissait de donner une description lexicale et grammaticale des expressions figées, et, ce faisant, de démontrer l'intérêt d'une classification syntaxique des formes figées. D'autre part, notre objectif était, et reste, l'élaboration d'un dictionnaire des expressions figées.

-Le lexique et son état actuel.

Nous allons souligner, brièvement, l'abandon dans lequel les grammairiens arabes ont laissé les expressions figées. On notera le manque des études portant sur la systématisation des données linguistiques. A notre connaissance, il n'y a aucun travail de ce genre, un grand nombre de travaux, basés sur des synthèses faciles se contentent d'examiner les diverses théories grammaticales, et de faire de brèves remarques méthodologiques. Ainsi, dans plusieurs recherches récentes, les auteurs s'efforcent de commenter des théories grammaticales qu'il n'est nul besoin d'expliquer.

Il est certain que l'état actuel du lexique arabe accuse maintes défaillances, qu'il manque de dictionnaires techniques bien élaborés. Pour cela l'utilité de la "machine" est désormais inéluctable.

-Les critères de classification.

En arabe, les critères de classement les plus courants sont ceux qui ont pour principe la base du verbe. Ce mode de classement demeure incohérent du fait qu'il pose de graves problèmes tant pour des personnes non familières à la langue arabe que pour des natifs arabes. Ces derniers, en effet, ne sont pas censés connaître l'accès à une expression figée dans le dictionnaire. L'interprétation isolée d'un composant, verbe, sujet, complément, adverbe, adjectif ne facilite pas la lecture des idiotismes.

En ce qui nous concerne, toutes les expressions figées ont été ordonnées selon la classe syntaxique à laquelle elles appartiennent. En général, les types de classements proposés, entre autres, celui de M. Walter Mahn, ne sont pas de nature à faciliter la lecture des expressions figées ni, par ailleurs, de nature

D'autres pronoms lexicalisés

4) Les formes négatives.

Parmi les formes figées souligner la présence d'un C c'est à dire des formes ir lâ, mâ, lan, etc... C'est le C

5) Les formes interrogative

Dans certaines formes C viennent, d'une manière fon par exemple de 'ayyu rîHin interprétation sans l'inte

6) La formation de la const

La constante C se prése exemple: 'al-caqîrata, dans soit sous forme d'une comp bani-kâhilin, dans expf(219 de cette question au chapi

7) Le problème de la coréfé

Ce problème est lié à ce pronoms lexicalisés. Nous a généraux, à partir de plusie sources d'ambiguïté. Nous re possessif hu et le Dât =:

8) Les formes figées au pass

Parmi les particularités un nombre important de form passive. Nous avons étudié l passage d'une forme active

9) Les restrictions sur les

Parmi les tests qui entr le pluriel, la distribution distribution d'un adjectif. exemples dans lesquels la d dispensable. En effet, l'adje nombreuses classes syntaxiq

Enfin, pour échapper à la avons limité, dans notre ana sont susceptibles de déclen

à résoudre les problèmes que soulève la phraséologie en général, notamment en arabe. Nous ne pouvons donc envisager une telle base de classement.

-Description des expressions figées.

Pour décrire les expressions figées, nous avons étudié un nombre important de phrases figées, de formes adverbiales, de formes adjectivales. Nous soulignons, ici, que les méthodes de M. Gross (1975), pour décrire les phrases libres, jouent dans le même sens pour la description des expressions figées. Nous citons, par exemple, les règles d'interprétation qui permettent, entre autres, de rendre compte de la relation pragmatique qui existe entre le verbe et son objet.

-Problèmes liés à la description des expressions figées.

Parmi les problèmes soulevés dans ce travail, nous pouvons citer:

1) La notion de figement.

En effet, il faut distinguer, tout d'abord, -les formes quasi-figées. Expf(31), table 4, Sâba-t bi-qurrin, qui ne peuvent pas être modifiées. Ces expressions ne sont pas nombreuses dans le lexique. -Les formes autorisant des modifications. Ce sont les plus fréquentes et les plus nombreuses.

La notion de figement est, en pratique, synonyme de restriction rigoureuse sur la distribution des actants et des objets. Ces restrictions s'observent à plusieurs niveaux.

2) Le mode du temps dans les expressions figées.

La forme accomplie intervient dans un nombre important de formes figées. Nous avons vu que certaines d'entre elles n'autorisent que la forme accomplie. Il existe, cependant, des cas qui acceptent à la fois la forme accomplie et la forme inaccomplie. Il existe aussi des formes qui ne permettent que le mode impératif. Nous rencontrons ce mode, en particulier, dans les constructions uniformes comme, par exemple Expf(104), table 4. lâ taqsiT calâ 'abî Hibâlin.

3) Les pronoms lexicalisés.

Nous avons relevé un nombre appréciable de formes figées comportant, obligatoirement, des pronoms qui ne sont pas remplaçables par des substantifs comme dans expf(31), table 4. Dans cette expression le pronom t ne renvoie pas à une source déterminée.

D'autres pronoms lexicalisés sont observés (cf., lexique. Tome II.).

4) Les formes négatives.

Parmi les formes figées que nous rencontrons, il y a lieu de souligner la présence d'un certain nombre de formes négatives, c'est à dire des formes introduites par une négation telles que lâ, mâ, lan, etc... C'est le cas par exemple de (148), citée en haut.

5) Les formes interrogatives.

Dans certaines formes figées, 'ayyu, hal, mâ, kayfa, etc..., interviennent, d'une manière fondamentale, dans l'analyse. C'est le cas par exemple de 'ayyu riHin jâ'a-t bi-ka?. Cette forme n'a pas d'interprétation sans l'interrogation 'ayyu.

6) La formation de la constante notée C.

La constante C se présente soit sous une forme simple, par exemple: 'al-caqîrata, dans expf(81), table 2, rafaca Z. 'al-caqîrata., soit sous forme d'une composition de mots, comme dans cugûbata-banî-kâhilin, dans expf(219), table 2. Nous avons étudié le détail de cette question au chapitre II., 2.5., p.84.

7) Le problème de la coréférence.

Ce problème est lié à celui des formes ayant un ou plusieurs pronoms lexicalisés. Nous avons tenté de dégager des principes généraux, à partir de plusieurs situations, afin de déterminer les sources d'ambiguïté. Nous retenons, ici, parmi les cas étudiés: le possessif hu et le Dét =: 'al, porteur de coréférence.

8) Les formes figées au passif.

Parmi les particularités de certaines formes figées, nous avons relevé un nombre important de formes dont l'emploi est limité à la forme passive. Nous avons étudié le changement de sens qu'induit le passage d'une forme active à une forme passive, (cf. II., 2.4., p.72.).

9) Les restrictions sur les distributions.

Parmi les tests qui entrent dans notre analyse, nous soulignons le pluriel, la distribution de certains modificateurs, par exemple, la distribution d'un adjectif. En effet, nous avons indiqué de nombreux exemples dans lesquels la distribution de l'adjectif est indispensable. En effet, l'adjectif indispensable s'observe dans de nombreuses classes syntaxiques.

Enfin, pour échapper à la tentation de vouloir tout dire, nous avons limité, dans notre analyse, les allusions aux arguments, qui sont susceptibles de déclencher des jugements préconçus.

Il importe de noter ici que les applications: [nominalisation] [pronominalisation] [réduction] [extraposition] [relativisation] etc., permettent diverses constatations. Nous avons vu que certaines distributions ne déclenchaient aucune singularité sur le comportement des formes figées. Ceci laisse penser que les expressions figées présentent effectivement, entre autres, des facettes riches en syntaxe.

Nous avons également étudié la distribution des verbes supports. Il faut bien noter que nous ne sommes pas livrés à une description systématique de tous les verbes supports. En effet, la dimension de ces verbes prend des proportions considérables dans la langue arabe.

Pour ne pas prendre la responsabilité de trancher en dernier ressort, nous avons eu recours à l'approche de M. Gross, concernant les verbes supports.

Par ailleurs, l'examen du comportement du V-n, nous a permis de constater le caractère indépendant de certaines formes figées. De plus, il nous a permis de vérifier la régularité de plusieurs formes nominalisées.

Parmi les questions qui restent ouvertes, dans notre étude, nous citerons le cas des formes adv. tps. Elles sont nombreuses, par conséquent, il serait intéressant d'effectuer une étude, à part entière, sur les formes adv., comportant la notion du temps.

Notre argumentation donne une nouvelle dimension au champ de la phraséologie arabe. De plus, elle permet une nouvelle réflexion sur ce qui est considéré comme un vecteur de non évolution à l'intérieur du lexique et de la syntaxe. Bien entendu, nous n'avons pas eu comme souci l'unique éventualité de toucher à ce tabou linguistique, les expressions figées. Il existe d'autres raisons qui justifient notre projet de décrire les expressions figées. Nous rappelons, entre autres, le projet d'un dictionnaire idiomatique, que nous nous sommes, dans un proche avenir, fixé. Ce projet s'impose aujourd'hui plus que jamais, comme une nécessité quotidienne.

Nous sommes conscients que notre recensement est partiel, que seule l'intensification des recherches et des enquêtes permettra d'améliorer et d'augmenter son volume.

LES TABLES DE LA PHRASE FIGEE

TABLE 1

<u>Les phrases figées</u>	Modif., adj.	Verbe syn.	Prép N2.	Poss°.obl.ig.	Dét: 'al =:Poss°
Expf(253):wasica raqâcun qawma-hu.				+	
Expf(254):kataba 'allâhu la-hu 'al-salâmata.			+		
Expf(255):carafa Humayqun jamala-hu.				+	
Expf(256):carafa baTnu-hu baTna turbata.				+	
Expf(257):'acjaba Hayyan nacamu-hu.				+	
Expf(259):'aTlaca Dabbun dhanaba-hu.				+	
Expf(261):Dalla 'al-duraySu nafaqa-hu.				+	
Expf(262):Daraba 'al-laylu riwâqa-hu.			+		

TABLE 1

Les phrases figées

	N1 =: Nhum.	Autres Prép.	Permutation.	négation, là, mā
Expf(292): jarâ la-hu Tayru 'al-shamâli.	+	-	+	-
Expf(293): taqshacirru la-hu 'al-dhawâ'ibu.	+	-	+	-
Expf(296): taqaTTaca-t bi-him 'al-'asbâbu.	+	-	+	+
Expf(298): qâma-t calay-hi 'al-qiyâmatu.	+	-	-	-
Expf(299): qâma-t la-hu 'al-caynu.	+	-	-	-
Expf(300): 'inkasara-t bayna-hum rumHun.	+	-	-	-
Expf(301): marra la-hu ghurâbu 'al-shamâli.	+	-	+	-
Expf(302): maDâ la-hu yawmun ka-'ayyâmin.	+	-	+	-
Expf(303): yandâ la-hu 'al-jabînu.	+	-	+	-
Expf(304): lâ yanDabu la-hu macînun.	+	-	+	+
Expf(305): lâ yantaTillu fî-hi canzâni.	-	-	+	+
Expf(313): thâba 'ilay-hi caqlu-hu.	+	-	-	+
Expf(314): jarâ calay-hi 'al-qalamu.	+	-	+	-
Expf(318): taHlâ bi-hi 'al-caynu.	+	-	+	-
Expf(327): sawwala-t la-hu nafsu-hu.	+	-	-	+
Expf(328): tasawwa-t bi-him 'al-'arDu.	+	-	+	+

TABLE 1

<u>Les phrases figées</u>	Permutation, C.	Frép N2.	négation, lā, mā
Expf(263): laqwatun Sâdafa-t qabîsan.	-	-	-
Expf(264): 'ishtacala 'al-ra'su shayban.	-	-	-
Expf(265): rabbî zidnî cilman.	-	-	-
Expf(266): yâ murru zid-hâ qacban!	-	-	-
Expf(267): rakiba 'al-saylu 'al-daraja.	-	-	-
Expf(270): dâra-t 'al-Harbu sijâlan.	-	-	-
Expf(271): kârihan Hajja bayfâru.	-	-	-
Expf(273): jâwaza 'al-Hizâmu 'al-Tibyayni.	-	-	-
Expf(274): jâzâ-ka 'allâhu xayran.	-	-	-
Expf(284): nâma cisâmu sâcata 'al-rallîli.	-	-	-
Expf(287): kafa-t 'al-zâfinatu 'al-ma'ûnata.	-	-	-
Expf(291): balagha 'al-saylu 'al-zubâ.	-	-	-

TABLE 1

<u>Les phrases figées</u>	forme accompl.	forme inacc.	Co =: Npc.	f. causative.	Appli. Pass. Adj
Expf(356):fâDa-t nafsu-hu.	+	-	+	-	-
Expf(357):fâDa xayru-hu.	+	+	-	-	-
Expf(359):qasâ qalbu-hu.	+	-	+	+	+
Expf(360):'inqaSama Zahru-hu.	-	-	+	-	-
Expf(362):'inqaTaca-t 'asbâbu cayshi-hi.	-	+	-	-	-
Expf(365):'inqaTaca Hissu-hu.	+	-	-	-	-
Expf(366):taqacqaca-t cumudu-hum.	+	-	-	-	-
Expf(367):Dacufa 'imânu-hu.	-	-	-	+	-
Expf(368):qalla Hissu-hu.	-	-	-	-	-
Expf(374):'inkasara 'anfu-hu.	+	-	+	-	-
Expf(377):'inkashafa sirru-hu.	-	+	-	-	-
Expf(380):marisa-t Hibâlu-hu.	+	-	-	-	-
Expf(381):'amraja wâdî-hi.	+	-	-	-	-
Expf(382):lâna jânibu-hu.	+	+	+	+	+
Expf(384):naDija-t 'afkâru-hu.	+	+	+	+	+
Expf(393):badhâ lisânu-hu.	+	-	+	-	+
Expf(398):barada wajhu-hu.	+	-	+	-	-
Expf(401):thabata-t xuTâ-hu.	+	+	+	+	+

TABLE 1

<u>Les phrases figées</u>	forme inacc.	Permutation	Détf.	Dét libre.
Expf(193): 'istaghwâ-hu 'al-shayTânu.	+	+	+	-
Expf(194): ghâlat-hu 'al-maniyyatu.	-	+	+	-
Expf(196): qâtala-hu 'allâhu.	-	+	+	-
Expf(197): qatala-hu 'al-sharru.	+	+	+	-
Expf(200): 'akrama-ka 'allâhu.	+	-	+	-
Expf(202): lazimat-hu 'al-lacnatu.	+	+	+	-
Expf(203): massa-hu 'al-sukru.	-	-	+	-
Expf(204): massa-hu junûnun.	-	-	-	-
Expf(205): malakat-hu yamînu-hu.	+	+	-	-
Expf(209): yahdî-hi 'allâhu.	+	+	+	-
Expf(210): 'axadhat-hu caynu-hu.	-	-	-	-
Expf(211): 'axadhat-hu 'al-'alsinatu.	-	-	+	-
Expf(212): 'axadha-hu baTnu-hu.	+	-	-	-
Expf(213): waxaDa-hu 'al-shaybu.	-	+	+	-
Expf(218): 'akala-t-hum 'al-sinûnu.	-	-	+	-
Expf(230): ra'â-hu 'al-Sâdiru wa 'al-wâridu.	+	-	+	-
Expf(232): tazdarî-hi 'al-caynu.	+	+	-	-

TABLE 1

<u>Les phrases figées</u>		Dét libre.	Détf.	Co =: N-hum.	Co =: Nhum	Autres Co	Autres (C N)
Expf(127):qaTaca	'allâhu dâbira-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(128):karrama	'allâhu wajha-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(129):qabbaHa	'allâhu sacya-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(131):qabaDa	'allâhu rûlla-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(133):'arraqa	'al-suhdu jafna-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(134):bayyaDa	'allâhu wajha-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(140):'aSamma	'allâhu Sadâ-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(141):Tayyaba	'allâhu tharâ-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(142):saddada	'allâhu xuTâ-hu.	-	+	-	-	-	-
Expf(143):'aTâla	'allâhu baqâ'a-hu.	-	+	-	-	-	-

TABLE 1

<u>Les phrases figées</u>	f. inacc.	f. accompl.	Dét libre	Détf
Expf(1):yaftallu 'allâhu!.	+	-	-	+
Expf(5):'inqalaba Zahru 'al-mijanni.	-	+	-	+
Expf(7):'âba 'al-manîHu.	-	+	-	+
Expf(11):'istansara 'al-bughâthu!.	-	+	-	+
Expf(12):'anfiq Bilal !.	-	-	-	-
Expf(16):'in shâ'a 'allâhu!.	-	+	-	+
Expf(30):Sah Sâqicu!.	-	-	-	-
Expf(38):waqaca-t 'al-baqaratu!.	-	+	-	+
Expf(34):jadda Safîru 'al-HanDaliyyi.	-	+	-	+
Expf(49):janna 'al-laylu.	-	+	-	+
Expf(52):'iHtaraqa-t 'al-qidru.	-	+	-	+
Expf(56):HaSHaSa 'al-Haqqu!.	-	+	-	+
Expf(57):HaSala 'al-sharafu!.	-	+	-	+
Expf(59):durrî dubas!.	-	-	-	-
Expf(63):HiSrimun tazabbaba.	+	-	-	-
Expf(64):fataHa 'allâhu!.	-	+	-	+

TABLE 2

<u>Les phrases figées</u>	No =: Nnum.	Pass on min.	C. plur.	Extrap. C.
Expf(131):yatajâdhabâni jilda 'al-namiri.	+	+	-	-
Expf(132):jabara 'al-xâTira.	+	-	+	-
Expf(137):badhala 'al-nafsa wa 'al-nafisa.	+	-	-	-
Expf(142):'akala 'al-ribâ.	+	-	-	-
Expf(151):'axadha Tariqa 'al-cunSulayni.	+	-	-	-
Expf(159):tanaffasa 'al-Sucadâ'a.	+	-	-	-
Expf(160):'intacala 'al-'arDa.	+	-	-	-
Expf(165):yamliku 'al-xuffa wa 'al-Hâfira.	+	-	-	-
Expf(166):yamla'u 'al-cayna.	+	-	-	-
Expf(170):marra murûra 'al-kirâmi.	+	-	-	-
Expf(171):'axadha SaHifata 'al-mutalamnis.	+	-	-	-
Expf(180):laqiya hinda 'al-'aHâmisi.	+	-	-	-
Expf(183):labisa jilda 'al-namiri.	+	-	-	-

TABLE 2

<u>Les phrases figées</u>	Nég.oblig.	No =: Nnum.	C, Pronominal.	Pass:min Tarafi	Interrogation
	<p>Expf(231): qaraca sinna nâdimin.</p> <p>Expf(232): qaTaca cunuqa dâbbati-hi.</p> <p>Expf(234): nâma nawmata cabwadin.</p> <p>Expf(235): 'axadha rumayHa 'abî sacdin.</p> <p>Expf(240): dhâqa Halaba 'amri-hi.</p> <p>Expf(242): 'a shiwâra carûsin 'arâ?.</p> <p>Expf(243): lâ taruddu yada lâmisin.</p> <p>Expf(244): lâ yusâwî janâHa bacûDatin.</p> <p>Expf(245): lâ yusâwî Hafnata ramlin.</p> <p>Expf(246): lâ yusâwî Habbata xardalin.</p> <p>Expf(247): lâ yazinu mithqâla dharratin.</p>		+		

TABLE 3

<u>Les phrases figées</u>	Modif.	Adj.	No =: Nhum.	C: plur.	Appl. nominal.
Expf(8): radda 'al-jawâba.	+	+	+	+	+
Expf(10): 'ightanama 'al-furSata.	+	+	+	+	+
Expf(11): tafâ'ala xayran.	-	-	+	-	+
Expf(12): lâ yafuttu bacratân.	-	-	+	-	-
Expf(17): qabaDa 'al-rashwata.	+	+	+	-	+
Expf(21): yuqâmiSu Hûtan.	-	-	+	-	-
Expf(30): 'alqâ kalimatan.	+	+	+	-	+
Expf(34): mâ yamliku xurSan.	-	-	+	-	-
Expf(37): 'axadha nafasân.	-	-	+	-	-
Expf(38): 'axadha wajhan.	-	-	+	-	-
Expf(47): lam ya'lu juhdan.	-	-	+	-	-
Expf(48): lâ ya'lu nuSHan.	-	-	+	-	-
Expf(58): 'iHtarâqa shawqan.	-	-	+	-	-

TABLE 4

<u>Les phrases figées</u>	V. syn.	Autres Prép.	Poss° oblig.	C. Variante syn
Expf(1): sabballa li-'allâhi.				
Expf(3): rajaca 'ilâ nafsi-hi.				
Expf(7): 'axadha fawqa yadi-hi.				
Expf(8): yahubbu maca kulli riHin.				
Expf(11): 'acTâ can Zahri yadin.				
Expf(16): kashafa can sâqin.				
Expf(18): kashshara can nâbi-hi.				+
Expf(22): wacada bi-wâHidatin.				
Expf(28): Daraba bi-qadHayni.				
Expf(30): Daraba bi-naSîbin.				
Expf(38): rajaca bi-xuffay Hunaynin.				
Expf(40): rajaca bi-'afwaqa nâSilin.	+			
Expf(46): HaZiya bi-cinâyatî xâSSatin.				

TABLE 5

<u>Les phrases figées</u>	C. syn.	Pass: min Taraf	No =: Nham.	Autres Prép.
Expf(2):HaTTa fî Zahri-hi.				
Expf(3):HaTTa min qîmati-hi.				
Expf(5):HaSSa min janâHi-hi.				
Expf(8):HaTTa fî ra'si-hi.				
Expf(10):baqiya fî 'âxiri-hi.				
Expf(12):tabarra'a min dhimmati-hi.				
Expf(13):'allafa bayna qulûbi-him.				
Expf(14):hâna fî cayni-hi.				
Expf(15):haraca calâ 'athari-hi.				
Expf(16):'axadha bi-yadi-hi.				
Expf(17):'axadha bi-xâTiri-hi.				
Expf(21):nawwaha bi-'ismi-hi.				
Expf(22):nafatha fî dhu'âbati-hi.				
Expf(24):mashâ fî rikâbi-hâ.				
Expf(27):qâma fî rakâ'ibi-hâ wa qacada.				
Expf(29):taqallada bi-dhanbi-hi.				
Expf(37):rafaca min sumcati-hi.				

TABLE 6

<u>Les phrases figées</u>	No =: N-hum.	No =: Nhum.	C: Npc.	Pass:min Taraf	V No C1Prép N2
	Expf(7):waSala Habla-hu.	I	+		
Expf(8):waSala raHima-hu.	I	+			
Expf(10):caSaba salamata-hu.	+	+			
Expf(11):cajama cûda-hu.	+	+			
Expf(12):Tayyaba xâTira-hu.	+	+			
Expf(14):Tawâ SafHata-hu.	+	+			
Expf(16):Talaba yada-hâ.	I	+			
Expf(17):Daraba cunuqa-hu.	I	+			
Expf(19):Sarama-t Habla-hu.	I	+			
Expf(20):shayyada sarHa-hu.	I	+			
Expf(21):shadda Zahra-hu.	+	+			
Expf(23):shattata kalimata-hum.	+	+			
Expf(28):zalzala qadama-hu.	+	+			
Expf(32):rafaca darajâti-hi.	+	+			

TABLE 7

<u>Les phrases figées</u>	Permutation.	No =: Nnum.	C1 =: Npc.	Verbes syn.	Autres Prép.	N2 =: Nnum.
Expf(1): 'aqirra caynan bi-kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(4): basaTa nufûdha-hu calâ kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(7): washshaHa Sadra-hu bi-kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(9): shanna Hamlatan Didda kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(10): fataHa Sadra-hu li-kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(11): fataHa caynay-hi calâ kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(12): qabaDa yada-hu can 'al-shay'i.	+	+	+	+	+	+
Expf(15): qallaba kaffay-hi calâ 'al-shay'i.	+	+	+	+	+	+
Expf(17): kaffa yada-hu can kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(20): nashara 'udhunay-hi li-kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(22): nafaDa yaday-hi min 'al-shay'i.	+	+	+	+	+	+
Expf(40): shadda cimâmata-hu 'ilâ kadhâ.	+	+	+	+	+	+
Expf(58): rafaca 'al-qalama 'ilâ kadhâ.	+	+	+	+	+	+

TABLE 8

<u>Les phrases figées</u>	No: plur.	T. libre.	Verbes syn.	No =: Nhum.	N1=: Pron., lex.	N1 =: Nhum.	Autres Prép.
Expf(1): bada'a-hâ bi-dhikri suhaylin.				+	+		
Expf(2): yatbacu-hu ka-Zilli-hi.	+	+					
Expf(3): laqiya-hu bi-dihni 'abî 'ayyûbin.	+			+	+		
Expf(4): xudh-hâ min dhî qablu.		+		+	+		
Expf(6): 'axadha-hu bi-dhanabi 'al-Dabbi.	+	+		+		+	
Expf(9): 'aqâma-hu calâ 'al-tarri.	+	+		+		+	
Expf(10): hajara-hâ fî 'al-maDjaci.	+	+		+		+	
Expf(11): Hasaba-hâ calâ 'al-caZâ'imi.				+	+		
Expf(12): Halaba-hâ bi-'al-sâcidi 'al-'ashaddi.				+	+		
Expf(15): ramâ-hu bi-thâlithati 'al-'athâfi.	+	+		+		+	
Expf(17): 'aTcama-hu min kulyati 'al-'arnabi.	+	+		+		+	
Expf(18): laqiya-hu bi-shaHmi-kulâ-hu.	+			+		+	
Expf(19): hâti-hâ min dhî tubuddi'a-t.	-	-					

TABLE 9

Les phrases figées

	Verbs syn.	No. =: Nhum.	Dét: 'al=: Poss°	Poss° oblig.	Permutation.
Expf(1): gharaza ra'sa-hu fi sinni-hi.	-	+	-	-	+
Expf(2): 'acTâ dhaqna-hu bi-yadi 'alladi-him.	-	+	-	-	+
Expf(3): callaqa jirratan calâ 'âdhâni-hi.	-	+	-	-	+
Expf(6): 'aslama 'amra-hu li-'allâhi.	-	+	+	+	+
Expf(7): rakiba ra'sa-hu fi 'al-macSiyati.	-	+	-	-	+
Expf(9): radda yada-hu 'ilâ fami-hi.	-	+	-	-	+
Expf(11): jacala 'anfa-hu fi qafâ-hu.	-	+	-	-	+
Expf(12): 'alqâ dalwa-hu fi 'al-dilâ'i.	-	+	-	-	+
Expf(15): katama ghayza-hu fi jawfi-hi.	-	+	-	-	+
Expf(18): caraka 'al-'adhâ bi-janbi-hi.	-	+	+	+	+
Expf(19): ramâ 'al-kalâma calâ cawâhini-hi.	-	+	-	-	+
Expf(21): yaHdhû 'al-nacla bi-'al-nacli.	-	+	-	-	+
Expf(41): zâda fi 'al-Tunbûri baghlatan.	-	+	-	-	+

TABLE 10

<u>Les phrases figées</u>	Adj.	Modif. Adj.	No = Num.	N1 = Num.	Permutation.	Déf.
	<p>Expf(1): Daraba-hu Darba gharībati-'al-'ibili Expf(3): 'arā-hu lamīan bāsīran. Expf(4): nashaqa-hu nushūqan mucTisan. Expf(5): kabbada-hu xasāratān fādīHatan. Expf(6): qatala-hu qitlata sū'in. Expf(7): qatala-hu sharra qitlatin. Expf(8): cāmala-hu mucāmālatā 'al-calūqi. Expf(9): caSaba-hu caSaba 'al-salamati. Expf(11): kallafa-hu muxxa 'al-bacūDi. Expf(12): kallafa-hu bayDa 'al-samāmi. Expf(13): kallafa-hu cirqa 'al-qirbati. Expf(15): fashsha-hu fashsha 'al-waTbi. Expf(16): ghanaTa-hu ghanTa jarādati 'al-cayyāri. Expf(21): sâqa-hu masâqa ghayri-hi.</p>	+	+	+	+	+

TABLE 11

Les phrases figées

	No =: Nhum.	Verbes syn.	Permutation.	NI =: Nhum.	Autres Prép.
Expf(1):sharalla la-hu Sadra-hu.	+	+	+	+	+
Expf(2):Sabba calay-him sawTa cadhâbin.	+	+	+	+	+
Expf(3):callaqa calay-hi 'âmâlan kibâran.	+	+	+	+	+
Expf(4):calâ bi-hi kulla markabin.	+	+	+	+	+
Expf(9):Hajâ bi-hi xayran.	+	+	+	+	+
Expf(10):'allâTa bi-'al-shay'i cilman.	+	+	+	+	+
Expf(11):rafaca bi-hi ra'san.	+	+	+	+	+
Expf(12):sâ'a bi-hi Zannan.	+	+	+	+	+
Expf(13):'istaTâca 'ilay-hi sabîlan.	+	+	+	+	+
Expf(14):Daraba can-hu SaffHan.	+	+	+	+	+
Expf(15):tawassama fî-hi xayran.	+	+	+	+	+
Expf(17):'afcama la-hu sijâla 'al-nicami.	+	+	+	+	+
Expf(20):fatala la-hu 'al-llabâ'ila.	+	+	+	+	+
Expf(27):qaDâ min-hu 'al-cajaba.	+	+	+	+	+
Expf(37):laqiya min-hu 'ista 'al-kalbatî.	+	+	+	+	+
Expf(48):HammaDa la-hu 'al-qirâ.	+	+	+	+	+

TABLE 12

Les phrases figées

	Détf.	Co : plur.	Adj.	NI =: Nnum.	Autres Prép.
Expf(1):fi-hi zakamu 'iyyâsin.	-	-	-	+	-
Expf(5):fi-hi ribâtu 'al-câri.	+	-	-	+	-
Expf(6):fi-hi nazarun.	-	-	-	-	-
Expf(8):fi-hi 'abwâlu 'al-bighâli.	+	+	-	-	-
Expf(13):bi-hi dâ'u Dabyin.	-	-	-	+	-
Expf(14):bi-hi jûcu kalbati Hawmalin.	-	-	-	+	-
Expf(16):la-hu xâtamun jâ'izun.	-	-	+	+	-
Expf(19):la-hu shafatun Hasanatun fi 'al-nâsi.	-	-	+	+	-
Expf(20):la-hu qadamu Sidqin.	-	-	-	+	-
Expf(21):la-hu yadun cinda kadhâ.	-	-	-	+	-
Expf(23):la-hu 'al-yadu 'al-Tûlâ fi kadhâ.	-	-	+	+	-
Expf(25):la-hu dhaylun Tawîlun.	-	-	+	+	-
Expf(27):la-hu 'al-qurcatu.	-	-	-	+	-
Expf(29):li-'allâhi darru-hu!	+	-	-	+	-

TABLE 12

<u>Les phrases figées</u>	N1 : plur.	N1 = : Nhum.	Nég. oblig.	Autres Prép.
	<p>Expf(40):laysa la-hu min 'al-'amri shay'un.</p> <p>Expf(43):mâ la-hu bi-hi qibalun.</p> <p>Expf(45):mâ la-hu qaddun wa lâ qahfun.</p> <p>Expf(46):mâ la-hu 'aqaddun wa lâ marîshun.</p> <p>Expf(48):mâ la-hu sabadun wa lâ labadun.</p> <p>Expf(50):laysa la-hu qadîmun.</p> <p>Expf(51):mâ cinda-hu shawbun wa lâ rawbun.</p> <p>Expf(56):mâ la-hu Sâdirun wa' lâ wâridun.</p> <p>Expf(57):mâ bi-hâ Sâfirun.</p> <p>Expf(60):mâ la-hu Duhan.</p> <p>Expf(63):laysa la-hu waznun.</p> <p>Expf(65):mâ cinda-hu 'asâsun wa lâ ra'sun.</p> <p>Expf(69):mâ bi-hâ cawkun.</p> <p>Expf(70):bayna-hum rallimun mâssatun.</p> <p>Expf(72):bayna-hum dâ'u 'al-Darâ'iri.</p> <p>Expf(78):bayna-hum dhanabu 'al-Dabbi.</p>	+	+	+

TABLE 13

<u>Les phrases figées</u>	No =:	Nhum.	Prép	N2	Modif.	Adj.	Autres	Prép.
Expf(1):hum calâ SayHati 'al-Hublâ.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(3):hum fî burdati 'axmâsin.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(4):huwa calâ ra'si 'al-thummati.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(5):huwa calâ Zahri 'al-caSâ.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(8):huwa calâ kacbi Hadharin.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(9):huwa calâ Haddi mankabin maca-hu.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(10):huwa fî Hadaqati 'al-bacîri.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(11):huwa fî bayti 'unsi-hi.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(12):hum fî muşûki 'al-thacâlîbi.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(24):huwa fî qabDati-hi.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(26):huwa calâ cidatin.	+	+	+	+	+	+	+	+
Expf(28):huwa calâ 'al-rîqi.	+	+	+	+	+	+	+	+

TABLE 14

Les phrases figées

	No = : Nhum.
Expf(1):lâ yamuttu 'ilay-hi bi-Silatin.	+ +
Expf(4):mâ yarqacu min-hu bi-raqâcin.	+ +
Expf(5):ramâ 'ilay-hi bi-maqâlîdi-hi.	+ +
Expf(6):Daraba calay-hi bi-yadin min Hadîdin.	+ +
Expf(7):Daraba calay-hi bi-'asdâdin.	+ +
Expf(10):Daraba la-hu bi-'awfâ sahmin.	+ +
Expf(11):'alqâ 'ilay-hi bi-'al-mawaddati.	+ +
Expf(12):kashshara la-hu can 'anyâbi-hi.	+ +
Expf(13):qaraca la-hu fî Tunbûbi-hi.	+ +
Expf(16):nasha'a maca nûllin fî 'al-safînati.	+ +

LES TABLES DE LA FORME ADVERBIALE.

TABLE 1

<u>Les formes adverbiales</u>	Réduction.	Autres Prép.	Verbes syn.
Expf(1):Hattâ ya'ûba 'al-qâriDu 'al-cunzâ.	-	-	-
Expf(2):Hattâ yajî'a nashîTu min marwa.	-	-	-
Expf(3):Hattâ ya'ûba 'al-muthallamu.	-	-	-
Expf(4):Hattâ yaliJa 'al-jamalu fî sammi'al-xiyâTi.	-	-	-
Expf(5):Hattâ yarâ 'al-qirda Himâran.	-	-	-
Expf(6):li-Hikmatin yaclamu-hâ 'allâhu.	-	-	-
Expf(8):'ilâ mâ lâ yuHSâ wa lâ yucaddu.	-	-	-
Expf(9):'ilâ mâ lâ tuHmadu cuqbâ-hu.	-	-	-
Expf(15):Hattâ tafnâ 'al-'acmâru.	-	-	-
Expf(18):mâ ghabâ ghubaysun.	-	-	-
Expf(19):mâ Hamala-t caynu-hu 'al-mâ'a.	-	-	-
Expf(23):Hasbiya 'allâhu wa nicma 'al-wakîlu.	-	-	-

TABLE 2

<u>Les formes adverbiales</u>	forme adv., syn	Réduction.	Adj. syn.	Autres Prép.
Expf(3):bi-dûni 'inqiTâcin.	+			
Expf(4):bi-rûHin câliyatin.		+		
Expf(5):bi-'allatf hiya 'aHsanu.				
Expf(6):bi-rûHin riyâDiyatin.				
Expf(11):can Tibi xâTirin.				
Expf(12):can sù'i qaSdin.				
Expf(14):fî Zurûfin ghâmiDatin.				
Expf(18):'ilâ ghadin 'afDalin.				+
Expf(20):calâ Haddin sawâ'in.				
Expf(28):can camadi caynin.				
Expf(34):fî ghâbiri 'al-'azmâni.				
Expf(38):bi-burûdati 'acSâbin.				

TABLE 3

<u>Les formes adverbiales</u>	Dét libre.	Autres conj.	Réduction.	Autres Prép.
	<p>Expf(1):bi-'al-ghuduwwi wa 'al-'âSâli.</p> <p>Expf(3):bi-'al-rafâ'i wa 'al-banîn.</p> <p>Expf(4):bi-'al-nafsi wa 'al-nafîsi.</p> <p>Expf(8):bi-'al-durbati wa 'al-mumârasati.</p> <p>Expf(9):bayna samci 'al-'arDi wa baSari-hâ.</p> <p>Expf(10):bayna 'al-'axdhi wa 'al-raddi.</p> <p>Expf(11):bayna cashiyyatin wa DuHâ-hâ.</p> <p>Expf(12):bayna 'âwinatin wa 'uxrâ.</p> <p>Expf(14):bayna 'al-ya'si wa 'al-rajâ'i.</p> <p>Expf(18):calâ kitâbi 'allâhi wa sunnati rasûli-hi.</p> <p>Expf(19):calâ qadamin wa sâqin.</p> <p>Expf(21):calâ 'al-ra'si wa 'al-cayni.</p> <p>Expf(31):min kulli Hadabin wa Sawbin.</p> <p>Expf(50):min 'aqSâ-hu 'ilâ 'aqSâ-hu.</p>	-	-	-

TABLE 6

<u>Les formes adverbiales</u>	forme adv. syn.	Réduction	Autres Prép
Expf(1):yadan fî yadin.			
Expf(2):kâbiran can kâbirin.			
Expf(3):rijlan bi-rijlin.			
Expf(6):'al-sinnu bi-'al-sinni.			
Expf(9):mi'atun fî 'al-mi'ati.			+
Expf(10):fâ-hu 'ilâ fî-hi.			
Expf(11):masllan bi-'al-sûqi.			
Expf(14):ramyan bi-'al-raSSâSi.			
Expf(15):shucûran bi-'al-wâjibi.			
Expf(17):naZaran li-'al-Zurûfi.			
Expf(18):maHabbatan fî 'allâhi.			
Expf(19):maxâfatan min 'allâhi.			
Expf(20):taqaSSiyyan li-'al-Haqâ'iqi.			
Expf(24):wajhan li-wajhin.			

LES TABLES DE LA FORME ADJECTIVALE.

TABLE 2

<u>Les formes adjectivales</u>		forme adj.-v.	forme adj.-n.	forme adj.-syn.	Détf.
Expf(2)	marfûcu 'al-ra'si.	+	+	+	+
Expf(3)	qawiyyu 'al-shakîmati.	+	+	+	+
Expf(10)	Tarîllu 'al-firâshi.	-	-	-	+
Expf(19)	muqallamu 'al-Zufri.	-	-	-	+
Expf(24)	kâmilatu 'al-'awSâfi.	-	-	-	+
Expf(32)	mahîDu 'al-janâlli.	-	-	-	+
Expf(36)	manhûku 'al-quwâ.	+	-	-	+
Expf(37)	xâli 'al-wifâDi.	-	-	-	+
Expf(41)	sâHiru 'al-Tarfi.	-	+	-	+
Expf(42)	Tawîlu 'al-nijâdi.	+	+	-	+
Expf(43)	Tawîlu 'al-bâci.	+	+	-	+
Expf(44)	xafîfu 'al-rûlli.	-	+	-	+
Expf(48)	sharîfu 'al-nasabi.	-	+	-	+
Expf(95)	wâthiqu 'al-xuTwati.	-	+	-	+

TABLE 3

<u>Les formes adjectivales</u>		forme adj.-n.	forme adj.-syn.	Autres Prép.
Expf(1):	niġmatun min 'allâhi.	+	-	-
Expf(2):	hibatun min 'allâhi.	+	+	-
Expf(3):	'âyatun fî 'al-jamâli.	-	-	-
Expf(7):	musâyirun li-'al-zamani.	+	+	-
Expf(8):	sâbiqun li-'awâni-hi.	-	-	-
Expf(12):	carîqun fi 'al-majdi.	+	+	-
Expf(15):	nusxatun min 'abî-hi.	-	-	-
Expf(23):	jadîrun bi-'al-dhikri.	-	+	-
Expf(24):	farîdun min nawci-hi.	-	-	-
Expf(26):	jârin bi-hi 'al-camalu.	-	-	-
Expf(27):	Dâribun fî 'al-qidami.	-	-	-
Expf(33):	xâfin can 'al-ciyâni.	-	-	-
Expf(34):	qabasun min nûrin.	-	-	-

TABLE 4

<u>Les formes adjectivales</u>		C. plur.	form. adj. syn.	Détf.	form. adj. -v.
Expf(1):	sallâbatu Sayfin.	-	-	-	-
Expf(6):	'udhnu xayrin.	-	-	-	-
Expf(7):	llajaru cathratin.	-	-	-	-
Expf(9):	bayDatu 'al-dîki.	-	-	+	-
Expf(12):	'ummahâtu 'al-kutubi.	+	-	+	-
Expf(13):	zallatu qadamin.	-	-	-	-
Expf(14):	ru'ûsu 'al-fitnati.	-	-	+	-
Expf(15):	tiscatu rahTin.	+	-	-	-
Expf(17):	qurratu caynin.	+	-	-	-
Expf(22):	Darbatu lâzibin.	-	-	-	-
Expf(25):	furSatu 'al-cumri.	-	-	+	-
Expf(27):	caynu 'al-fayri.	-	-	+	-
Expf(28):	farllatu 'al-cumri.	-	-	+	-
Expf(29):	mawâTinu 'al-Ducfi.	+	-	-	-
Expf(30):	baSîSu 'amalin.	-	-	-	-

B I B L I O G R A P H I E

- BOONS, J.P. ; GUILLET, A. ; LECLERE, C. ; (1976) - La structure des phrases simples en Français. Préface M.Gross, Droz, Genève.
- BOONS, J.P. ; GUILLET, A. ; LECLERE, C. ; (1976) - Classes des constructions transitives. Rapport de Recherches L.A.D.L. n° 6.
- BLACHERE, R. - (1980) - LE CORAN traduit de l'arabe. Maisonneuve et Larose.
- BOLINGER, D. (C.R. de MAKKAI, A. - (1976)) - Idiom structure in English. Language U.S.A. Vol. 52, n° 1.
- DANLOS, L. - (1981) - La morphosyntaxe des expressions figées. Langage 63, Larousse.
- DUGAS, J.Y. - (1979) - Les canadianismes au Petit Robert - META Journal des traducteurs, vol. 24 - n° 3.
- GRESILLON, a. ; MAINGUENEAU - (1984) - Polyphonie, proverbes et détournement, langages 73, Larousse.
- GROSS, M. - (1979) - On the failure of generative grammar. Language Vol. 55 n° 4.
- GROSS, M. - (1980) - Classification des phrases "figées" du Français in ATTAL, P. et MULLER, Cl. - Actes du colloque de Rennes.
- GROSS, M. - (1981) - Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. Langue 63, Larousse.
- GROSS, M. - (OCT.1982) - Constructions en Comme. Polycopié, L.A.D.L.
- GROSS, M. - (DEC.1982) - La syntaxe des formes figées. Polycopié, L.A.D.L.

- GROSS, M. - (JUN.1983) - Pronoms coréférents dans les expressions figées.
polycopié, L.A.D.L.
- GROSS, M. - (MAI.1983) - Les nominalisations des expressions figées.
Polycopié, L.A.D.L.
- GROSS, M. - (1975) - Méthodes en syntaxe. Hermann.
- GROSS, M. - (1978) - Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif.
Langue Française, 39, Larousse.
- GUSTAFSSON, M. - (1976) - The frequency and "frozenness" of some english binomials
Vol. 77, n° 4.
- HARRIS, Z.S. - (1968) - Du morphème à l'expression, Languages 9.
- HERTZ-ZRIBI, A. - (1978) - A propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en Français. Langue Française 39, Larousse.
- KATZ, J.J et POSTAL, P. - (1963) - Semantic interpretation of idioms and sentences containning them. Quarterly progress Report n° 70.
- MULLER, C. - (1978) - La négation dans les constructions complétives, Langue Française 39, Larousse.
- MALINOWSKI, B. - (1974) - Les jardins de corail. Maspéro.
- MICHIELS, A. - (1977) - Idiomaticity in English. Revue de Langues vivantes (Belgique).
- NEUMEYER, F.J. - (1974) - The regularity of idiom behavior. Lingua 3414.
- PERMIAKOV, G.L. - (1968) - Choix de proverbes et dictons des peuples de l'orient.
Moscou, I.Z.d. Nauka.
- RUWET, N. - (1983) - Du bon usage des expressions idiomatiques. Recherches linguistiques n° 11.

RODEGEM, F. - (1972) - Un problème de terminologie: Les locutions sentencieuses.
Cahier de l'institut de linguistique.

REY, A. et CHANTREAU, S. - (1980) - Dictionnaire des expressions et locutions figurées. Maisonneuve.

WEINREICH, V. - (1966) - Phraseology in soviet lexicology current trends in linguistics, ed. T.A. Sebeok.

Colloque de Sassenage - (1974) - Compte-rendu des débats concernant les journées d'information consacrées aux relations entre la langue arabe et la langue française.

AUTRES ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES.

LE journal le Monde. - (Le 27 Novembre 1982) - "Au jour le jour".

DES MOTS A LA PENSEE. - ESSAI DE GRAMMAIRE DE LA LANGUE FRANCAISE (1911-1930).

Le Robert., Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française.

Paul Robert (1966).

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANCAISE. -Par J.-CH.LAVEUX.,(1820).

Le Dictionnaire Universel d'Antoine Furetière., Tome II.

Dictionnaire de Linguistique., par Jean Dubois & Cl. - (1973).

The OXFORD ENGLISH DICTIONARY., Oxford AT The CLARENDON Press. Vol. VII.

TRAITE DE STYLISTIQUE FRANCAISE PAR CHARLES BALLY. 3°. éd. -(1951).



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ARABES -

- Dictionnaires -

- . IBN ManZûr, lisânu 'al-carabi Dâr Sâdir tome 3,4. Beyrouth, 1965.
- . 'al-fayrûzbâdî (majd-'al-dîn Mohamed IBN yacqûb) - Vol. II, III, 2ème édition, Egypte, 1952.
- . 'al-zubaydî (Mohamed MurtaDâ 'al-Husaynî), tâj 'al-carûsi, Vol. 5-6, 1302 A.H.
- . 'al-suyâtî, 'al-muzhir, Vol. II, 3ème édition, Dâr 'iHyâ'u 'al-kutub 'al-carabiyati.
- . 'abû 'al-faraj 'al-'isfahâni, kitâbu 'al-'aghâni, 2, 7 - 1927.
- . 'Ahmed riDâ, mucjamu matnu 'al-lughati, vol. 3, 2 - maktabatu 'al-Hayâti, 1958.

- Ouvrages -

- . 'abû hilâl 'al-caskarî, jamharatu 'al-'amthâli.
- . 'abû cubeyd 'al-bakrî, faSlu 'al-maqâli fi sharHi Kitâb 'al-'amthâli.
- . Qudâmatu ibn jacfar, jawâhiru 'al-'alfâDi - dar 'al-kutub 'al-cilmiyati, Beyrouth, 1979.
- . IBN 'al-'athîr (Abou Al-fath Mohamed), 'al-mathalu 'al-sâ'ir fi 'adabi 'al-kâtib wa 'al-shâcir, Egypte, 1939.
- . IBN Fâris (Ahmed), 'al-sâHibî fi fiqhi 'al-lughati wa sunani 'al-carabi fi kalâmihâ, Egypte, 1910.
- . IBN Rashîq (Abou Ali Hassan Al-qayruwâni), 'al-cumdatu, Imprimerie Hijâzî lère édition, 1924, Caire.
- . IBN ,hishâm (Abou Mohamed Abdou Allah jamâl-'al-dîn), sharHu shudhûri 'al-dhahabi fi macrifati kalâmi 'al-carab, Imprimerie Saâda, Egypte, 1907.
- . IBN Abdou rabbihi, 'al-ciqdu 'al-farîdu.
- . IBN durayd, jamharatu 'al-lughati, dâ'iratu 'al-macârifî 'al-cuthmâniyyati (HYDERABAD - Inde).

- . 'al-maydâni (Ahmed IBN Mohamed IBN IBRAHIM), majmacu 'al-'amthâli Vol. I, II, Dâr 'al-macrifati, 1955.
- . 'al-'anbârî (Abou bakr Mohamed IBN 'al-qâsim), Al-zâhir, vol. II Irak, 1979.
- . 'al-shayxu Ibrahim IBN Ali 'al-'aHdab 'al-Tarâbulsi, Farâi du 'al-la'âl fî majmaci 'al-'amthâl vol. 1, 2, S.D.
- . 'al-qâli (Abou Ali ISMAIL) + dhayl 'al-'amâli wa 'al-nawâdir dar 'al-kutub 'al-misriyyati, 2ème édition, Caire, 1926.
- . 'al-zamaxsharî (Abou Al-qasim Mohamed IBN OMAR), 'asâsu 'al-balâghati dâr Sâdir, Beyrouth, 1979.
- . 'al-zamaxsharî (Abou Al-qasim Mohamed IBN OMAR), 'al-maqâmatu dâr 'al-kitab 'al-lubnânî, Beyrouth, 1979.
- . 'al-wâHidî (.468 A.H.) SharH diwan 'al-mutanabbî ('abî 'al-Hasan Ali IBN Ahmed), Berlin , 1861.
- . 'al-qazwîni, 'al-'iDâhu fî culûmi 'al-balâghati, 'al-kitâbu 'al-lubnânî, Beyrouth, 1971.
- . 'al-'aHmadî (mûsâ IBN Mohamed 'al-malyânî), mucjamu 'al-'afcâli 'al-mutacadiyyati bi-Harfin. Dar 'al-cilm, Beyrouth, 1979.
- . 'al-'aSmcî (Abou Saïd Abdou Al-malik IBN Qurayb), 'al-'aDdâdu, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1912.

